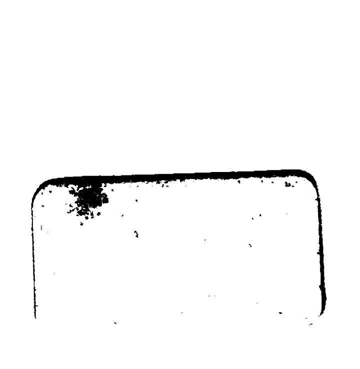




ARTHUR CHRISTIAN

ÉTUDES
SUR
LE PARIS D'AUTREFOIS

L'ART ÉQUESTRE À PARIS
LES SPORTS ET EXERCICES PHYSIQUES



PARIS

G. ROUSTAN | CHAMPION
QUAI VOLTAIRE, N° 5 | QUAI MALAQUAIS, N° 5

MDCCCCVII

3132

ÉTUDES

SUR

LE PARIS D'AUTREFOIS

époque à l'autre suivant l'état social & le niveau de la civilisation. Dans le monde brutal du moyen âge, habitué à un état de troubles presque continuels & qui ne prisait que la force physique, l'homme avait besoin d'être rompu à la vigueur & à l'adresse du corps pour se défendre; même dans les jours de calme, il se livrait, pour sa distraction & par goût inné, aux exercices qui lui rappelaient la guerre & l'y préparaient à nouveau : de là les tournois & les joutes. L'adoucissement des mœurs & le raffinement d'une civilisation formée à l'école de la galanterie espagnole & italienne substituèrent à ces jeux, dont la rudesse avait cessé de plaire, les carrousels où se déployaient l'élégance & la tenue savante des écuyers de l'école napolitaine. La dernière période, où commence à percer un esprit plus prosaïque, pénétré des spéculations utilitaires de notre temps, a vu paraître les courses de vitesse, déjà presque dans leur forme actuelle.

Les Romains, s'ils n'ont laissé aucun traité sur la technique de l'équitation, l'ont cultivée avec une louable sollicitude; leur politique,

basée tout entière sur la guerre de conquête, suffisait, au reste, à leur en imposer la nécessité. Sans connaître les étriers, les cavaliers étaient exercés avec soin, surtout à monter lestement à cheval; en temps de paix ils s'habituaient à sauter en selle ou à terre, de droite & de gauche, d'abord sans armes, puis tout armés.

Les Gaulois, nos ancêtres, cavaliers pleins de fougue & de hardiesse, attribuaient au cheval une importance que refléta leur mythologie : elle comptait dans son panthéon la déesse *Épone,* protectrice des chevaux, que de rares monuments nous représentent assise sur une vigoureuse jument. Pour l'homme qui le dirigeait avec un simple guidon, le cheval était un compagnon, presque un ami qu'il ménageait, qu'il traitait avec soin, auquel par suite il pouvait demander les efforts qui ont conduit cette race à travers l'Europe & l'Asie. Ce rôle du cheval est confirmé par César, qui vante[1] l'habileté des Bretons à faire évoluer les chars & maîtriser leurs chevaux dans les

[1] *Comment. de bello gallico,* lib. IV, cap. XXXIII.

combats. Tandis que les Germains ne disposaient à cet égard que d'éléments aussi médiocres par les formes extérieures que par les qualités de rapidité, les chevaux des Gaulois, croisés avec les bêtes que les accidents politiques ou simplement le commerce jetèrent à diverses reprises dans le pays, créèrent ces races qui, dans la diversité suivant les contrées où elles se développèrent, ont donné plus tard à la France un élément de sa force & de sa richesse. Si les Celtes connurent le fer à cheval longtemps avant les Romains, ce sont les Huns qui furent les premiers à user de l'étrier & en répandirent l'usage, par la Gaule romaine, dans le reste de l'empire. Quant à la selle, déjà connue des Francs, c'est à la suite des invasions qu'elle s'imposa au reste de l'Europe. L'adoption de ces deux engins marque une ère nouvelle ou, à vrai dire, le début de l'histoire méthodique de l'équitation : ce sont eux qui donnèrent au cavalier une aisance & une solidité inconnues jusque-là. Les étriers lui offrirent, avec un nouveau point d'appui, la faculté d'imprimer, dans les combats, plus de vigueur à ses coups, enfin de se maintenir dans la position où, en

fatiguant le moins son cheval, il trouvait lui-même l'assiette la plus commode.

A l'exemple des Gaulois, les Francs montrèrent un goût passionné pour l'équitation; tous les codes barbares, qui représentèrent après la conquête la rédaction écrite des antiques coutumes, témoignent de l'intérêt qu'ils portaient au cheval, de la sollicitude dont ils l'entouraient [1]. Leurs guerres, au reste, & les déplacements répétés qu'elles entraînaient suffisaient à leur en imposer la nécessité. Ils disposaient à cet effet des beaux chevaux gaulois, & après la bataille de Poitiers, plus encore avec Charlemagne, la cavalerie tendit à prédominer dans l'armée. C'est ce prince qui, à la suite de ses campagnes contre les Maures d'Espagne, importa dans notre pays le cheval espagnol, que déjà citait avec éloge un édit impérial du v[e] siècle; amélioré par un croisement judicieux avec le cheval de race arabe, il donna des étalons, dont Newcastle, au xvii[e] siècle, vantait encore le mérite. Charlemagne, au dire, d'É-

[1] Voir les *Lois des Ripuaires*, ch. xl; *des Alamans*, ch. lxix-lxxiv; *des Bavarois*, tit. VIII, ch. ix, xi; ap. Baluze, *Capitul. reg. francorum*. Paris, 1780, t. I.

ginhard, « se livrait assidument à l'équitation & au plaisir de la chasse. C'était, chez lui, un goût national, car à peine trouverait-on sur toute la terre un peuple qui pût rivaliser avec les Francs dans ces deux exercices..... Aussitôt que l'âge de ses fils le permettait, il les faisait exercer, selon la coutume des Francs, à l'équitation[1] ».

Dans les siècles suivants, le cheval fut l'instrument universel de locomotion : chacun sans exception était tenu d'en user, à cause des continuels déplacements qu'entraînaient les procès, les pèlerinages & les visites. Les affaires commerciales étaient les mêmes pour les femmes; les reines, les abbesses & même les simples bourgeoises devaient savoir chevaucher, au besoin enfourcher leur monture. Ainsi en fut-il pour l'impératrice Mathilde, femme du comte d'Anjou, Geoffroi Plantagenet, qui, dans une périlleuse campagne & sur le point d'être prise, montait son cheval « comme femme fait en séant; cela ne sembla pas à propos à Guillaume le Maréchal, qui lui dit : « Madame, aussi vrai

(1) *Vie de l'empereur Charles*, trad. Teulet; ch. XIX & XXII.

« que Jésus-Christ m'assiste, on ne peut pas « piquer de l'éperon en étant assise. Il vous faut « séparer les jambes & en passer une par-dessus « l'arçon. » Elle le fit, qu'elle le voulût ou non, car leurs ennemis les pressaient fort[1] ». Froissart, Deschamps, maint autre, passaient des jours & des semaines à cheval, par tous les temps & sur toutes les routes. Chaque paysan possesseur du moindre bidet devait savoir en user à toute fin; un penseur comme Érasme devait se tenir en selle & faire bonne figure à la chasse comme en voyage, « bonus propemodum venator, eques pessimus[2] ».

Les conditions sociales poussaient donc aux exercices physiques &, avant tout, à ceux qui rappelaient la guerre, état normal, en quelque sorte, du pays durant tout le moyen âge; elles communiquèrent à l'équitation un caractère analogue, tendant exclusivement à développer dans l'éducation du jeune noble sa force corporelle, son courage, son sang-froid & son adresse dans le maniement d'un cheval & d'une

(1) *Chronique en vers de Guillaume le Maréchal*, édition P. Meyer, t. I, vers 215-223.

(2) *Epistolarum libri.* Lond., 1642, in-fol., col. 315.

lourde lance. Ainsi faisaient, raconte Isidore de Séville, déjà les Goths au VIIe siècle. « Exercere enim se telis ac praeliis praeludere maxime diligunt, ludorum certamina usu quotidiano gerunt. » Les Francs du IXe siècle développèrent encore ces jeux, & Nithard nous a laissé un récit très animé de ceux que célébrèrent à Strasbourg, en 842, les princes Charles & Louis, fils de Louis le Débonnaire, qui venaient d'échanger les célèbres serments. « Ils fréquentaient souvent, afin de prendre de l'exercice, des jeux auxquels on procédait dans l'ordre suivant. Ils se réunissaient dans un lieu approprié, la foule se tenait tout autour, & d'abord, en nombre égal, les Saxons, les Gascons, les Austrasiens, les Bretons de l'un & de l'autre parti, comme s'ils voulaient réciproquement se faire la guerre, se précipitaient au galop les uns sur les autres. Les hommes de l'un des deux partis prenaient la fuite en se couvrant de leurs boucliers & feignaient de vouloir échapper à la poursuite; puis, par un retour subit, ils se mettaient à poursuivre ceux devant lesquels ils fuyaient tout à l'heure, jusqu'à ce que les deux rois, avec toute la jeunesse,

jetant un grand cri, poussant leurs chevaux & brandissant leurs lances, vinssent charger & poursuivre dans leur fuite tantôt les uns, tantôt les autres. C'était un spectacle digne d'être vu à cause de toute cette grande noblesse, & de la modération qui y régnait»[1]. Les jeux de Strasbourg contenaient déjà en germe le tournoi de la période suivante, & la procédure qui les caractérisait, le *tour* brusque de chaque parti au bout de la carrière, qu'accentue dans son latin barbare le chroniqueur Paul Diacre, «Torna, torna, frater», semble avoir transmis aux exercices du moyen âge le nom qui leur est resté.

Les *tournois,* mettant aux prises deux troupes d'une importance variable, image réduite des batailles, & les *joutes,* où deux champions seuls descendaient en champ clos, à l'imitation des duels, ont été le plaisir par excellence du moyen âge; les rois profitèrent de toutes les occasions solennelles pour étaler ces spectacles fastueux où la chevalerie naissante faisait assaut de force & de bravoure sous les yeux des dames. Le

[1] *Chronique de Nithard,* trad. de Guizot, liv. III; dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France.*

prestige de ces exercices devait contribuer naturellement à leur prêter une origine illustre & reculée. Sous l'influence de la culture romaine & de la tradition virgilienne si vivace durant des siècles, nos ancêtres persistèrent à ramener le point de départ de leur race à la guerre de Troie & au vieux Priam dont les fils auraient émigré vers les côtes occidentales de la Méditerranée. Le noble jeu du tournoi devait avoir la même origine & devint « les jeux troyens », *trojani ludi,* inventés par Enée après la guerre. Quant aux étrangers qui y reconnaissaient la supériorité incontestable des Français, ils employaient couramment le terme de « luttes françaises », *conflictus gallici.*

Les Franceis nomerai avant ;
Dreiz est qu'il seient mis devant
Por lor hautesce e por lor pris,
E por l'enor de lor païs[1].

Pendant des siècles on s'y livra avec passion, non pas toujours, il est vrai, sans danger :

(1) *Chronique en vers de Guillaume le Maréchal,* édition P. Meyer, vers 4481-4484.

presque tous les tournois finirent par quelque accident. Le comte Raoul de Guines y fut tué dans la première moitié du XIe siècle. Le roi d'Angleterre Henri II, venu en France en 1179, perdit beaucoup de temps, rapporte Mathieu Pâris, à cultiver ces jeux. « Il consacra trois ans aux luttes françaises, & les succès qu'il remporta en plusieurs rencontres, en tournant bride à mi-tour, répandirent dans toute la région environnante le bruit de son nom. » Quinze ans après, en 1194, le roi Richard en fit autant. « Il s'empressa de donner des tournois dans des lieux choisis d'avance, dans l'intention apparemment de prouver sa force aux chevaliers accourus des deux royaumes. » En vain la papauté, obstinée dans son rêve séculaire des croisades, intervint pour interdire, sous menace d'excommunication, ces luttes, *detestabiles nundinas vel ferias quas vulgo torneamenta vocant,* capables de distraire la chevalerie de la grande cause de la chrétienté, & pour exclure de l'inhumation en terre bénite ceux qui y périraient; en vain les rois, soucieux d'arracher à un risque stérile & toujours croissant les meilleurs soutiens du trône, employaient la force

pour disperser les contrevenants, allant jusqu'à saisir leurs biens. Ce fut peine perdue; bien mieux, Philippe le Hardi, sur la proposition des grands, avait interdit les tournois; à la demande de ces mêmes grands il les autorisa, en 1279, à l'occasion de la visite du prince de Salerne, & sous prétexte d'exercer sa noblesse il décida de les tenir trois fois par an. Faiblesse qu'il n'eut que trop lieu de regretter : son frère Robert de Clermont fut atteint à la tête d'un tel coup de masse d'arme qu'il en demeura fou. Le pape eut beau jeu à charger sur-le-champ son légat d'excommunier tous les participants, & le roi ne put faire moins que de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, l'effet de son autorisation.

L'incessante répétition de ces défenses était le témoignage le plus probant de leur inefficacité; on s'attacha du moins à assurer la sauvegarde de la personne royale, qui importait si fort au principe de la continuité monarchique. En dépit de cette considération, Charles VI, au dire de Froissart, se laissa aller, en 1385, à «jouster à un chevalier de Hainaut qui s'appelloit Nicole d'Espinoit». Dès le commence-

ment du même siècle, en octobre 1311, Philippe le Bel avait rendu son ordonnance de Saint-Ouen; considérant «la grant destruction & mortalité de chevaux, & aucunes fois de personnes», il ordonnait «que nul ne soit si hardi, sus peine d'encourre nostre indignation, d'aller à joustes ne à tournois,..... & que ils gardent leur armeures & chevaux, si que ils puissent estre pris & appareilliez à ce que nous avons à faire pour ledit voiage[1] exaucier..... & si se tiegnent garni de chevaux & d'armeures, que dès maintenant ils soient tuit prest & appareilliez de venir à nostre mandement toutesfois que il seroit mestier pour la paix de nostre royaume maintenir & deffendre[2]».

Les premiers tournois étaient encore ceux de la période où tout se réduisait à une bataille d'un jour, sans haine certes, mais se déroulant dans un champ illimité, avec tous les incidents & risques propres à une guerre. Nulle barrière n'entourait le terrain de la lutte;

[1] Le voyage d'outre-mer, la croisade.
[2] *Recueil des ordonnances*, t. I, p. 540 & 643.

aux deux extrémités seulement, une sorte de barrage formait le lieu de refuge ou *recet* de chaque parti. Un bon cheval, en pareil cas, importait plus encore qu'une bonne épée. Les chevaux étaient dressés à devenir aussi endurants que leurs maîtres; les meilleurs étaient ceux qui restaient insensibles aux coups, n'obéissant qu'à leur cavalier.

De la fin du XIII[e] siècle au commencement du XV[e] siècle, s'introduisit, par une lente évolution, un nouveau genre de tournoi, celui qu'ont célébré les chroniqueurs, puis les miniaturistes. Les luttes tumultueuses, d'une violence désordonnée, firent place à un sport élégant, qu'embellissait de sa présence une foule de gracieuses spectatrices. De leur côté, les chevaliers savaient qu'il n'était pas de plus sûr moyen pour eux de plaire aux femmes que de se signaler dans l'arène; ainsi disait la ballade d'Eust. Deschamps :

Armes, amours, deduit, joye & plaisance,
Espoir, désir, souvenir, hardement,
Jeunesse aussi, manière & contenance,
Humble regart trait amoureusement,
Genz corps, joliz, parez tres richement,

Avisez bien ceste saison nouvelle,
Ce jour de may, ceste grant feste & belle
Qui par le roy se fait à Saint Denys[1];
A bien jouster gardez vostre querelle
Et vous serez hounorez & chéris.

Car là sera la grant biauté de France,
Vint chevaliers, vint dames ensement
Qui les mettront armez par ordenance
Sur la place, toutes d'un parement,
Le premier jour; & puis secondement
Vint escuiers, chascun sa damoiselle,
D'uns paremens, joye se renouvelle;
Et là feront les héraulx plusieurs cris
Aux bien joustans; tenez fort vostre selle,
Et vous serez hounorez & chéris.

Or y perra qui bien ferra de lance
Et qui sera de beau gouvernement
Pour acquérir d'Amour la bienveillance;
Et qui durra ou harnois longuement;
Cilz ara loz; doulz regart proprement

[1] C'est le tournoi qui fut donné à Saint-Denis, au commencement de mai 1389, en présence de Charles VI. — *Hordiesse,* acte de hardiesse; *trait,* jeté, glissé; *querelle,* objet de vos soins; *ensement,* également; *gouvernement,* conduite; *los,* louange.

Le monstrera ; Amour, qui ne chancelle,
L'enflambera d'amoureuse estincelle.
Honneur donrra aux mieulx faisans les pris ;
Avisez tous ceste doulce nouvelle,
Et vous serez honnorez & chéris.

ENVOY.

Servans d'amours, regardez doulcement
Aux eschaffaux anges de paradis,
Lors jousterès fort & joyeusement
Et vous serez honnorez & chéris[1].

Philippe de Valois, l'un des rois les plus passionnés pour cet exercice, en dressa le code, qui excluait :

Quiconque aurait fait ou dit quelque chose contre la foi catholique;

Quiconque ne pourrait prouver au moins trois générations de noblesse;

Quiconque serait accusé de parjure, d'entreprise contre le roi, de trahison contre son seigneur, aurait outragé en paroles ou en fait

(1) *Œuvres complètes,* publiées par Queux de Saint-Hilaire, t. III, p. 255-256.

l'honneur des dames ou damoiselles, falsifié un sceau, pillé & profané une église, combattu son ennemi par des moyens déloyaux, commis adultère ou sodomie, &c.

Le tournoi *à plaisance* n'était qu'un jeu à armes innocentes &, dans la règle, inoffensif; défense expresse de frapper autrement que d'une épée émouchetée ou d'une lance privée de son tranchant, & dans le haut du corps. Les arbitres ou *diseurs* du tournoi faisaient jurer aux champions «qu'ils ne porteroient espées, armures ne bastons affustiez, ne enfonceroient leurs armes ne estaquettes assises par iceux diseurs, mais combattroient à espées sans pointe & rabatues, & auroit chascun tournoiant un baston pendu à sa selle, & feroient desdictes espées & bastons tant qu'il plairoit ausdits diseurs». Ces juges examinaient & mesuraient les lances & autres armes, s'assuraient que les cavaliers n'étaient pas liés à leurs selles, «à la quelle entrée se tiennent les susdits deux juges & officiers d'armes de la marche, lesquels ravissent leurs espées pour sçavoir si elles sont raisonnables, & aussi le baston s'il est de *muison* (mesure voulue)». Le tournoi *à outrance,* au

contraire, qui comportait la lutte *à fer esmoulu, à espées tranchans & poignans, avec des brans d'acier bien aiguisez,* ne mettait guère aux prises que des ennemis ou du moins des inconnus; donné après un défi & la fixation de conditions que portaient des rois d'armes ou des hérauts, il finissait le plus souvent par une effusion de sang & mort d'homme. La règle était de donner de l'épée ou de la lance entre les quatre membres, donc sur le torse.

Les armes portées dans les tournois étaient celles de guerre : le *haubert* ou grande chemise de mailles, capitonnée à l'intérieur, que remplaça au milieu du XIVe siècle l'armure de fer rigide. Le *heaume,* ou casque de fer forgé, conique avec nasal, tel que le représente la tapisserie de Bayeux, aux XIe & XIIe siècles, devint cylindrique avec sommet plat au XIIIe. L'écu, arrondi par le haut, se terminait en pointe par le bas; l'épée, droite, longue & large, servait à trancher plus qu'à percer; la lance enfin, de bois de frêne, longue & unie, ne portait encore ni renflement, ni rondelle de garde.

Au XVe siècle, le tournoi eut pour complément normal la joute, autre exercice vio-

lent où deux concurrents se battaient seul à seul, où nul mouvement n'échappait à l'attention: raison de plus pour soigner son jeu. La lance tout unie des premiers tournois, qui était l'arme des chevaliers en temps de guerre, se retrouvait encore dans les joutes. À l'origine, celles-ci étaient aussi peu réglementées que les tournois; chacun des deux champions fondait sur son partenaire au grand galop, visant à le frapper droit & assez fort pour lui faire vider la selle, pour le renverser même avec son cheval. Sous le choc d'un pareil poids la lance se brisait sur le haubert ou sur l'écu que l'homme portait au bras gauche. Le chevalier impuissant à culbuter l'adversaire comme à rompre sa propre lance tombait souvent lui-même.

Tout comme le tournoi, la joute, renonçant à la brutalité sans frein de ses débuts, adopta, elle aussi, les armes courtoises & les règles de modération. Les anciennes lances, longues & lisses, d'un maniement difficile, furent élargies à l'arrière avec un évidement servant de poignée; c'est la lance traditionnelle qui figure dans toutes les miniatures. Revêtu

d'une armure en pièces de fer rigides, le chevalier avait presque généralement adopté au xve siècle la lance «courtoise»; atteignant jusqu'à une longueur de 5 mètres, elle se terminait par un *rochet,* dont le fer court & émoussé parait aux inconvénients de l'ancienne pointe acérée.

Monter à cheval armé de toutes pièces n'était pas chose aisée; tout le monde n'était pas de force, comme le maréchal Boucicaut, à sauter en selle dans cette tenue. Les jouteurs recouraient à un *montoir* à degrés, établi pour les «aider & aiser à armer & désarmer[1]». D'après Pluvinel, qui dit en avoir vu au xviie siècle, c'était «un petit échafaud de la hauteur de l'étrier du cheval, sur lequel deux ou trois personnes peuvent tenir, savoir est le gendarme (jouteur) un armurier pour l'armer, & quelque autre pour l'aider[2]».

Demandant moins de préparatifs, entraînant moins de risques, tout en faisant bien ressortir la force & le courage individuels, les joutes

(1) Olivier de La Marche, *Traicté d'un tournoy,* publ. par Probst. Paris, 1872.
(2) *Instruction du Roy,* &c., édit. de 1666, p. 135.

survécurent aux tournois. Toute fête y était un prétexte, on en donnait même sans prétexte, comme distraction, & pour rompre la monotonie d'une guerre, d'un voyage, même d'un pèlerinage.

Sur ce thème Froissart est intarissable. Le XIV[e] siècle est le beau temps des prouesses individuelles. La guerre ne suffisait plus aux amateurs d'exploits émouvants : la joute alors devenait l'exercice favori, & plus d'un quittait sa province ou son pays pour aller « faire armes au loin ». Charles VI y assista en personne, lors des fêtes célébrées en août 1389 pour l'entrée de la reine Isabeau à Paris & son couronnement. « Sur le point de trois heures après dîner, l'on se devoit traire au champ de Sainte Catherine, & là étoit l'appareil fait & ordonné très grand pour jouter, de loges & de hourds (estrades) ouvrés & charpentés pour la reine & les dames. Les chevaliers qui étoient dedans s'appeloient les *Chevaliers du Soleil d'or*. Et quoique ce fût pour ces jours la devise du roi, si étoit le roi de ceux de dehors, & jouta comme les autres à forain, pour conquerre le prix par armes. Et étoient les chevaliers eux

trente..... Tous ces chevaliers étoient armés & parés en leurs targes du ray de soleil, & furent sur le point de trois heures après dîner en la place de Sainte Catherine; & jà étoient venues les dames, la roine de France toute la première.

« Après vint le roi de France tout appareillé pour jouter, lequel mestier il faisoit moult volontiers..... Si commencèrent les joutes & les ébattemens grands & roides,..... Mais il y avoit tant de chevaliers que à peine se pouvoient-ils asséner en plein coup; & la foule des chevaux & la poudrière (poussière) y étoit si très grande que ce les grevoit & empêchoit par especial trop grandement. Si durèrent les joutes fortes & roides jusqu'à la nuit. Et eut le prix des joutes, de ceux de dehors, le roi de France. Et pour ce que les chevaliers se plaignoient de la grand poudrière qu'il avoit fait le jour des joutes, disoient les aucuns que leurs fais en avoient été perdus; le roi ordonna qu'on y pourvût. Si furent pris plus de deux cens porteurs d'eau qui arrosèrent la place ce mercredi & amoindrirent grandement la poudrière.....

« Ce mercredi arriva à Paris le comte Saint-

Pol qui venait tout droit hors d'Angleterre & s'étoit moult hâté pour être à cette fête..... Après dîner se trairent trente écuyers qui attendans étoient sur le champ où on avoit jouté le mardi; & là vinrent les dames en grand arroy & montèrent sur les hourds qui ordonnés & appareillés pour elles étoient. Si commencèrent les joutes fortes & roides, qui furent bien continuées jusqu'à la nuit; & là fut donné le prix par l'assentiment & jugement des dames & des héraults.

« Encore de rechef le jeudi ensuivant, joutèrent chevaliers & écuyers tous ensemble, & furent les joutes roides, fortes & bien joutées; car chacun se prenoit de bien faire. Le vendredi donna le roi à dîner à toutes les dames & damoiselles, & avint que sur le defaillement du dîner, entrèrent en la salle, qui étoit ample & large, deux chevaliers montés aux chevaux armés de toutes pièces pour la joute & les lances en leurs mains; & là joutèrent fortement & roidement, bien par l'espace de deux heures devant le roi & les dames. Et quand ils se furent assez esbanoiés (ébattus), ils s'en retournèrent à leurs hôtels.

« Ce vendredi prirent congé au roi & à la reine les dames & damoiselles qui retourner vouloient, & aussi les seigneurs. Le roi de France & la reine remercièrent grandement tous ceux & celles qui..... à la fête venus & venus étoient[1]. »

On avait pu croire jusqu'à une époque récente, & c'était le témoignage unanime des historiens les plus autorisés, que la noblesse se réservait le monopole de ces exercices, laissant aux bourgeois & aux vilains le tir à l'arc & à l'arbalète : ainsi le portait le règlement de Philippe VI. Ni Sauval, ni Du Cange, ni La Curne de Sainte Palaye ne relatent l'existence de tournois, de vrais tournois donnés, au commencement du XIVe siècle, entre bourgeois de Paris & des villes de Rouen, Amiens, Reims, Senlis : témoignage éloquent de l'importance sociale & du degré de richesse qu'avait atteints le tiers état parisien à cette époque. Les fragments qui suivent, publiés pour la première fois, il y a une vingtaine d'années, d'après une chronique parisienne inédite de la bibliothèque de Rouen,

(1) FROISSART, édit. Buchon, t. III, p. 9-11.

sont les seuls témoignages qui nous en restent. Les chroniqueurs ecclésiastiques qui réprouvaient ces luttes interdites par l'Église, les laïques, notamment les trouvères, qui étaient au service de la noblesse, n'étaient guère empressés à exprimer leur admiration pour ces fêtes luxueuses auxquelles accourut la noblesse elle-même, sous le règne de Philippe le Bel : seul un bourgeois parisien pouvait se montrer si fier des exploits de ses concitoyens, & de l'éclat qui en rejaillissait sur sa ville natale & sur les gens de sa condition.

« En cest an MCCV au moys de may, par ung bourgoiz de Paris appellé Renier Le Flamenc, maistre de la monnoye du roy, & par Pierres Le Flamenc son frère furent à Paris en la place de Grève [1] faiċtez lez joustez

[1] Devant leur demeure, la fameuse *maison aux piliers*, qui devint, à partir de 1357 & sous le nom de «parlouer aux bourgeois», le berceau de l'hôtel de ville. Depuis 1292, elle appartenait à J. Le Flamenc sur qui elle fut confisquée plus tard pour «forfaiture». Le 7 juillet 1337, le prévôt des marchands Marcel l'acheta pour y transférer le siège de l'administration municipale, jusque-là installé rue Saint-Leufroi, près du Châtelet. Cet édifice à piliers sur lesquels reposait le premier étage laissait au rez-de-chaussée une galerie couverte & à deux pignons avec des tourelles aux

d'un dez bourgoiz de Paris que l'en nommoit Gencien Crestien, attendant[1] de la feste, contre les aultrez bourgoiz de Rouen & d'aultrez citez du royaulme[2].

(1320). « Et le jeudi ensuivant le mardi jour de la Magdaleine (24 juillet), les bourgoiz de Paris, en l'amour & obedience de leur seigneur le roy de France & de Navarre, l'espoux Louys, fils feu Philippe d'Artoiz, conte de Biaumont, & d'aultrez barons presens, joieusement & honnourablement joustèrent, au fleuve de Sainne, en l'isle des Juifz en laquelle les Juifs furent ars[3]. »

(1330). « Apres ce que (comme) aucunes dez villez de France, par plusieurs foiz, eurent appellez ceux de Paris pour jouster à eux & à

angles, «avait deux cours, un poulailler, des cuisines, des étuves, une chambre de parade, une autre de plaidoyer, une chapelle lambrissée». (SAUVAL, *Recherches*, t. XII, l. IX.)

[1] Champion qui avait lancé le défi & attendait ou repoussait l'attaque.

[2] *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XI, p. 17.

[3] *Ibid*, p. 49. La petite île des Juifs où Jacques de Molay fut brûlé en 1314, située entre le quai des Augustins & la pointe occidentale du jardin du Palais, fut réunie à l'île de la Cité à la fin du XVIe siècle.

ceux qui y estoient de Paris le pris de leurs festez donnés, & qui mont (*sic*), de grandes parollez disoient que ceux de Paris feste publique n'osoient faire, lez gouverneurs & les menistres & ceux de Paris, qui mout desiroient à la ville de Paris faire honneur & essaucier (rehausser) en toutez seigneuries par dessus toutez les villes du royaulme, comme soleil corporé, empraínte & ymaginacion des trois fleurs de liz au royaulme de France essaucié par dessus tous aultrez royaulmes, & à qui lez parollez des gens d'estranges nacions estoient souvent rapportées, Jehan Gencieu, Jehan Barbeite, filz jadiz sire Estienne Barbeite, Adam Loucel, prevost des marchans, Jehan Billouart & Martin des Essars, maistre des comptez, à eux aliez tous lez bourgoiz de Paris, supplierent au roy que, de sa grace, il voulsist donner congié aux bourgoiz de Paris de faire jouste contre les bourgoiz du royaulme. Adonc le roy de France, Philippe de Valoiz; considerant la noblesce & la valeur de Paris, comment les bourgoiz & tout le peuple de Paris de leur auctorité le rechurent à seigneur, par la proière de son frère le conte d'Alenchon,

Louys de Clermont, duc de Bourbon, & Robert d'Artoiz, conte de Beaumont, leur octroia leur feste à faire sans esmouvoir le peuple. Lors lez diz bourgoiz, à l'exemple jadiz du roy Priant, soulz qui jadiz Troye la grant fut destruite, & de ses xxxv filz, ordenerent que ung des bourgoiz de Paris appellé Renier Le Flamenc seroit le roy Priant, & xxxv des jeunes gens enffans de bourgoiz de Paris, donc l'en appelloit l'un, qui estoit en lieu de Hector le filz au roy Priant, Jaque Des Essars, l'autre Jehan Bourdon, de Nelle, Jehan Pazdoe, Symon Pazdoe, Hue de Dampmartin, Denis Sebillebauch, Pierres Le Flamenc, Guillaume Gencien, Pierres de Pacy, Robert Miete, Jehan de La Fontaine, Robert La Pye, Jehan Maupas & plusieurs aultrez filz de bourgoiz de Paris. Et ce fait, le dessus dist roy Priant, pour l'amour & honneur dez damez de Paris, manda par ses lettres, à touz ceux des bonnes villes du royaulme cy aprez nommées, qui pour l'amour dez dames joustez & fait d'armes hantoient, que, en l'honneur de Pallaz, jadiz amoureuse dame en Troye, noble cité, & de la nobleté d'amours soustenir, comme a feste ronde que Artus, le

roy de Bretaigne, soulloit maintenir, feussent à Paris, chacun pour troiz foiz à courir à lances briser contre nostre roy Priant & ses filz, le lundi & le mardi ensuivant aprez la feste Nostre Dame en aust lors prouchain venant, qui furent en cest an de Nostre Seigneur mil CCC xxx. Et pour ce lez devans nommez bourgoiz de Paris, les diz jours, delez Paris en ung champ[1] qui est entre l'eglise Saint Martin des Champs & l'ostel du Temple jadiz le manoir des Templiers, par devant toutez lez noblez dames & bourgoises de Paris mout tres noblement & richement appareliés & la gregneur partie de ellez couronnées, qui sur grans eschauffaux & aultrez grant multitude de riche peuple de Paris sur aultrez eschauffaux estoient, le dit roy Priant & ses filz vindrent noblement en champ, & contre tous les sourvenans asprement coururent & jousterent, c'est assavoir contre les bourgoiz de la ville d'Amiens, de la ville de

[1] «En la cousture Saint-Martin», dit en précisant un passage ultérieur de la Chronique. Cette *couture* ou culture Saint-Martin, située derrière le prieuré, embrassait à peu près l'espace délimité maintenant par les rues Étienne-Marcel & du Temple & les grands boulevards.

Saint-Quentin en Vermandoiz, de Rains, de Compiengne & de Verdeloy (Valençay) en Berry, de Miaux, de Mante, de Corbeul, de Ponthoise, de Rouen en Normendie, de Saint-Pourcein, contre ung bourgoiz de Valenciennes & contre ses II filz, & contre ung bourgoiz de la ville d'Yppre. Et comme au dist champ les diz sourvenans dez dictez villes noblement entrassent, & à courir à plaine lance contre ceux de Paris se adrechassent, comme ceux qui cuidoient lez enffans de Paris trouver non saichans du fait de jouste, & entre lez aultrez bourgoiz ung bourgoiz de Compiengne que l'en appelloit Cordelier Poillet, vestu illec en habit de Cordelier, qui de ceux de Paris se moquoit, & portoit en sa main ung rainceau d'une verge & en feroit de foiz en aultre ung de ses compaignons, demeureront que il chattoit les enffans de Paris qu'il appelloit pastez[1]; toutefoiz nulle lance ne brisa, & du plus heingre[2] de ceux de Paris fut geté de son cheval à terre, son oultrecuidance

(1) On ignore l'origine de ce sobriquet.
(2) Faible.

abessant, & inglorieux du dist champ s'en alla. Et comme au dist champ, par lez diz jours, ceux de Paris noblement courans & brisant lances contre tous venans, du dist champ, à la haultesse & franchise d'amours, en emporterent victoire. Et l'endemain, qui fut jour du merquedi aprez la dicte feste Nostre Dame d'aoust, les diz bourgoiz des dictes bonnes villes, avec lez bourgoiz & les noblez dames & bourgoises de Paris, en l'ostel jadiz du Temple le manoir des Templiers, dessoulz pavillons à ce appareillez, à trompes, timbres, tabours & nacaires[1], grant joie illec demenant, en la presence du prevost de Paris Hugues de Crusi, le chevalier du gueit de Paris, & la gregneur partie des sergens de Paris à pié & à cheval, tous vestus d'un drap disnerent. Et quant de ceste grande feste quant à ceux du dehors Paris attendans, comme dessus est dist, à ung bourgoiz de Compiengne qui estoit appellé Simon de Saint Osmer, qui en joustant eust une de ses jambes brisées, le prix donnerent; & en l'ostel où le dist Simon estoit herbegié, en la grant rue de Paris, jouxte

[1] Instrument de musique militaire, petit tambour ou timbale.

le nouvel hospital de Saint Jasque, en la maison que l'en dist d'ardoise, a grant compagnie de nobles bourgoiz de Paris, par une pucelle de Paris, jadiz fille d'un drappier & bourgoiz de Paris jadis appellé Jehan de Chevreuse, laquelle chevauchoit ung cheval blanc, ceinte d'une riche cheinture à laquelle pendoit une noble aumosniere, & tenoit la diĉte pucelle sur sa main ung esmerillon, le dist cheval, ceinture, aumosniere & esmerillon, à grant joie & à la louenge de Paris, comme à celuy de dehors dez attendans qui mieux c'estoit à la feste porté si comme l'en disoit, lez dis joyaux la diĉte pucelle presenta & donna. Étan dessus dist Jaquez Des Essars, quant pour ceux de Paris qui mieux s'estoit porté à ceste feste si comme l'en disoit, les diz bourgoiz de Paris faiĉte au très grant honneur de Paris, tant de ceux de Paris comme ceux de dehors, chacun en son lieu paisiblement se retraist, xxv ans aprez lez joustez que le Renier Le Flamenc & Pierre son frere & les aultrez bourgoiz de Paris firent à Paris, en la place de Greve[1]. »

[1] *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XI, p. 135-140.

(1331). « Aprez en ycest an, le mardi avant la Nostre Dame en aoust, & le merquedi ensuivant vigille de la dicte feste, furent faiz eschauffaux à Paris, en ung champ qui estoit entre la maison au conte de Flandrez & l'ostel des Aveuglez de Paris[1], de troiz filz de bourgoiz de Paris contre tous venans aultrez bourgoiz, donc l'un estoit nommé Enguerran du Petit Colier, l'aultre Guillot Prat, & l'aultre Asselin de Monmartre; & se appelloient les *Desconfortez d'amours*. Et pour ce lez bourgoiz de Senlis, donc l'un estoit appellé Cordelier Poullet, ceux d'Estampez & de Rouen, y vindrent. De laquelle feste ung bourgoiz de Senlis eust le prix. Et à ceste feste le dit Enguerran parmy la ville de Paris chevauchant les diz jours, à grant compagnie des bourgoiz de Paris & de ses II seurs, l'une d'une part & l'aultre

[1] L'hôtel que les comtes de Flandre avaient acheté & agrandi en vue de leurs séjours à Paris était adjacent au mur d'enceinte de Charles V, en bordure des rues Plâtrière, Coquillière & Coq-Héron; d'assez vastes étendues de terrain non bâti en dépendaient, le séparant de la maison des Aveugles ou Quinze-Vingts qui occupait, en face de l'entrée de la rue Richelieu, sur la rue Saint-Honoré, l'emplacement limité par les rues de Rohan & de l'Échelle.

d'aultre, couronnées richement, au dist champ entra. Et comme la feste des joustez illec estant aucuns eschauffaux, par les bastons que lez de pié en osterent, à terre chairent, & IIII hommes tuèrent. »

Ces tournois de roturiers, cependant nous devons le reconnaître, ne constituèrent qu'un épisode en dehors duquel ils restèrent le plaisir essentiel des classes privilégiées : les années s'écoulèrent, les mœurs changèrent, les rois se succédèrent sur le trône, mais cette passion resta ausssi vive jusqu'au XVIe siècle. En 1515, François Ier, entrant solennellement à Paris après son couronnement, se garda bien d'y manquer. « Le lundi 14e février furent commancées les jouxtes devant l'hostel des Tournelles, rue de Sainct Anthoine, lesquelles auparavant, avoient esté criées par tout le royaulme; & furent moult excellentes, & y fut tué d'une lance ung gentilhomme nommé monsieur de Sainct Aubin; & estoient les tenans messieurs d'Alençon, de Bourbon & de Vendosme[1]. » Si la fête avait été « moult excellente » pour les

[1] *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, éd. Lalanne, p. 4.

speċtateurs, elle avait du moins été sérieuse pour le pauvre Saint-Aubin.

Henri II fit comme son père : en juin 1549 il fêta, lui aussi, son entrée solennelle & celle de la reine Catherine par un tournoi sur le même emplacement qui devait, dix ans plus tard, lui devenir si fatal. Les tenants François de Lorraine, duc d'Aumale, Robert de la Mark, seigneur de Sedan, Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, le grand écuyer Cl. Gouffier, Gaspard de Saulx-Tavannes & Philippe de Marsilly furent assaillis par le roi conduisant le duc de Vendôme & d'autres princes du sang, chacun avec une escorte à ses couleurs : tous firent preuve d'adresse à manier leurs chevaux, à assaillir leurs adversaires avec une ardeur qui semblait faire de ce jeu *à plaisance* une bataille à outrance. En 1559 la fête recommença, mais elle se termina autrement. Henri II célébrait le double mariage de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie, & de sa fille Élisabeth avec Philippe II d'Espagne, qui scellait la paix de Cateau-Cambrésis. Dès le mois de mai il avait annoncé des « tournois, joutes & pas d'armes qui durèrent tout le mois

de juin : il y porta le blanc & le noir, couleurs de Diane de Poitiers qui avait déjà soixante ans. Les Français y montrèrent leur supériorité traditionnelle.

«Le premier de juing, le roy ouvrit le pas du tournoy où il fut couru d'une merveilleuse addresse. Et monstrerent bien les Français aux Hespaignols qu'ils sont plus experts que eulx au faict de la cavallerie, & que la lance sur toutes armes leur appartient; car de cent Français qui coururent, il n'y en eust pas quatre qui ne rompissent leur bois, & bien peu des Hespaignols qui s'y montrerent si mal adroicts que a plusieurs les lances sortoient des poings & les laissoient tomber à terre, faisant au reste des courses si branslantes que l'on pensoit à toute heure qu'ils dussent tomber. Et M. de Vieilleville print si dextrement, en une course, ung Hespaignol qui couroit contre luy, qu'il le désarma & le gecta de l'aultre costé de la lice[1].»

Après huit jours d'intervalle, le 30 juin, les fêtes reprirent de plus belle, malgré les représentations de la reine qu'agitaient de tristes

[1] *Mémoires de Vieilleville*, par CARLOISE, édit. Buchon, p. 706.

pressentiments : Henri II lui fit répondre par le maréchal de Montmorency qu'il allait courir une lance, sa dernière, pour l'amour d'elle. Il eut pour premier partenaire le duc de Savoie «auquel le roy dist en riant qu'il serrast bien les genoulx, car il l'alloit bien esbranler, sans respect de l'alliance ny de fraternité. Là dessus ils sortent de la salle pour venir monter à cheval, & entrent en lice où le roy fist une tres belle course, & rompit fort bravement sa lance : M. de Savoye semblablement la sienne; mais il empoigna l'arson, le tronson jecté, & bransla quelque peu : qui diminua la louange de sa course.....

«Le comte de Montgomery, grand & roidde jeune homme, l'un des capitainnes des gardes, print le rang de la troisiesme course, qui estoit la dernière que le roy devoit courir..... Tous deux se chocquent à oultrance & rompent fort dextrement leur bois. M. de Vieilleville, auquel appartenoit de courir pour faire aussi ses trois courses, se presente & veult entrer en lice; mais le roy le pria de le laisser faire encore ceste course contre le jeune Lorges, car il vouloit avoir sa revanche; disant qu'il l'avoit faict

bransler & quasi quicter les estrieux.» Vieilleville chercha à détourner le roi de son projet : peine perdue. Il reprit alors : «Je jure le Dieu vivant, sire qu'il y a plus de trois nuicts que je ne fais que songer qu'il vous doibt arriver quelque malheur aujourd'huy, & que ce dernier juing vous est fatal.» Montgomery voulut aussi se dérober : devant un ordre formel, il n'avait qu'à s'incliner. Rien ne pouvait plus arrêter la destinée du roi.

«Or faut-il noter qu'à toutes courses & tant qu'elles durent, toutes les trompettes & clairons sonnent & fanfarent sans cesse à tue teste & estourdissemens d'oreilles. Mais incontinent que tous deux furent entrés en lice & commencé leurs courses, elles se turent toutes coyes, qui nous fist avec horreur presaiger le malheureux desastre qui en advint : car ayants tous deux fort valeureusement couru & rompu d'une grande dextérité & addresse leurs lances, ce mal habile Lorges ne jecta pas, selon l'ordinaire coustume, le tronsson qui demeure su la main, mais le porta toujours baissé; & en courant rencontre la teste du roy, duquel il donna droict dedans la visière, que le coup

haulsa, & luy creva ung œil, qui contraignit sa majesté d'embrasser le col de son cheval, lequel ayant la bride laschée, paracheva sa carriere, au bout de laquelle le Grand & Premier écuyer se trouvèrent pour l'arrester, selon la coustume, & luy ostèrent son habillement de teste, après avoir descendu de cheval[1]. »

Transporté au palais voisin des Tournelles, qui s'ouvrait sur la rue Saint-Antoine, Henri II languit onze jours & mourut le 10 juillet. Il ne fallait rien de moins que cet accident pour faire graduellement passer la mode : dès lors les tournois publics, puis les joutes ne cessèrent de diminuer. Il y eut bien encore, dans quelques académies, quelques combats par suite d'une vieille habitude plutôt qu'en vue d'un but précis : Pluvinel, au siècle suivant, eut beau en enseigner les finesses à Louis XIII & déplorer sa décadence, c'était un art oublié.

La noblesse, cependant, requérait des jeux de parade qui lui permissent de faire montre d'adresse & du faste de ses costumes : tout aussi brillans & moins dangereux, les carrousels

(1) *Mémoires de Vieilleville,* par Carloise, édit. Buchon, p. 708-709.

répondaient à ce besoin. Il n'était plus question de s'exposer à être tué ou estropié, mais à faire assaut de luxe, de grâce & d'habileté : à cet effet les riches vêtements de soie valaient mieux que les lourdes armures. Les nouveaux exercices furent loin de nuire au progrès de l'équitation : pour briller, «être gallant», que fallait-il ? un cheval souple à la main & bien entraîné, que l'on pût monter avec élégance & sûreté. Depuis le XIIe siècle déjà nos populations connaissaient le jeu de la *quintaine :* le cavalier galopait vers un poteau de bois qu'il visait d'une main ferme, s'appliquant à rompre sa lance juste au point central, puis il jetait le tronçon & poursuivait sa course sans vaciller sur son cheval; s'il ne rompait sa lance ou négligeait d'en jeter les débris, il s'exposait à un choc capable de le désarçonner. Cet exercice, à défaut du côté tragique & dangereux des joutes, renfermait un élément attrayant pour les spectateurs. C'en était assez pour que les chevaliers, déjà mécontents de la joute trop atténuée à leur gré, dédaignassent comme un jeu d'enfant la quintaine qui n'en était plus que le pâle reflet.

Celle-ci, au surplus, n'était pas réservée à la noblesse : quiconque possédait un cheval, même de ferme, donc un vilain, pouvait s'y livrer; & les gentilshommes y assistaient en riant de ses courses & de ses mésaventures. Chacune des deux classes sociales posait devant l'autre : les manants dans leurs quintaines donnaient un spectacle risible, les chevaliers en leurs tournois en offraient un héroïque.

Pour en rehausser l'intérêt, les chevaliers imaginèrent une quintaine tournante qui prêtait à la masse de bois une apparence de vie, rappelant quelque peu la joute : c'était le *faquin,* visiblement d'origine italienne. Taillé en forme de guerrier, & naturellement à la ressemblance de l'ennemi traditionnel, le Sarrasin ou Turc, il brandissait un sabre : à moins d'être touché sur la ligne médiane, il tournait sur lui-même; & le sabre, ramené par une rapide conversion sur le coureur maladroit, le heurtait rudement, à la grande joie des assistants.

Au XVIIe siècle on jouait encore à la quintaine, qui tenait, dit Pluvinel, «le milieu entre la furie de rompre en lice les uns contre les autres & la gentillesse de la course de bagues»;

le point visé le plus volontiers était la tête, surtout le front.

Le XVIIe siècle amène une réaction morale & religieuse, on dirait aujourd'hui cléricale : l'esprit d'ordre, de discipline, de régularité l'emporte désormais sur celui de libre initiative & d'indépendance personnelle qui caractérisait l'âge précédent. Cette transformation est générale & s'étend à tout : à la cour, à la religion, aux arts, aux lettres, à l'état social & jusqu'aux exercices corporels. La vivacité des anciens jeux s'atténue journellement, ils ne sont plus acceptés que dans la mesure où ils servent à faire ressortir une tournure élégante, un port majestueux; & ainsi en est-il, avant tous les autres, de l'art de monter à cheval.

Quel avait donc été, dans les siècles passés, le développement de l'équitation française, & par quel apprentissage la noblesse se préparait-elle aux prouesses tour à tour brutales & élégantes des tournois & des carrousels dont l'histoire nous a transmis le souvenir admiratif? Dans les temps les plus anciens, les chevaliers s'exerçaient tout seuls, tant bien que mal en

temps de paix, par une pratique quotidienne en temps de guerre, à monter & conduire un cheval tout armé; depuis la dernière partie du moyen âge, ce sont les pages sortis des écuries du roi qui ont donné à l'équitation française ses meilleurs éléments. De principes arrêtés, de méthode rationnelle il n'était pas question encore jusqu'à la fin du XVIe siècle; toute la science se bornait à une routine traditionnelle.

Le roi, comme tout chevalier, avait des écuyers qui le suivaient en campagne pour porter ses armes & combattre à ses côtés; le Grand Écuyer, créé en 1441 par Charles VII, avait dans ses attributions l'administration des écuries royales. Devenu l'un des sept grands officiers de la couronne, le Grand Écuyer de France reçut, dans la dernière période de la monarchie, la haute main sur la *Grande* & la *Petite* Écurie, le haras royal, la maison des pages, les académies équestres ou écoles d'équitation à Paris comme en province. A lui incombait l'ordonnancement de toutes les dépenses des deux écuries, la nomination à tous les emplois, sauf à celui de Premier Écuyer, qui appartenait à la couronne. « Monsieur le

Grand » suivait le roi à la guerre, en voyage, lui tenait l'étrier pour se mettre en selle, lui présentait le fouet, se tenait à droite du carrosse royal, le Premier Écuyer à gauche.

La Grande Écurie comprenait spécialement les chevaux de guerre, de chasse & de manège, parfois jusqu'au nombre de 180; les écuyers ordinaires en dressaient les chevaux & donnaient tout l'enseignement hippique aux pages. La Petite Écurie, qui comptait au moins une vingtaine d'écuyers, plus un nombreux personnel de valets de pied, palefreniers, piqueurs, cochers, avait la garde des carrosses, calèches, chaises roulantes & à porteurs, avec leurs chevaux au nombre de 200; en ajoutant les chevaux de chasse, ceux des courriers & des divers transports, la maison du roi atteignait un total d'au moins 4,000 chevaux. Depuis 1585, où Henri III sépara définitivement les deux écuries, les choses restèrent en cet état jusqu'à la veille de la Révolution; en 1787, Louis XVI rattacha la Petite Écurie à la Grande, en dédommageant magnifiquement le duc de Coigny, dernier titulaire du poste.

Toutes deux comptaient dans leur personnel

des écuyers, gouverneur & sous-gouverneurs des pages, des précepteurs, maîtres pour enseigner les pages, hérauts, poursuivants, juge d'armes, musiciens, médecin, chirurgien, apothicaire, aumônier, & surtout un généalogiste, le fameux d'Hozier[1].

Les pages, puisque nous venons de les nommer, remontaient au moyen âge; après avoir fait une certaine figure durant la Renaissance, ils avaient subi une éclipse fâcheuse sous les derniers Valois & la faible monarchie de Louis XIII : l'avènement de Louis XIV fut le signal de leur reconstitution. Destinés à entourer partout la personne du roi, à le servir à table, le suivre en voyage, à la chasse, en campagne, ils étaient nombreux &, jusqu'à 1789, ils ne cessèrent de constituer un service notable du palais. La *Maison des pages du roi* avait des maîtres de mathématiques, de dessin, d'écriture, d'armes, de voltige, de danse, d'exercices de guerre. Les leçons d'équitation étaient données par les écuyers ordinaires qui contribuèrent ainsi à l'éducation des jeunes officiers

(1) Qui s'assurait que les pages possédaient les quatre degrés de noblesse obligatoires.

& hauts fonctionnaires sortis de la Grande Écurie (1); durant plus d'un siècle, celle-ci eut le privilège de posséder en cette matière les maîtres les plus réputés de l'époque.

La Maison du roi pourvoyait à sa remonte par les jeunes chevaux qu'elle tirait du haras royal & par ceux aussi qu'elle achetait aux marchands des provinces aussi bien que de l'étranger : dès que ceux-ci arrivaient à Paris, ils devaient, sous peine de la confiscation de leurs bêtes & d'une amende de 600 livres, en informer le Grand & le Premier Écuyer qui, trois jours durant & avant aucune vente aux particuliers, faisaient leur choix sans concurrence. Les rois, en effet, ont longtemps entretenu sur le domaine de la couronne un haras qui acquit une certaine notoriété aux XVIIe & XVIIIe siècles, & devint même à ce moment le type du régime français en matière d'élevage. La rareté des documents sur cet objet rehausse l'intérêt de celui que nous apportons ici : remontant au XVIe siècle, il met

(1) Les pages de la Petite Écurie, au contraire, restèrent pour la plupart attachés aux divers services de la Maison du roi ou des princes du sang.

en lumière d'une façon très curieuse l'intérêt que la reine Catherine portait à cette question. « Mon cousin, écrit-elle à M. de Boissy, ayant esté advertye que l'escuyer Moret, qui avoit charge du haras de Meun, est allé de vie à trépas, j'ay advisé de vous depescher Marc Anthoine avec ce mot de lettre, pour vous prier que, venant par deçà, vous passiez par le dict Meun pour y donner l'ordre qui s'ensuit, qui est qu'ayant le Roy monsieur mon filz advisé de n'entretenir que ung seul haras & de l'avoir audict Meun pour estre le lieu le plus propre & commode, il faut que vous regardiez s'il sera suffisant pour porter jusques à deux cens jumens portières, qui est le nombre à quoy il entend le dict haras estre réduit, & elles se prendront, tant de celles qui sont au présent au dict Meun que des autres que l'on tirera de Montfort, des meilleures & des plus propres pour le dict haras, & vous ferez vendre toutes les autres affin de nous servir de l'argent qui en proviendra à la despense dudict haras.....[1] »

[1] Lettre du 26 octobre 1561. Voir Bibl. nat., fonds Gaignières, 337, 338, f° 55.

Déjà Henri II avait constaté la pénurie des réserves royales & l'embarras où il se trouvait pour satisfaire aux besoins de son service. « J'ay parlé au Roy pour vous donner ung cheval; il m'a dict qu'il vous donnera bien un poulain, mais de cheval faict il n'en a pas; mesmes des turcs que lui a amenés dernierement Moranges, il ne s'en est pas trouvé ung seul de service [1]. »

Le XVIe siècle ouvre une nouvelle période dans l'histoire de l'équitation : aux traditions individuelles succèdent les traités posant les bases de la vieille science française, toute faite d'élégance & de bon sens, qui atteint son point culminant aux XVIIe & XVIIIe siècles. Les bêtes, encore lourdes & un peu trapues, de cette époque, ayant moins de sang, requéraient des stimulants plus vigoureux que celles de nos jours, & on recourait à des mors d'une grande puissance. Mais plus nous allons, plus nous voyons ces écuyers tendre à remplacer la force par l'adresse & la légèreté de main, à obtenir

(1) Le connétable de Montmorency à M. d'Humières; lettre du 11 février 1557 (Bibl. nat., fonds Clérembault, vol. 61).

enfin par la douceur des moyens & l'équilibre mécanique tous les mouvements qu'on peut demander à un cheval. Déjà quelques cavaliers, isolés il est vrai, tel M. de Nemours, émerveillaient leurs contemporains par des prouesses dont le témoignage est parvenu jusqu'à nous. « Je le vis [1] une fois à Amboise, à un courement de bague qu'y fit le roy François II, la desbattre contre M. de Nemours, qui estoit des meilleurs hommes de cheval de France, dix fois l'un (*sic*) après l'autre ; enfin M. le Grand Prieur l'emporta pour l'unziesme fois. M. de Nemours..... fit son entrée de camp sur un très beau roussin qu'on appelloit le *Réal*, que le seigneur Julle, escuyer de M. le vidasme, & puis à M. de Nemours, avoit dressé à aller à deux pas & un saut mieux que ne fit jamais cheval, & qui alloit le plus haut, car c'estoit un des plus fortz roussins & des plus beaux bay obscur ; de sorte qu'en ceste allée du mitan [2] du jardin d'Amboise, il ne fit que cinq sautz, tant il se lançoit bien, jusqu'à la fin de la car-

[1] François de Lorraine, frère du duc de Guise, grand prieur de France & capitaine général des galères.

[2] Milieu.

rière, M. de Nemours s'y tenant si bien & de si bonne grâce qu'il en donna grand admiration à tout le monde..... A propos de ce cheval Real, il faut que je face ce conte que, deux ans avant, le roy Henry fit une partye, le jour du mardy gras, avec les jeunes seigneurs, princes & gentilzhommes de sa court, d'aller en masque par la ville de Paris, & à qui fairoit plus de follies. Ilz vindrent tous au Pallais. M. de Nemours, estant sur le Réal, monta de course (car ainsy le falloit) par le grand degré du Pallais (cas estrange, estant ainsy précipitant), entra dans la gallerie & la Grand' Salle dudict Pallais, faict ses tours, pourmenades, courses & follies, & puis vint descendre par le degré de la Saincte Chapelle, sans que le cheval jamais bronchast, & rendist son maistre sain & sauve dans la basse court. Force autres de ses compaignons de la masquarade entrarent bien dans la salle, & en sortirent; mais ce fut par le petit degré [1]. »

Plus d'une femme même, dès ce temps, se distinguait par son goût pour les chevaux & sa

[1] Brantôme, édit. Lalanne, t. IV, p. 159-161.

bonne mine en selle. Déjà comme simple dauphine, Catherine de Médicis « estoit fort bien à cheval & hardie, & s'y tenoit de fort bonne grâce, ayant esté la première d'avoir mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grâce y estoit bien plus belle & apparoissante que sur la planchette; & a tousjours fort aymé d'aller à cheval jusques en l'aage de soixante ans ou plus..... car c'estoit l'un de ses grands plaisirs & à faire de grandes & vistes traictes, encor qu'elle en fust tumbée souvent au grant dommage de son corps; car elle en fust blessée plusieurs fois, jusques à rompure de jambe & blesseure à la teste, dont il l'en fallut trépaner [1]. » Ailleurs, Brantôme insiste sur ce sujet. « Elle alloit tousjours à l'estrieu sur l'arçon, dont elle avoit appris la façon de la reyne Marie, sa tante, & ay ouy dire que la reyne mère l'avoit apris d'elle; car auparavant elle alloit à la planchette, qui certes ne monstroit la grâce ni le beau geste comme l'estrieu. Elle vouloit en cela fort imiter la reyne sa tante, & ne montoit jamais que sur des chevaux d'Espaigne, turczs,

[1] Brantôme, édit. Lalanne, t. VII, p. 345.

barbes & fort beaux genetz, qui allassent bien l'amble, ainsi que je luy en ay veu par un coup une douzaine de très beaux[1].»

Avec l'âge, la reine Catherinc devint plus pesante, & si elle continua à monter, ce ne fut pas sans risque; mais ces accidents, qu'elle annonce avec bonne humeur à Montmorency, ne la décourageaient pas. «Mon compère, depuis vostre partement nous est aveneu tout playn d'inconvenient, comme vous dira ce porteur; mais volant savoyr de ma cheute, je vous diray qu'elle a esté grande & lourde, mais Dieu mercy, je n'ay esté guières blessée & ne suys que marquée sur la nuque comme les moutons de Berry, & m'a-t-on fait saigner & prendre des pilleures (pilules), si byen que m'en aura servy à guérir mes gales[2].»

Sa fille, Élisabeth de Valois, qui avait épousé Philippe II, accompagnait souvent le roi à la chasse; « y avoit une feuillée où la royne, le prince & la princesse furent menez; toutes deux

[1] Brantôme, édit. Lalanne, t. IX, p. 622.

[2] Lettre du 3 août 1563. (Bibl. nat., anc. fonds franç. n° 8795, f° 54 r°.)

y vinrent à cheval, à la françoyse[1] », ce qui étonna beaucoup les dames de la suite, les femmes du pays ne montant que des mules.

Remarquons encore qu'au moyen âge les femmes ne disposaient que de selles très primitives : celles que les anciennes tapisseries représentent chevauchant sont assises en trousse derrière un valet, ou bien font tenir leur cheval en main par un page : elles ne pouvaient donc, pour se faire suivre d'un piéton, ni galoper, ni trotter bien vite. Catherine de Médicis, la première, ajouta une petite fourche à la selle à planchette qui n'était rien de plus avant elle qu'un simple bât avec dossier à droite. On a prétendu même que ce fut pour montrer ses jambes, fort élégamment tournées, qu'elle prit plaisir à porter des bas de soie bien tirés dont la fabrication venait de s'introduire en France, & imagina de passer une jambe sur le pommeau de la selle en montant des haquenées. La selle de femme, avec fourche & dossier à peu près confortable, la selle *à rampe,* date

[1] Voir H. DE LA FERRIÈRE, *Deux années de mißion en Rußie,* append. p. 234 & suiv.

du XVIIIe siècle; puis le dossier & la galerie ont encore fait place aux deux fourches du pommeau.

C'est à l'Italie, cependant, que nous devons les premiers principes d'équitation, modifiés ensuite & corrigés suivant la diversité des races & la nature des services qu'on demandait au cheval. Un écuyer de la Grande Écurie sous Charles IX, Sourdis, fut envoyé au delà des monts pour y acheter des chevaux de prix; il emmena dans sa suite le jeune Pluvinel, âgé seulement de 17 ans. Au moment où, suivant l'expression de Menon de Charnizay, plus tard son élève & son ami, « ce bel exercice de monter à cheval n'était point encore dans sa perfection dans les pays de deçà les monts, & la France n'en avait point une méthode certaine & un art réduit en préceptes, chacun travaillant selon son inclination & avec les moyens qu'il se figurait de lui-même », il eut l'occasion de prendre les leçons de Pignatelli, le fameux maître de l'école napolitaine, qui, avec Grisone & Fiaschi, faisait loi par ses préceptes.

Dès la fin du même siècle, un nouvel en-

seignement vint s'ajouter à celui des pages des écuries du roi : des académies d'équitation s'ouvrirent en province, simples écoles ou manèges ayant à leur tête un écuyer qui, le plus souvent sortait de la Grande Écurie, sous l'autorité du Grand Écuyer, dont l'approbation était indispensable. Elles donnaient aux jeunes gentilshommes qui, dans la règle, y étaient seuls admis, tout l'enseignement requis par leur condition.

Pour faire l'exercice à la jeune noblesse,
On a l'académie où l'on monte à cheval;

nous apprend Mich. de Marolles [1].

Elle y trouve toujours l'honneste discipline,
Les sages écuyers qui la font observer,
Joignant à la morale une saine doctrine.

L'usage voulait, en effet, que quand un jeune gentilhomme avait étudié, jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, le rudiment, l'histoire ou la philosophie dans quelque collège, « on le doit

[1] *Paris* ou *La description succincte*, &c., Paris, 1677, in-4°, p. 38.

mettre à l'académie pour apprendre à se bien servir d'un cheval, à tirer des armes & à danser. Ces exercices le fortifieront, le feront marcher de bonne grâce, la tête haute, la vue ferme, le visage toujours gai & civil. Là il apprendra assez de mathématiques pour savoir bien fortifier les places, les attaquer & les défendre. » Par malheur, l'appauvrissement de la noblesse au XVIIe siècle l'empêcha souvent de mettre à profit son privilège : les élèves descendaient parfois au nombre de deux ou trois, ne restaient pas longtemps. On comprend que les écuyers-directeurs ne pouvaient exister qu'en faisant le commerce de chevaux ou le dressage pour les particuliers.

Les *académistes* devaient suivre un cours normal de deux ans : en fait, ils atteignaient rarement ce terme. Les leçons d'équitation ne se bornaient pas à mettre les élèves en selle, à les faire trotter ou galoper sur une piste, mais à leur apprendre aussi les exercices de haute école qui devaient en faire des cavaliers accomplis. Les académies exigeant un assez vaste emplacement, étaient, en général, situées hors ville. Outre une habitation pour l'écuyer-directeur,

sa famille & ses pensionnaires internes [1], elles comportaient un manège couvert, un autre découvert & une carrière.

Louis XIV autorisa l'ouverture d'académies à Paris : déjà l'on avait vu celle de Jean Chéradame, professeur de grec au Collège royal, qui habitait, en 1536, rue du Vieux-Colombier, à l'angle de la rue du Cherche-Midi, une petite maison «pour servir à se aler recréer aux escoliers, dite le *Collège de l'Académie Chéradame,* avec galeries, estudes, cour & jardin, sur un petit mont environné de arbres»; rappelons aussi celle de Benjamin, à l'entrée de la rue des Bons-Enfants, démolie dans la première moitié du siècle suivant pour la construction du Palais-Cardinal. Marolles, dans son *Paris,* nomme plus d'une dizaine de ces établissements dont ceux de Villiers, rue de Tournon, puis rue des Canettes; de Forestier, faubourg

[1] Internes comme externes, au nombre desquels se trouvaient toujours bon nombre d'étrangers, puis des officiers détachés temporairement de leur régiment pour suivre un cours d'équitation, prenaient place à la table du directeur. Les internes avaient la faculté de loger auprès d'eux, soit un gouverneur, à la fois précepteur & secrétaire, soit des valets pour leur service personnel.

Sainr-Antoine; de Mesmont, faubourg Saint-Germain, & du plus célèbre d'entre eux, de Pluvinel, devenu à l'école italienne un écuyer accompli. Sous Henri IV, après avoir fondé une académie équestre, il devint directeur de la Grande Écurie, sous-gouverneur du dauphin, enfin écuyer principal de Louis XIII. C'est pour son maître qu'il a écrit *L'instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval,* qui l'a placé au premier rang des spécialistes en France : c'est plus qu'un manuel, presque un bréviaire du parfait cavalier; pour lui, l'équitation était plus qu'un art, faut-il dire une religion, professée, ajoute-t-il, « à vostre gloire & à celle de la nation française ». Estimant « qu'un bel homme & un beau cheval est la plus belle & la plus parfaite figure de l'humanité que Dieu ait mis sur la terre », il est fier d'avoir contribué à ce que les étrangers viennent apprendre l'équitation en France, non plus en Italie. En ce qui concerne les diverses races & leur valeur respective, il émet cette appréciation curieuse : « Plusieurs provinces nous donnent des chevaux : ceux que nous avons le plus communément viennent

d'Italie, où la plupart des races sont perdues ou abastardies; tellement qu'il ne nous en arrive plus de si bons. D'Espagne nous en avons rarement, encore ceux qui nous passent ne sont pas les meilleurs. De Turquie il nous en vient si peu que nous n'en devons pas faire cas, quoiqu'ils soient très excellens, & plus que ceux que j'ay nommez. Les Barbes nous sont plus communs, ordinairement bons, & tous propres à faire quelque chose. L'Allemagne, la Flandre & l'Angleterre nous en donnent aussy; mais je trouve, Sire, que ceux qui naissent en Vostre Royaume sont aussi bons ou meilleurs qu'aucuns de ceux qui nous viennent de toutes ces nations estrangères. Car j'en ai veu de Gascongne, d'Auvergne, de Limozin, de Poictou, de Bretagne, de Normandie & de Bourgogne de très excellens. Et si les princes & la noblesse de Vostre Royaume estoient curieux de faire race de chevaux, il n'y a lieu au monde où il y en eust de si bons; car j'ay remarqué que ceux qui y naissent ont toutes les excellentes qualitez requises au beau & bon cheval. Pour moy je ne m'enquiers point de quel pays ils soient, quand je les voy avoir bonne taille,

beaux pieds & belles jambes, avec de la force & de la légèreté, & d'une bonne & douce nature [1]. » Il traite son art comme Boileau, comme Le Nôtre traitent le leur : l'élégance de la ligne, la noblesse simple & en même temps recherchée de l'attitude lui importent avant tout le reste. Son étude scrupuleuse des passades, groupades, voltes, courbettes, des « caprioles » du cheval aboutit à donner à l'équitation le caractère un peu factice qu'elle garda plus d'un siècle; mais elle arrivait à son heure, en ce moment de transition où les académies devaient porter très loin l'éducation du cavalier & de son cheval, les dressant tous deux à exécuter dans les ballets équestres les figures les plus variées & les plus complexes, pour permettre à tout gentilhomme de tenir sa place dans les carrousels & d'y exécuter les mouvements de rigueur.

A son exemple, les maîtres du temps consentaient bien à tenir compte de la nature, mais autant que le permettaient « les principes », souvent arbitraires, parfois dangereux; c'est

(1) Pluvinel, *Instruction du roy*, &c., Paris, 1625, in-fol., p. 20-21.

par leur école que passa toute la jeunesse destinée à se produire à la cour & à l'armée au XVIIIe siècle.

Salomon de la Broue, son contemporain, procéda des mêmes principes : écuyer des écuries du roi, il fit époque dans la littérature technique par son *Cavalerice françois*, le premier ouvrage en notre langue sur la matière & l'un des plus remarquables par sa justesse & sa science. Prenant le jeune page à 12 ans pour le conduire jusqu'à l'âge d'homme, il lui enseigne ses devoirs civils, religieux & militaires, tout ce qu'un chevalier a besoin de savoir, & les divers détails qui concernent sa profession. En suivant les diverses phases du service, à l'écurie, à la carrière, au tournoi, au carrousel, à la guerre, nous acquérons une idée de l'importance des travaux de la jeunesse en ce temps. Il recommande la chasse comme très utile au cheval de guerre, puis la course de bagues, &c.

Sous l'action d'un pareil courant, après les tournois les joutes étaient fatalement condamnées à disparaître; il n'en restait plus que l'image galante & empruntée, où les chevaux paraissaient enguirlandés, parés de rubans & de

panaches : les courses de bagues & carrousels; &, symptôme caractéristique, c'est un prêtre, le P. Ménétrier, qui se mêle d'en exposer la théorie. Il accumule les citations latines pour s'expliquer sur les tournois, ces exercices « magnifiques », dignes de cavaliers « spirituels », qui sont « des courses de cheval en tournoyant avec des cannes au lieu de lances ». Carrousels & courses de bagues deviennent la distraction favorite de la haute société : on donne des courses de bagues & de têtes pour faire montre d'élégance & d'adresse, mais sans poursuivre un but d'utilité pratique. Plus récentes que la quintaine, elles avaient été, tout comme celle-ci, inventées pour habituer les jeunes gentilshommes au maniement de la lance [1] : remontant à la Renaissance, elles atteignirent toute leur vogue sous Louis XIV. On courait en pourpoint, en plumes & rubans, en costume de héros classique ou de roman.

Les carrousels étaient déjà de mode courante chez les Maures, en Espagne, en Italie,

[1] La *bague* était un anneau assujetti à un poteau à hauteur de l'œil du cavalier; on se préparait aux joutes en s'exerçant à viser juste à la hauteur voulue.

— d'où (le nom, *carosello,* l'indique) ils nous viennent, — lorsqu'ils furent introduits en France. Tout comme les anciens tournois, ils se donnaient en l'honneur des dames ou pour fêter quelque événement : naissance, mariage ou victoire. Pas de thème qui ne s'y prêtât : le jugement de Flore, le triomphe du Soleil & autres scènes analogues suivant le goût du temps pour les allégories mythologiques ou historiques. L'intérêt général se reportait de droit sur les *quadrilles,* escadrons de quatre, huit ou douze chevaliers suivis de leurs pages, estafiers ou musiciens. Chaque quadrille adoptait le costume & la couleur en rapport avec le thème de la fête, se costumait en faunes, mercures, nymphes, figurait les quatre éléments ou des peuples anciens; ou bien elle portait une couleur désignée par son chef, souvent celle de sa maîtresse. Dans la lice, au son des fanfares, les quadrilles défilaient avec leurs bannières, paradaient, se croisaient suivant un ordre convenu & faisaient le tour du champ de fête. Si le carrousel devait figurer un combat, les tenants de chaque quadrille se plaçaient au centre, suivis de leurs pages; une proclamation

des hérauts d'armes, conçue dans le style quintessencié du temps, énonçait les noms des tenants & des adversaires qu'ils envoyaient défier par un cartel, avec les propositions qu'ils entendaient défendre à jour fixe & contre tout venant; puis la joute commençait. Chaque entr'acte était rempli par un défilé de chars à l'appareil le plus somptueux & le plus compliqué, chargés de figures allégoriques, nymphes, amours, &c., tandis que les chefs de quadrilles, dans des récits poétiques, expliquaient la pompe de la fête ou célébraient l'héroïne de la journée.

Déjà en octobre 1581, au cours des fêtes qui accompagnèrent le mariage du duc de Joyeuse, l'un des mignons de Henri III, avec Marguerite de Vaudemont, sœur de la reine, la cour donna des joutes & un ballet équestre. « Le lundi 16, en la belle & grande lisse à grans frais & peines & en pompeuse magnificence dressée & bastie au jardin du Louvre, exécuta le roi son combat de quatorze blancs contre quatorze jaunes, à huict heures du soir, aux torches & flambeaux. Et le mardi 17, un autre combat à la picque, à l'estocq, au tronson de la lance,

à pied & à cheval; & le jeudi 19, pour la fin des carrousels & ballets, fut fait le ballet des chevaux, auquel les chevaux d'Espagne, coursiers & autres du combat, en combattant s'avançoient, se retiroient & se contournoient au son & à la cadence des trompettes & clairons sonnans, y aians esté aduits & instruits cinq ou six mois auparavant [1]. »

Faut-il rappeler encore la fête donnée en 1605 à l'hôtel de Bourgogne? Le mariage du duc de Savoie avec la princesse d'Orléans-Valois donna lieu à un carrousel figurant la dispute des lis, des montagnes, des jardins, des étangs & des vallées pour couronner la fiancée.

Dans les premiers jours d'avril 1612, le premier grand carrousel fut donné à Paris pour le mariage du jeune roi Louis XIII avec l'infante Anne d'Autriche & de sa sœur Élisabeth de France avec le prince d'Espagne, depuis Philippe IV. « La reine voulut faire faire quelque feste excellente..... Elle commanda à M. de Guyse, M. de Nevers & à moy d'estre tenans, & nous donna le camp, croyant bien que,

[1] *Journal* de L'Estoile, éd. Michaud & Poujoulat, p. 140.

puisqu'elle commettoit cette affaire en nos mains, nous n'espargnerions rien pour la rendre parfaitte, comme elle le fut aussy. Elle entreprit de faire unir & parfaire la Place Royale dans le temps qu'il y avoit jusques au jour de la feste..... & ordonna à M. le Connestable & à quattre mareschaux de France de donner l'ordre necessaire de nous ouvrir le camp & d'estre les juges du tournoy : elle commanda à M. d'Espernon de border les barrières avesques mille mousquetaires du régiment des gardes & cinq cents Suisses : elle fit partager les places des eschaffauds & les fenestres des maisons de ladite Place Royale par le grand mareschal des logis, & fit donner quartier, tant aux tenans qu'aux assaillans, aux rues prochaines, tant pour leurs personnes & esquipages que pour leurs machines. La feste se publia en grande magnificence, trois semaines devant, par toutes les principales places de Paris, ou un nombre infini de personnes se trouva pour la voir..... Depuis neuf heures du matin jusques à midy & depuis trois heures jusques à six heures apres disner il y avoit toujours vingt ou trente gensdarmes qui rompoient en lice ou couroient la

bague ou la quintaine, & un chascun estoit tellement occupé à faire faire des diverses machines, & le peuple à les venir voir, que c'estoit un continuel divertissement.

(Le 5 avril) « à trois heures apres midy, les reines, princesses & dames, ayant pris place aux eschafauds, outre lesquels il y en avoit tout à l'entour de la Place Royale, depuis le premier estage jusques au pavé, & deux cens mille speċtateurs; apres que les canons & boittes quy estoient sur le bastion eurent fait un salve, lequel fini, les mille mousquetaires quy fermoient la place avesques les barrieres, en firent un autre tres beau, M. de Pralain, mareschal de camp des tenans, sortit du palais de la Félicité, dans lequel on oyoit toutes sortes de musiques : il estoit très bien monté & paré, suyvi de douse estafiers habillés de velours noir, tout bandés de passement d'or; lequel vint de nostre part demandet à monsieur le connestable..... le camp qu'il nous avoit promis. Messieurs les connestable & mareschaux descendirent & vindrent devant l'eschafaud du roy & de la reine, & monsieur le connestable dit à la reine : « Madame, les te-

« nans me demandent le camp que je leur ay « cy-devant promis par l'ordre de Vostre Ma-« jesté. » La reine luy dit : « Monsieur, donnés « leur. » Alors monsieur le connestable dit à Mr de Pralain : « Prenés le; le roy & la reine « vous l'accordent. » Alors il revint à nous, & le palais fut ouvert de la grande porte, quy estoit vis à vis de celle des Minimes, & nous entrames, précédés de tout nostre esquipage, chariots d'armes, machines, geans[1] & autres choses sy belles qu'il n'est pas possible de les pouvoir assés bien représenter par escrit : seulement diray-je qu'il y avoit, en nostre seule entrée des tenans, près de cinq cens personnes & deux cens chevaux, tous habillés & caparaçonnés de velours incarnat & de toile d'argent blanche, & nos habillemens en broderie, sy riches qu'il ne se pouvoit davantage. Apres nous entrerent les troupes de M. le prince de Conty; celle de M. de Vendosme qui danserent un ballet à cheval, fort beau; M. de Montmorency, qui entra seul, & M. le comte d'Agen & le baron d'Huxelles sous les noms

[1] Cinq géants « de la race de ceux qu'Hercule tua en Thessalie ».

d'Amadis & de Galaor. Nous courusmes contre tous ces assaillans; puis, la nuit s'approchant, la feste fut separée par un nouveau salve de canonnades & boites, suyvi aussy de celuy des mille mousquetaires.

« Le lendemain, à deux heures, nous rentrâmes en la même sorte que le premier jour dans le camp, & les trouppes de M. de Longueville, des Nymphes, des chevaliers de la Fidelité, celle d'Effiat & Arnaut, & la dernière des douze Césars, lesquelles coururent toutes; & puis mesmes salves & mesmes feux d'artifice que le jour precedent ayans esté faits; parce que le peuple innumbrable de Paris n'avoit peu voir cette feste, nous partimes tous, chasque trouppe comme elle estoit entrée, avesques son esquipage & machines, & celle des tenans la derniere.

« Le lendemain, nous revinmes tous armés, en fort bel esquipage, courre la bague que donna Madame, laquelle bague Rouillac gaigna [1]. »

En 1662, Louis XIV, alors au début de sa

[1] *Mémoires de Baßompierre,* édition de la Société de l'histoire de France, t. I, avril 1612.

grande passion pour La Vallière, donna en l'honneur de sa maîtresse, sur la place[1] qui en a gardé le nom de Carrousel, en face des Tuileries, ces fameuses fêtes qui surpassèrent de beaucoup toutes les autres en magnificence, mais provoquèrent la verve d'un rimeur mécontent du luxe déployé à cette occasion :

Cirque de bois à cinq croisées,
Barbouillé d'azur & d'or peint,
Amphithéâtre de sapin,
Fantôme entre les collisées,
Hippodrome de Pantagruel,
Belle place du Carrousel,
Faite en forme d'huître à l'écaille,
Quoi qu'on en dise, on vous voit là;
Un habit de pierres de taille
Vous siérait mieux que celui-là.

«Les préparatifs du carrousel dont il (le roi) voulut régaler les deux reines, à l'exemple de celui qui s'étoit fait au mariage du feu

[1] Autrefois un terrain vague qui s'étendait des murs de la ville au palais; elle fut transformée en un jardin par Mademoiselle de Montpensier qui habitait les Tuileries : ce *jardin de Mademoiselle* disparut vers 1655, devant l'extension des Tuileries.

roi, occupèrent longtemps les princes & les seigneurs qui furent nommés pour en être. La reine mère, qui n'avoit point vu celui qui avoit été fait pour elle (en 1612) nous en faisoit de belles descriptions sur ce qu'elle en avoit ouï dire aux vieux courtisans. Je n'en vis point alors qui me pussent dire si celui-là qui se fit à la Place Royale étoit plus beau que celui qui se fit à la place des Tuileries (1). »

Ce fut une simple course de bagues, sans sujets, ni cartels, ni chars ou machines. Le roi commença par nommer le maréchal de Gramont, maréchal de camp général, avec mission de veiller à tous les apprêts. Cinq nations : Romains, Perses, Turcs, Indiens & Sauvages d'Amérique devaient être représentées par autant de quadrilles de dix chevaliers chacune : la première devait être conduite par le roi lui-même, la seconde par Monsieur, la troisième par le Grand Condé, la quatrième par son fils, le duc d'Enghien, la cinquième par le duc de Guise, petit-fils du Balafré. Le roi nomma les *aventuriers* de chaque quadrille,

(1) *Mémoires de Mme de Motteville*, édit. Petitot, t. I, p. 166-167.

grande passion pour La Vallière, donna en l'honneur de sa maîtresse, sur la place[1] qui en a gardé le nom de Carrousel, en face des Tuileries, ces fameuses fêtes qui surpassèrent de beaucoup toutes les autres en magnificence, mais provoquèrent la verve d'un rimeur mécontent du luxe déployé à cette occasion :

Cirque de bois à cinq croisées,
Barbouillé d'azur & d'or peint,
Amphithéâtre de sapin,
Fantôme entre les collisées,
Hippodrome de Pantagruel,
Belle place du Carrousel,
Faite en forme d'huître à l'écaille,
Quoi qu'on en dise, on vous voit là;
Un habit de pierres de taille
Vous siérait mieux que celui-là.

«Les préparatifs du carrousel dont il (le roi) voulut régaler les deux reines, à l'exemple de celui qui s'étoit fait au mariage du feu

[1] Autrefois un terrain vague qui s'étendait des murs de la ville au palais; elle fut transformée en un jardin par Mademoiselle de Montpensier qui habitait les Tuileries : ce *jardin de Mademoiselle* disparut vers 1655, devant l'extension des Tuileries.

roi, occupèrent longtemps les princes & les seigneurs qui furent nommés pour en être. La reine mère, qui n'avoit point vu celui qui avoit été fait pour elle (en 1612) nous en faisoit de belles descriptions sur ce qu'elle en avoit ouï dire aux vieux courtisans. Je n'en vis point alors qui me pussent dire si celui-là qui se fit à la Place Royale étoit plus beau que celui qui se fit à la place des Tuileries [1]. »

Ce fut une simple course de bagues, sans sujets, ni cartels, ni chars ou machines. Le roi commença par nommer le maréchal de Gramont, maréchal de camp général, avec mission de veiller à tous les apprêts. Cinq nations : Romains, Perses, Turcs, Indiens & Sauvages d'Amérique devaient être représentées par autant de quadrilles de dix chevaliers chacune : la première devait être conduite par le roi lui-même, la seconde par Monsieur, la troisième par le Grand Condé, la quatrième par son fils, le duc d'Enghien, la cinquième par le duc de Guise, petit-fils du Balafré ! Le roi nomma les *aventuriers* de chaque quadrille,

[1] *Mémoires de Mme de Motteville,* édit. Petitot, t. I, p. 166-167.

grande passion pour La Vallière, donna en l'honneur de sa maîtresse, sur la place[1] qui en a gardé le nom de Carrousel, en face des Tuileries, ces fameuses fêtes qui surpassèrent de beaucoup toutes les autres en magnificence, mais provoquèrent la verve d'un rimeur mécontent du luxe déployé à cette occasion :

Cirque de bois à cinq croisées,
Barbouillé d'azur & d'or peint,
Amphithéâtre de sapin,
Fantôme entre les collisées,
Hippodrome de Pantagruel,
Belle place du Carrousel,
Faite en forme d'huître à l'écaille,
Quoi qu'on en dise, on vous voit là;
Un habit de pierres de taille
Vous siérait mieux que celui-là.

«Les préparatifs du carrousel dont il (le roi) voulut régaler les deux reines, à l'exemple de celui qui s'étoit fait au mariage du feu

(1) Autrefois un terrain vague qui s'étendait des murs de la ville au palais; elle fut transformée en un jardin par Mademoiselle de Montpensier qui habitait les Tuileries : ce *jardin de Mademoiselle* disparut vers 1655, devant l'extension des Tuileries.

roi, occupèrent longtemps les princes & les seigneurs qui furent nommés pour en être. La reine mère, qui n'avoit point vu celui qui avoit été fait pour elle (en 1612) nous en faisoit de belles descriptions sur ce qu'elle en avoit ouï dire aux vieux courtisans. Je n'en vis point alors qui me pussent dire si celui-là qui se fit à la Place Royale étoit plus beau que celui qui se fit à la place des Tuileries [1]. »

Ce fut une simple course de bagues, sans sujets, ni cartels, ni chars ou machines. Le roi commença par nommer le maréchal de Gramont, maréchal de camp général, avec mission de veiller à tous les apprêts. Cinq nations : Romains, Perses, Turcs, Indiens & Sauvages d'Amérique devaient être représentées par autant de quadrilles de dix chevaliers chacune : la première devait être conduite par le roi lui-même, la seconde par Monsieur, la troisième par le Grand Condé, la quatrième par son fils, le duc d'Enghien, la cinquième par le duc de Guise, petit-fils du Balafré ! Le roi nomma les *aventuriers* de chaque quadrille,

(1) *Mémoires de Mme de Motteville*, édit. Petitot, t. I, p. 166-167.

grande passion pour La Vallière, donna en l'honneur de sa maîtresse, sur la place[1] qui en a gardé le nom de Carrousel, en face des Tuileries, ces fameuses fêtes qui surpassèrent de beaucoup toutes les autres en magnificence, mais provoquèrent la verve d'un rimeur mécontent du luxe déployé à cette occasion :

Cirque de bois à cinq croisées,
Barbouillé d'azur & d'or peint,
Amphithéâtre de sapin,
Fantôme entre les collisées,
Hippodrome de Pantagruel,
Belle place du Carrousel,
Faite en forme d'huître à l'écaille,
Quoi qu'on en dise, on vous voit là;
Un habit de pierres de taille
Vous siérait mieux que celui-là.

«Les préparatifs du carrousel dont il (le roi) voulut régaler les deux reines, à l'exemple de celui qui s'étoit fait au mariage du feu

[1] Autrefois un terrain vague qui s'étendait des murs de la ville au palais; elle fut transformée en un jardin par Mademoiselle de Montpensier qui habitait les Tuileries : ce *jardin de Mademoiselle* disparut vers 1655, devant l'extension des Tuileries.

roi, occupèrent longtemps les princes & les seigneurs qui furent nommés pour en être. La reine mère, qui n'avoit point vu celui qui avoit été fait pour elle (en 1612) nous en faisoit de belles descriptions sur ce qu'elle en avoit ouï dire aux vieux courtisans. Je n'en vis point alors qui me pussent dire si celui-là qui se fit à la Place Royale étoit plus beau que celui qui se fit à la place des Tuileries [1]. »

Ce fut une simple course de bagues, sans sujets, ni cartels, ni chars ou machines. Le roi commença par nommer le maréchal de Gramont, maréchal de camp général, avec mission de veiller à tous les apprêts. Cinq nations : Romains, Perses, Turcs, Indiens & Sauvages d'Amérique devaient être représentées par autant de quadrilles de dix chevaliers chacune : la première devait être conduite par le roi lui-même, la seconde par Monsieur, la troisième par le Grand Condé, la quatrième par son fils, le duc d'Enghien, la cinquième par le duc de Guise, petit-fils du Balafré ! Le roi nomma les *aventuriers* de chaque quadrille,

[1] *Mémoires de Mme de Motteville*, édit. Petitot, t. I, p. 166-167.

grande passion pour La Vallière, donna en l'honneur de sa maîtresse, sur la place[1] qui en a gardé le nom de Carrousel, en face des Tuileries, ces fameuses fêtes qui surpassèrent de beaucoup toutes les autres en magnificence, mais provoquèrent la verve d'un rimeur mécontent du luxe déployé à cette occasion :

Cirque de bois à cinq croisées,
Barbouillé d'azur & d'or peint,
Amphithéâtre de sapin,
Fantôme entre les collisées,
Hippodrome de Pantagruel,
Belle place du Carrousel,
Faite en forme d'huître à l'écaille,
Quoi qu'on en dise, on vous voit là;
Un habit de pierres de taille
Vous siérait mieux que celui-là.

«Les préparatifs du carrousel dont il (le roi) voulut régaler les deux reines, à l'exemple de celui qui s'étoit fait au mariage du feu

(1) Autrefois un terrain vague qui s'étendait des murs de la ville au palais; elle fut transformée en un jardin par Mademoiselle de Montpensier qui habitait les Tuileries : ce *jardin de Mademoiselle* disparut vers 1655, devant l'extension des Tuileries.

roi, occupèrent longtemps les princes & les seigneurs qui furent nommés pour en être. La reine mère, qui n'avoit point vu celui qui avoit été fait pour elle (en 1612) nous en faisoit de belles descriptions sur ce qu'elle en avoit ouï dire aux vieux courtisans. Je n'en vis point alors qui me pussent dire si celui-là qui se fit à la Place Royale étoit plus beau que celui qui se fit à la place des Tuileries [1]. »

Ce fut une simple course de bagues, sans sujets, ni cartels, ni chars ou machines. Le roi commença par nommer le maréchal de Gramont, maréchal de camp général, avec mission de veiller à tous les apprêts. Cinq nations : Romains, Perses, Turcs, Indiens & Sauvages d'Amérique devaient être représentées par autant de quadrilles de dix chevaliers chacune : la première devait être conduite par le roi lui-même, la seconde par Monsieur, la troisième par le Grand Condé, la quatrième par son fils, le duc d'Enghien, la cinquième par le duc de Guise, petit-fils du Balafré ! Le roi nomma les *aventuriers* de chaque quadrille,

[1] *Mémoires de Mme de Motteville*, édit. Petitot, t. I, p. 166-167.

les équipages, les habits & livrées furent fixés, & la place qui précédait le palais des Tuileries choisie comme le terrain le plus approprié au grand nombre d'hommes & de chevaux qui devaient évoluer.

Un camp de 45 toises (88 m.) de côté fut fermé de doubles barrières séparées par une distance de 15 toises (29 m.) pour le passage des quadrilles. Les tribunes entouraient tout le camp en forme d'amphithéâtre, pouvant donner place à 15,000 personnes. Des tribunes aux barrières, un intervalle de 12 pieds de large permettait de ranger en toute sûreté les chevaux de main. L'amphithéâtre, carré, se terminait vers l'entrée en un demi-cercle où le roi se plaça avec sa quadrille; les autres occupèrent les quatre angles. Au centre de la façade des Tuileries s'élevait une tribune pour la reine & les princesses, & au-dessus d'une double colonnade un fronton portait une inscription à la gloire du roi.

Le 5 juin, jour fixé pour la fête, les reines vinrent prendre place sous un dais de velours violet fleurdelisé d'or; tandis que le roi s'habillait à l'hôtel de Vendôme, les autres chefs

de quadrilles arrivèrent dans l'ordre fixé : il se mit à leur tête pour entrer dans l'amphithéâtre en un somptueux costume à la romaine, de satin brodé d'or & d'argent & enrichi de pierreries. Montant un cheval non moins richement harnaché, son bâton de commandement à la main, il était suivi de quatre aides de camp.

Le maréchal de camp de chaque quadrille, précédé d'une pompeuse escorte de trompettes, pages, chevaux de main, défila successivement, & le maréchal de Gramont, s'étant assuré que tout était prêt, envoya prévenir Sa Majesté.

La quadrille du roi, en costume noir & couleur de feu agrémenté d'or, d'argent & de pierreries, précédée de trompettes, de pages, d'huissiers, avec 70 chevaux de main conduits par des estafiers, était fermée par le comte de Noailles, son maréchal de camp, que suivait immédiatement le roi avec les dix aventuriers de sa quadrille. Elle fit le tour de l'amphithéâtre, salua les reines & s'arrêta dans le grand carré, y formant un demi-cercle dont le roi occupa le centre.

La seconde quadrille, en costume blanc & incarnat, précédée de timbaliers, de trompettes, de pages & d'estafiers tenant 45 chevaux de main, portait des arcs, des flèches & des carquois; le marquis de Vardes, son maréchal de camp, précédait Monsieur, suivi de ses dix aventuriers.

Troisième quadrille, en costume bleu & noir : timbaliers, trompettes, estafiers conduisant 45 chevaux de main; ils portaient des haches, des sabres & des croissants d'argent; le duc de Luxembourg, maréchal de camp, précédait le prince de Condé & ses dix aventuriers à cheval.

Quatrième quadrille, en costume jaune & couleur de chair : même équipage, même nombre de gens & de chevaux; les costumes étaient ornés de perles & de corail. Le maréchal de camp précédait le duc d'Enghien, suivi de ses dix aventuriers en tenue d'Indiens.

Cinquième quadrille, aux couleurs de blanc & vert : même ordre, même nombre de gens vêtus en sauvages, en satyres, en tritons, les pages en bacchantes, les estafiers re-

présentant des ours ou des esclaves qui portaient des singes sur l'épaule. Les chevaux portaient des peaux de lion, de tigre, de léopard. Le maréchal de camp, suivi de douze faunes, précédait le duc de Guise vêtu d'une peau de dragon (?), qu'accompagnaient ses dix aventuriers. Cette dernière quadrille ayant fait son tour d'amphithéâtre & salué les reines, chacun alla prendre le poste désigné.

Les quadrilles étant rangées dans l'amphithéâtre, celle du roi en face de la tribune de la reine, les autres aux quatre angles, le maréchal de camp général fit élever les têtes, fermer les barrières & distribuer des placards portant le règlement de la fête.

Chaque course, étant de quatre chevaliers à la fois, requérait un redoublement d'adresse pour exécuter leurs voltes avec ensemble, arriver de front au milieu du camp & conserver leur rang en reprenant leur course; enfin, il fallait des chevaux bien dressés & de bonne haleine pour exécuter d'innombrables voltes & demi-voltes sans ressentir une excitation capable de porter le désordre dans les rangs. Chaque chevalier, lance en main, courait le

long de la barrière & atteignait une tête de turc reposant, à six pieds de hauteur, sur un socle de bois doré qui faisait corps avec la barrière même. Quittant ensuite sa lance avec une demi-volte à droite, il prenait sous sa cuisse un dard dont il revenait frapper une autre tête de More sur un socle de quatre pieds de haut, distant de cinq pieds de la barrière. Après avoir achevé le tour, il revenait le long de la barrière lancer un trait contre une tête de méduse que tenait Persée; une dernière demi-volte le ramenait au galop : cette fois il fallait, en se penchant sur la selle, emporter d'un coup d'épée une tête posée sur un socle de bois à un pied de terre.

Tous les aventuriers se signalèrent également comme excellents & élégants cavaliers : le roi emporta les seize têtes, mais son dard étant tombé à plusieurs reprises, il reconnut l'avantage au marquis de Bellefond, de la quadrille de Monsieur, dont le jeu avait été irréprochable; proclamé vainqueur au milieu des fanfares, celui-ci reçut des mains de la reine une boîte enrichie de diamants avec le portrait du roi.

A cette course de têtes succéda le lendemain une course de bagues : elle s'ouvrit avec le même cérémonial en présence d'une foule qui débordait des tribunes jusque sur les toits du palais des Tuileries & des maisons voisines. Le roi & après lui tous les concurrents firent assaut d'adresse, en dépit des difficultés de la tâche & du soleil qui les éblouissait[1]. « Je ne m'arrêterai point à décrire l'ordre de leur marche; la richesse de leurs habits, la grandeur de leur suite, la galanterie de leurs devises & la différence de leurs couleurs, conclut Mme de Motteville[2]. Je ne dirai rien de meilleur pour en marquer la beauté, sinon que je ne m'y ennuyais point, & que le comte de Sault, fils du duc de Lesdiguières, eut l'honneur d'emporter le prix de la course de bague, qui fut suivi de l'applaudissement des spectateurs & du plaisir qu'il eut de recevoir un dia-

[1] D'après l'ouvrage de Ch. PERRAULT, l'auteur des contes : *Courses de testes & de bagues faittes par le roy, &c., en l'année 1662; avec relations en vers latins par Esp. Fléchier & planch. gr. p. Isr. Silvestre,* Chauveau & autres. Paris, 1670, in-fol.

[2] Suite du passage cité.

mant d'un prix considérable de la main de la reine mère, qui étoit sur un échafaud qui avoit été élevé près de ce palais. »

A partir de 1680 surtout, les académies d'équitation prirent un nouveau développement, alors que la Grande Écurie leur donnait, avec ses écuyers, le modèle d'un haut enseignement qu'elles s'appliquèrent, & non sans succès, à suivre pendant longtemps. On vit à leur tête des maîtres d'un incontestable mérite : La Vallée, Bernardi, Vendeuil, La Guérinière surtout qui a fait époque dans la science. L'établissement qu'il avait ouvert en 1715 en face du Luxembourg, à l'angle des rues de Tournon & de Vaugirard, ne prospéra point : le Grand Écuyer, qui connaissait son mérite & sa réputation, lui confia l'ancien manège des Tuileries laissé vacant depuis de longues années par l'établissement définitif de la cour à Versailles. Vaste & superbe bâtiment construit par Philibert Delorme au XVIe siècle, au point où se trouvent aujourd'hui la rue des Pyramides & la statue de Jeanne d'Arc, il pouvait donner place à 120 chevaux. En

1729, La Guérinière y transféra ses élèves & son matériel & en fit, avec l'agrément du roi, une véritable école de cavalerie. Depuis un an déjà il donnait des leçons sur l'anatomie du cheval, sur la chirurgie hippique & les opérations qui peuvent se présenter, « ce qui, observe-t-il, n'a jamais été pratiqué dans aucune académie ». Son *École de cavalerie,* parue en 1733, inaugura la plus brillante période de son enseignement & fit de lui en quelque sorte le fondateur de l'équitation moderne : ouvrage supérieur, pour le temps où il fut composé, à la plupart des écrits modernes, il expose dans une langue claire & avec une grande force de raisonnement des principes qui sont encore aujourd'hui aussi vrais que de son temps. Ne s'inspirant que de la raison & de la nature, il s'appliqua à simplifier les procédés de dressage, à recommander au cavalier l'aisance en selle par l'équilibre & la rectitude de la position : ce fut une profonde évolution dans l'art équestre. L'affluence des élèves, des officiers même resta considérable jusqu'à sa mort en 1751. Après lui, la prospérité de la maison se maintint, à travers des fortunes di-

verses & malgré la concurrence, durant de longues années. Puis l'*École militaire,* qui recevait aussi des pensionnaires, s'ouvrit : voisinage menaçant qui lui porta un coup sensible. N'ayant plus de raison d'être, privée des subventions de l'État aussi bien que des villes, elle prolongea son agonie jusqu'à l'Assemblée constituante qui supprima en bloc toutes les académies.

En 1756, en effet, Louis XV, cédant aux instigations de la Pompadour, avait ouvert à Paris l'École militaire créée depuis quelques années à Vincennes. Destinée à instruire gratuitement, durant dix à douze ans, 500 ou 600 jeunes gentilshommes, fils d'officiers sans fortune, elle n'en reçut, en fait, jamais plus de la moitié, qui devaient faire preuve de quatre générations de noblesse, vérifiées par d'Hozier, le généalogiste de la Grande Écurie.

L'enseignement embrassait les mathématiques, le latin, l'allemand, l'italien, l'histoire, la géographie, la fortification, l'art de la guerre, le dessin, l'écriture, l'équitation, la voltige & l'escrime. Les leçons d'équitation,

données par le célèbre d'Auvergne, dont l'enseignement laissa une trace si féconde en France, se donnaient le matin de huit heures à midi, trois fois par semaine aux débutants, tous les jours aux anciens. A cet effet, l'École possédait de 50 à 60 chevaux; de plus, elle en recevait en pension dans ses écuries un certain nombre appartenant à des particuliers : en un mot, elle contribua efficacement, dans cette première période, à relever le goût & la science de l'équitation dans le corps des officiers.

Les deux écuries qui, depuis 1680, avaient suivi le roi à Versailles, prirent possession du bâtiment élevé pour elles, de 1679 à 1685, par Mansard en face du château : c'est là qu'au siècle suivant la Grande Écurie, considérée depuis longtemps comme une académie équestre pour la formation des futurs officiers ou des grands fonctionnaires, vit arrêter par le Conseil d'État les conditions d'admission dans les pages : les jeunes gens de la noblesse y étaient reçus, nous l'avons dit, pour faire, outre leur service auprès du roi, leurs *académies.* Tous les matins, la moitié des pages

6.

montaient au manège, ce qui faisait pour chacun trois leçons par semaine; le reste du temps était consacré aux autres leçons : escrime, danse, qui tenaient une si grande place dans l'éducation aristocratique. Ajoutons que le régime de la discipline était fort strict. Après trois années de séjour, les pages en sortaient avec un brevet d'officier.

De la Grande Écurie, enfin, est sortie cette célèbre *École de Versailles* qui, depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à la Révolution, tint en France, on pourrait dire en Europe, le premier rang comme institut modèle d'équitation aussi bien que comme foyer d'élégance & de politesse : tous les rois & princes de France y reçurent leurs leçons. Sans avoir, à vrai dire, de méthode nouvelle, elle se contentait de suivre avec méthode d'excellentes traditions & arrivait, par des exercices bien gradués, à donner au cavalier une position correcte & aisée avant d'aborder les difficultés; dans le dressage des chevaux encore, elle suivait une gradation du travail, procédant du simple au complexe. Et si les écuyers de premier ordre ont été peu nombreux en tout

temps, cette école a été du moins une pépinière d'où sont sortis quelques hommes qui ont été l'honneur de l'ancienne équitation française. Ce furent, au XVIIIe siècle, Nestier, Salvert, Lubersac, Montfaucon, Rogles, Neuilly, Du Paty de Clam, d'Auvergne, Mottin de La Balme, Bohan, Boisdeffre, Abzac & leurs derniers héritiers au XIXe siècle, Aure & Banche. C'est Abzac qui, à la tête de l'École de Versailles, appliqua le mieux les principes de La Guérinière en les dégageant de tous les principes inutiles qui avaient survécu à Pluvinel. Il pressentait la transformation qu'allait subir son art : l'introduction en France des chevaux anglais, montés par les grands seigneurs dans les chasses de la cour, aux courses; une compréhension nouvelle des besoins de l'équitation, tout concourait à démontrer que le mérite de l'écuyer consiste bien moins à fatiguer son cheval par un travail de parade qu'à ménager ses forces & à régulariser ses mouvements pour le préparer à des allures plus franches. La position du cavalier devenait aisée, élégante, exempte à la fois de raideur & de laisser-aller; le cheval,

dressé avec une grande finesse, était plus souple dans la main. De cette double action résultait une collaboration délicate, gracieuse & fort agréable à regarder.

Vint la Révolution, & cette belle équitation souffrit comme tous les autres arts. L'École de Versailles, entretenue par la cassette royale, disparut avec le trône, & les écuyers s'exilèrent où se dispersèrent dans les camps.

Les jeux équestres, sous les formes les plus variées, sont de tous temps & de tous pays, & les courses non moins que les autres. A cet égard notre époque n'a rien inventé; & pour peu que nous interrogions l'histoire du passé, nous trouvons déjà des courses plates & des courses d'obstacles telles qu'elles existent aujourd'hui. La pensée de lutter de vitesse était par nature une des premières qui dussent venir à l'esprit d'hommes jeunes & actifs montant des bêtes vivaces. Laissons de côté les luttes analogues de l'ancienne Grèce : la première que mentionnent les souvenirs parisiens, tenue à une époque & en un lieu beaucoup plus

rapprochés, fut celle que donna Charlemagne sur le terrain de la *Grange de la bataille ou bataillière,* déformée plus tard par l'usage populaire, oublieuse de son origine, en *Grange batelière*[1]. Au IXe siècle, c'était un Champ de Mars qui occupait, d'après le moine Abbon[2], tout l'espace compris entre Montmartre & la ville. C'est visiblement le même que nous retrouvons dans le *Roman des Quatre Fils*

[1] C'était son nom au XIIIe siècle. Par un acte du 1er septembre 1260, le *sueur* ou cordonnier Geoffroy & sa femme Marie, dont le double nom a passé à une rue de ce quartier, cédèrent à l'Hôtel-Dieu, pour un prix équivalent à 4,000 francs de notre monnaie, un terrain situé en face de la *granchia praeliata* ou *bataillae,* que l'Assistance publique revendit en 1840 plus de 3 millions à des entrepreneurs de construction. — La confusion de noms subséquente fut facilitée sans doute par le site même de cette grange isolée au milieu d'un champ que coupaient les ruisseaux venus de Ménilmontant : le plus important, presque un cours d'eau, perdu plus tard dans l'égout de la rue de Provence, contournait le champ, en faisait une île où les Parisiens en excursions passaient en bateau pour aller faire des parties fines chez le fermier, si bien qu'au XIVe siècle on l'appelait la Grange au *gastelier* ou marchand de gâteaux. Cette disposition des lieux se retrouve sur le Plan de la Tapisserie & celui de Quesnel (1608).

[2] Voir son poème sur le siège de Paris par les Normands, liv. II, v. 196.

Aymon[1], qui place le champ de la fête entre les murs de Paris & Montmartre. Ces jeunes gens ayant été armés par le roi Charles, Renaud, l'aîné, reçut un présent magnifique, le cheval Bayard qui, le poète nous l'apprend, était une fée. Plus tard, Charlemagne, en guerre avec les Saxons, songe avec regret au merveilleux coursier dont il a eu tort de se défaire. Sur le conseil du duc Naime, il recourt à un moyen assez déloyal & annonce, non pas des joutes ou une quintaine, mais une course de chevaux dans la grande plaine qui s'étend jusqu'au bord de la Seine entre Montmartre & Paris. Le prix sera de 400 marcs d'or, cent *pailes* ou manteaux rayés, plus la couronne d'or de l'empereur. Renaud ne manquera pas d'y accourir avec Bayard : ce sera le moment de remettre la main sur le bel animal. De fait, le chevalier, après s'être, par un reste de méfiance, rendu méconnaissable, lui & son cheval, grâce au suc de plantes tinctoriales, arrive à Paris & voit les gens de l'empereur porter à l'extrémité de la plaine, au pied de

(1) Analysé en détail dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 673-686.

Montmartre, la couronne, les manteaux & les 400 marcs. Les concurrents font leurs apprêts.

Lors véïssiés le jor maint destrier amené,
Sor & noir & baucent, ferrant & pomelé[1].

Bayard, dont son maître a entravé les pieds, s'avance d'abord en trébuchant, aux rires de l'assistance; à un signal donné, l'animal est délié, & Renaud lui parle :

« Baiart, ce dist Renaus, trop nos alons tarjant,
Se il en vont sans vous, blasme i aurons moult grant. »
Baiars oï Renaut, si henist clerement,
Ensement l'entendi come iere son enfant,
Les oreilles a jointes, la teste va crollant,
Il fronce des narines, des piés harpe devant,
Por abriver son cors s'en va tot arcoiant.

(1) *Sor,* alezan. — *Baucent,* blanc & noir, pie. — *Ferrant,* gris. — *Tarjant,* tardant. — *Clerement,* d'un ton sonore. — *Ensement comme iere,* tout comme s'il était. — *Crollant,* agitant, secouant. — *Fronce,* souffle avec force, s'ébroue. — *Harpe,* agite, frappe. — *Abriver,* lancer, précipiter. — *Arcoiant,* se courber en arc, plier. — *La terre porpennant,* fendant l'espace comme une flèche. — *Une lance tenant,* la longueur ou l'espace d'une lance. — *Bondit,* résonne.

Renaus lache les regnes, Baiars s'en va bruiant
Tot à col estendu la terre porpennant,
A chacun saut en prent une lance tenant,
La terre fait bondir, & li vens va bruiant [1].

Renaud devance aisément les autres cavaliers; mais il est frustré de son prix par une vieille rancune de Charlemagne.

Vint la période du moyen âge : tandis qu'en France nous trouvons au XIIe siècle les courses de Morlaas en Béarn, instituées par le comte Gaston IX, & au XVIIe siècle celles de Semur [2]

[1] Chanson de geste de Renaus de Montauban; ms. de la Bibl. nat., ancien fonds n° 7183, f° 88-89.

[2] Depuis le milieu du XVIe siècle déjà cette ville avait donné des courses à pied qui durèrent jusqu'en 1700; les prix consistaient en une écharpe de soie, des chausses tricotées & une paire de gants de laine. C'est en 1639 que commencèrent les courses à cheval, dont les prix comportèrent une écharpe en taffetas blanc & des gants, plus tard «une bague d'or jusqu'à la valeur de 15 livres qui servira à l'advenir de prix aux cavaliers». Les magistrats «jugèrent à propos, pour le bien & l'utilité de la ville, de continuer aux années suivantes les mêmes faveurs au profit du premier & plus habile cavalier qui se rencontrera sur les lieux». Cette course équestre, destinée aux seuls gens de condition subsista jusqu'à 1794, en pleine Terreur, & après une interruption de quelques années, reparut en

en Bourgogne, dès le XIIe siècle, sous Henri II, des courses eurent lieu en Angleterre, sur les dunes d'Epsom, & à Londres, dans le faubourg de Smithfield, sur l'emplacement d'un marché aux chevaux ; les propriétaires qui mettaient des bêtes en vente les faisaient courir & lutter de vitesse entre elles pour mettre en relief leurs qualités : exercices encore isolés qui ne dépassaient pas la mesure de paris d'occasion entre particuliers. Deux siècles plus tard, au cours de cette guerre de cent ans qui fit une si grande consommation d'hommes & d'animaux, Édouard III entretint un haras considérable. Restait un point essentiel à résoudre : la pratique des croisements que l'Europe ignora longtemps ; l'Angleterre fut la première, longtemps avant la France, à en deviner l'avantage pour l'amélioration des races locales. Elle recourut aux chevaux arabes, surtout aux *barbes* importés du Maroc & de la Régence d'Alger.

Les Arabes, en effet, avaient conçu de très

1801. Mais elle ne dépassa jamais le niveau d'un spectacle un peu puéril, d'une simple distraction : l'objet utile n'en était encore ni indiqué, ni même pressenti.

ancienne date l'idée d'établir des distinctions précises entre les diverses races, dont la plus estimée, la seule authentique à leurs yeux, était celle qui remontait, à les en croire au roi Salomon : c'était celle des pur-sang en Europe. Fiers de cette supériorité, attentifs à en sauvegarder la pureté par l'exclusion de tout croisement avec des éléments étrangers, ils adoptèrent, pour l'admission à la monte, des épreuves sévères qui leur assurent, depuis des siècles, des généalogies rigoureusement authentiques. Les Anglais ne négligèrent pas l'indication; & une fois en possession du type voulu, c'est sur le modèle arabe que plus tard, au XVIIIe siècle, ils inaugurèrent le *Stud-book* ou généalogie officielle des chevaux de pur sang.

Dès le Xe siècle, la France du Nord présentait à ses juments des étalons du Midi : Hugues Capet fit présent au roi Athelstan de chevaux d'une race d'élite [1] que le destinataire apprécia fort, & il interdit de les exporter ainsi que leurs produits. Au XIIe siècle, Henri Ier introduisit en Angleterre le premier cheval

[1] Probablement de race arabe ou orientale : les renseignements à ce sujet manquent de précision.

arabe, puis le silence se fit sur l'élevage des chevaux pour longtemps. Henri VIII, soucieux d'améliorer la race chevaline, prit une mesure qui répondait bien à son humeur expéditive; il enjoignit aux gouverneurs de comtés de faire tuer tous les chevaux au-dessous d'une certaine taille : initiative trop radicale qui ouvrait la voie à l'arbitraire, impuissante du reste à régénérer la race. Il agit plus sagement en établissant des courses de chevaux en diverses villes, à Chester & à Stafford. Dans ces luttes entre chevaliers qui ne couraient que pour l'honneur, ce qu'on recherchait avant tout, c'était la vitesse du cheval de guerre capable de porter un homme d'armes du poids de 300 livres, & comme les chevaux de course proprement dits étaient encore inconnus, on ne voyait sur les rangs que des chevaux de guerre ou de chasse. A défaut d'un hippodrome dans le sens moderne, les réunions se réduisaient à une sorte de *courses au clocher* ou *steeple-chases :* les coureurs se lançaient à travers la campagne, souvent sur le terrain le plus accidenté; les vainqueurs recevaient comme prix des clochettes de bois ornées de fleurs,

plus tard des clochettes d'argent[1], disputées chaque année le jour du mardi-gras.

Le XVIIe siècle amena de sensibles progrès : Jacques Ier fixa des époques régulières aux courses de Newmarket, Croydon & Enfield Chase ; il profita surtout de son séjour au manoir de Nonsuch près d'Ewell pour leur donner un caractère en quelque sorte national, & dès cette époque on vit des gentlemen-riders monter eux-mêmes leurs chevaux, si bien que son règne marqua la première période dans l'histoire des courses en Angleterre. Il fit plus encore, & songea à essayer la race arabe en achetant un superbe étalon; mais une vieille prévention nationale vint paralyser ses efforts. Charles Ier & Charles II, tout en important un certain nombre de juments & d'étalons arabes, turcs & persans, dont les produits offrirent à l'élevage anglais des éléments de premier ordre, encouragèrent les courses reconnues dès lors comme le meilleur moyen de sélection; le premier ajouta aux courses de Newmarket celles de Hyde-Park alors aux portes de Lon-

(1) D'où l'expression : *run the bell.*

dres; le second remplaça l'antique clochette d'argent par une aiguière ou un plateau d'argent (*run the plate*) de la valeur de 100 £.

Les propriétaires commençaient à parier entre eux & l'art de l'entraînement en était à ses débuts : on surveillait l'hygiène du cheval, on lui imposait des exercices réguliers pour développer ses aptitudes naturelles; seule la réglementation du poids était encore négligée. C'est à ce moment, un siècle après Jacques Ier & ses efforts infructueux qu'un particulier du Yorkshire, M. Darnley, renouvela, cette fois avec plus de succès, la tentative d'importer des chevaux de pure race arabe. En 1714, il reçut de son frère, agent d'affaires à Alep, un étalon de race syrienne dont l'apparence irréprochable annonçait la vitesse & l'endurance. *Darnley Arabian* se heurta d'abord à l'ancien préjugé, & longtemps on lui refusa toute jument. Mais en constatant la qualité de ses premiers produits, l'opinion des cercles compétents se retourna en sa faveur, & c'est à lui presque seul que l'Angleterre doit la race de ses pur-sang. L'alezan *Eclipse,* issu de lui, est l'un des plus fameux coureurs dont les annales

hippiques aient gardé le souvenir. Né au cours de la grande éclipse de 1764, il appartint d'abord au duc de Cumberland & ne fit ses premières preuves qu'à l'âge de cinq ans, à Epsom : portant 168 livres, il parcourut quatre milles en huit minutes & depuis lors remporta avec la même charge onze fois le prix de vaisselle plate du roi. Jamais il ne fut frappé, ni même menacé de la cravache, jamais chatouillé de l'éperon; toujours il a soutenu avec aisance l'effort de ses concurrents, s'allongeant & les dépassant avec une persévérance que rien ne lassait. Il mourut en février 1789.

Le Parlement vit avec défaveur le développement trop rapide des courses : sans songer à l'entraver, il voulut du moins le régulariser & fixer à cinq ans l'âge d'admission des chevaux. Nul éleveur ne put faire courir plus d'un cheval dans chaque réunion. La création du Jockey-Club, en 1750, & la fondation, par lord Derby, de la course qui a gardé son nom, en 1780, achevèrent de donner à ces fêtes hippiques, avec des règles fixes, leur caractère définitif.

Tandis que l'Angleterre entrevoyait de bonne heure le but réel de ces épreuves pu-

bliques & le concours qu'elles devaient apporter, par l'infusion d'un sang nouveau, à la rénovation des races indigènes, en France on semblait fermer les yeux sur ces questions élémentaires. Les croisades avaient bien amené dans le pays nombre de chevaux arabes que les chevaliers, séduits par leurs qualités, croisèrent avec les races locales[1]; plus tard, au temps de Louis XIII, les chevaux anglais furent, à cause de leur rapidité, recherchés pour la chasse : c'était en vain. On s'en tenait à ces bêtes de grosse & forte taille, exigées par le poids sans cesse croissant de l'armure & du harnachement, & dont van der Meulen a fixé le type dans ses tableaux de batailles. Les cavaliers ne manquaient pas, en France, qui, sans le savoir, couraient des steeple-chases : à plusieurs reprises furent données des courses de genres variés, mais toujours soumises à des

[1] Le *destrier* ou grand cheval de bataille était ainsi nommé parce que le page qui le conduisait en main le tenait à sa droite; le *palefroi*, de moindre taille, était le cheval de chasse & de parade; le *roncin*, cheval de voyage, était moins brillant que le palefroi, mais plus solide & de plus de fond. La *haquenée* était une jument de promenade pour les femmes.

règlements d'origine anglaise. Dubuisson-Aubenay nous a laissé, à la date du 15 mai 1651, le premier texte que l'on connaisse sur une course de chevaux en France :

«Ce jour après dîner, il y a eu prix & gage de mille écus pour course de chevaux au bois de Boulogne, entre les prince de Harcourt & duc de Joyeuse, sur chacun un cheval nourri au village de Boulogne, ainsi que l'on nourrit les chevaux de course en Angleterre, à savoir depuis trois semaines ou un mois de pain fait avec anis, & de faveroles au lieu d'avoine, & les derniers jours d'œufs frais au nombre de deux ou trois cents. Ils ont mené leur course de la barrière de la Muette ou Meute & poussant par le grand chemin droit vers Saint-Cloud. Tournant sur la droite, au dedans de l'enclos, par la grande route qui revient au château de Madrid, ont été également & sans avantage. Le prince d'Harcourt, vêtu d'un habit fait exprès & très étroit, un bonnet en tête juste & ses cheveux dedans, mais ayant trois livres de plomb en sa poche pour peser autant que le Plessis du Vernet, maître d'Académie, qui courait en la place & sur le cheval

du duc de Joyeuse. Mais au tournant de Madrid où ils passèrent devant le sieur Dauphin, là attendant à cheval, selon leur faction, le Plessis prit le devant & arrivant cent pas devant l'autre à la barrière de la Meute, gagna le prix. Force gens de la cour y estoient[1] ».

L'administration de Colbert, qui n'admettait aucune discussion sur les mesures prises, était trop peu avisée pour entrevoir tous les avantages d'un croisement avec une race plus pure & plus vivace : son action fut déplorable. Solleysel, l'éminent écuyer contemporain, semble même positivement opposé à l'institution des courses; dans sa traduction annotée de l'ouvrage de Newcastle, qui parut en 1677 il nous a laissé, au milieu de détails intéressants sur l'entraînement de son temps, des réflexions qui dénotent peu d'enthousiasme. « En Angleterre ils ont des chevaux destinés seulement pour faire de grandes courses; ils sont si curieux de ce divertissement qu'ils les nourrissent exprès pour cela; & leurs chevaux, qui sont naturellement de grande haleine, &

(1) *Journal des guerres civiles*, publ. par G. Saige. Paris, 1885, t. II, p. 66-67.

qui ont une extrême vitesse, sont mis en un tel estat par cette sorte de préparation, qu'ils fournissent & font des courses incroyables, non pas au petit & au grand galop comme les nostres, mais à toutes jambes; en sorte que ceux qui ne l'ont jamais veu, ont peine à se persuader comme un cheval peut résister à la violence de leurs courses pendant cinq & six milles, & on en voit beaucoup en ce pays-là fournir des courses de cette longueur.

«Pour choisir un cheval de course, il le faut long de corps, nerveux, de grande ressource & fort vite..... Le cheval doit estre anglois, barbe ou au moins de légère taille, la jambe assez mince. Il ne lui faut point donner d'avoine ni de foin, mais du pain moitié orges moitié fèves, de l'eau tiède à boire où vous mettrez sur un seau une jointée de farine de fèves & d'orge..... On ne doit courre ces chevaux qu'avec des filets fort menus, avoir des habits fort joints au corps, point de casaque volante, un bonnet au lieu de chapeau, de petits esperons fort aigus. En voilà assez pour satisfaire la curiosité de ceux qui auront envie de préparer des chevaux comme on le pratique en Angle-

terre; pour moi, j'aime mieux dresser un cheval pour la guerre ou le manège, que de le préparer à pareilles courses, où le soin & la peine sont plus grands que le plaisir qu'on en retire.»

A ce moment encore les plus grands seigneurs couraient sur leurs propres chevaux; ce n'est que plus tard que germa l'idée de les faire monter par des *palefreniers* ou *postillons*[1], & cela à l'exemple de l'Angleterre. Le match de 1651 entre Harcourt & Joyeuse n'eut de suite qu'en 1683; cette année-là Louis XIV assista avec la cour à une course internationale à Achères : le duc de Monmouth, sur un cheval hongre, la gagna & reçut du roi un prix de 1,000 louis. En 1684, nouvelle course à Saint-Germain, & en 1685 encore à Achères, un match entre deux chevaux montés par des grooms anglais pour le duc de Vendôme & le Grand Écuyer. Des paris considérables furent engagés, & déjà alors le groom du cheval battu

[1] On désignait sous ce nom les jockeys dont l'appellation, de forme anglaise, a du reste une source toute française : ce n'est rien de plus qu'une altération du mot *jacquet*, qui signifiait un petit valet &, par extension, un petit vaurien.

fut accusé d'avoir accepté la forte somme. En 1692, réunion au Pecq : cette dernière, rapporte Dangeau, fut «fort belle, & le cheval du Grand Prieur de Vendôme gagna de deux longueurs de cheval»; le vocabulaire moderne commence à percer. En 1700 «il se fit une course du pont de Sèvres à la porte de la Conférence[1], entre M. le duc de Mortemart, M. le marquis de Saint-Germain & M. de Raré. Ils coururent eux-mêmes sur leurs chevaux & chacun pariait 100 louis d'or pour le sien. M. de Raré gagna : il vint en moins de onze minutes d'un terme à l'autre. Il faut pour cela qu'un cheval soit bien vite & que celui qui le monte ait beaucoup d'adresse à le mener[2]».

Tandis qu'au delà du détroit le public, comprenant l'utilité de ces épreuves, y apportait un intérêt soutenu &, les grands propriétaires, leur appui matériel sous forme de prix, du côté français les courses se heurtèrent longtemps à la résistance des préjugés & de la routine, qui ne voulaient y voir qu'un passe-temps mondain à l'usage de quelques oisifs privilé-

(1) A l'extrémité du Cours-la-Reine.

(2) *Mercure galant,* juillet 1700, p. 202-3.

giés. Lentement l'attention se porte sur les pratiques anglaises, & les courses à la manière moderne, avec jockeys aux couleurs du maître, pistes, juges, favoris, handicaps, bookmakers & paris s'introduisent en France : l'une se donna le 1er juillet 1700. «Il ne s'en fait guères de pareilles en France, & elles sont assez ordinaires en Angleterre. C'est ce que les Anglais appellent «courir la vaisselle» (*run for a plate*). Ils ont des chevaux qu'ils estiment fort, qu'ils vendent cher & qui ne sont dressés que pour cela. M. le duc de Chartres en a un qu'il a fait acheter 600 pistoles à Londres. La vitesse de ce cheval a donné occasion à cette dernière course. M. l'ambassadeur d'Angleterre en a trois qu'il n'estime pas moins & M. le Grand Prieur en a un qui ne le cède pas aux autres. On proposa de parier sur la vitesse de ces cinq chevaux anglais. Les grands seigneurs de la cour, selon l'usage d'Angleterre, s'offrirent de donner quelque chose pour celui des palefreniers qui monterait le cheval qui arriverait au terme marqué plus tôt que les autres. On nomma un homme de confiance qui tint un mémoire des personnes & des sommes qu'ils

offraient. On fit ensuite planter quatre gros poteaux en carré, à la distance de 1,000 pas l'un de l'autre. On nomma des juges de la course. Monseigneur voulut bien l'être.» Le roi d'Angleterre y vint avec le prince de Galles & leur suite. Monseigneur, le duc de Bourgogne, le duc de Chartres, le prince de Conti le Grand Prieur «s'y trouvèrent de même avec un concours prodigieux de personnes de marque de la cour & de la ville. Cette course se fit autour de ces quatre poteaux & on la recommence à trois reprises, après qu'à la fin de chacune on a essuyé & rafraîchi les chevaux avec du biscuit & du vin d'Espagne, avec quoi on les nourrit. Le premier poteau d'où l'on part est en forme de potence où sont attachées des balances où l'on pèse les hommes & les harnais des chevaux qui doivent courir. On attache du plomb aux plus légers pour les rendre tous d'un poids égal. Le signal donné, les cinq palefreniers à cheval, habillés fort galamment de taffetas & de satin, tous de couleur différente, partent comme des éclairs & reviennent en peu de minutes au premier pilier d'où ils sont partis, tournant toujours au

dehors des quatre; *car celui qui couperait par dedans aurait perdu la course sans retour.* Il y avait des paris considérables, & les plus forts étaient pour le cheval de Monseigneur le duc de Chartres. A la troisième course il arriva le premier au dernier poteau, mais le cheval de M. le Grand Prieur l'avait devancé aux deux premières, & à la troisième il arriva le premier à distance, ce qui suffirait pour gagner, selon les règles de cette course. Ce qu'on appelle «la distance» est une manière de drapeau qui est entre les deux derniers poteaux, à 250 pas du terme où finit la course. Le cheval de M. le Grand Prieur gagna donc les trois courses; l'adresse du palefrenier qui le montait n'eut pas moins de part à ce succès que la vitesse même du cheval [1] ».

Les chroniques de la Régence & du temps de Louis XV relatent moins des courses proprement dites que des paris qui appartiennent encore à l'histoire de l'équitation à Paris. Barbier mentionne, à la date du 6 août 1722, un épisode de ce genre. «On a exécuté, jeudi 6,

(1) *Mercure galant,* juillet 1700, p. 196-202.

un fameux pari. M. d'Esteing, marquis de Saillant, lieutenant-colonel du régiment des gardes, avait parié d'aller & revenir deux fois, à cheval, de la porte Saint-Denis au château de Chantilly, entre six heures du matin & midi. Il pariait 20,000 livres; M. le Duc pariait pour lui contre différents seigneurs de la cour, & le total allait, dit-on, à 80,000 livres. Il y a 9 lieues jusqu'à Chantilly, cela faisait 36 lieues en 6 heures; permis à de Saillant de changer de chevaux tant qu'il voudrait, & on lui avait donné à choisir dans toutes les écuries du roi & des seigneurs. Il avait essayé plus de 200 chevaux & en avait choisi 16 qui sont, comme l'on entend, ce qu'il y a de plus parfait dans le royaume pour la vitesse.

«Jeudi on avait dressé, sous la porte Saint-Denis, un échafaud où étaient toutes les dames de la cour, M. le Duc, le comte de Charolais, le prince de Conti & autres seigneurs. Il y avait aussi environ 4,000 âmes, tant dans le faubourg Saint-Denis que sur la route, à cheval & en carrosse. De Saillant fut de retour à la porte Saint-Denis avant 9 heures ayant déjà gagné plus de 15 minutes sur la

moitié de la course. Il but un verre de vin à la santé des dames, & jeta le verre en l'air (il avait bu pareillement dans la cour de Chantilly), cela étant du marché, repartit sur le champ & revint pour la seconde fois à la porte Saint-Denis à 11 h. 35; en sorte qu'il a gagné de 25 minutes. On lui avait préparé un lit à la porte Saint-Denis chez un limonadier, où il est demeuré une heure & demie..... On peut regarder cela comme une forte course, & il faut être non seulement bon écuyer, mais robuste pour courir six heures de suite d'une pareille vitesse. Quelques seigneurs avaient voulu suivre pendant un certain temps, mais ils ont perdu haleine. De Saillant ne descendait pas de cheval aux relais; il côtoyait le cheval & passait d'un étrier à l'autre. Le temps ne lui a pas été favorable, car il plut depuis huit heures du matin jusqu'à midi, mais M. le Duc avait eu la précaution, soit pour la sécheresse du pavé, soit pour la pluie, de faire sabler tous les passages de ville ou village[1] ».

[1] *Journal* de Barbier, éd. La Villegille, t. I, p. 151-152.

Quatre ans après, le même gentilhomme voulut renouveler sa prouesse sur un autre point. «Mai 1726. Il a été exécuté ce mois-ci une course de cheval vigoureuse. M. le marquis de Saillant avait parié contre M. le marquis de Courtenvaux qu'il viendrait en trente minutes sur le même cheval de la grille de Versailles à la grille des Invalides. Le pari était de 6,000 livres, & tous les seigneurs avaient fait en outre des paris particuliers. Madame de Saillant ayant supplié le roi de défendre à son mari de faire cette course, à cause de la montagne de Sèvres qu'il faut descendre & où le cheval peut s'abattre, la défense a été faite; mais M. de Saillant a proposé son valet de chambre pour courir à sa place. Celui-ci a eu trois chevaux à choisir dans l'écurie de son maître; il en a fait l'essai plusieurs fois, & on a nourri le cheval qui devait courir au biscuit & au vin de Champagne. Le jour a été fixé au jeudi 9 mai pour partir de Versailles à six heures précises du soir. On a pris deux pendules de l'Observatoire, montées également, dont l'une a été mise à la grille de Versailles, & l'autre à celle

des Invalides. Cette dernière était enfermée, jeudi, dans une guérite dont M. de Coigny avait la clef, & où se trouvaient aussi plusieurs seigneurs pour être juges.

« Afin de raccourcir le chemin de la plaine de Grenelle, on avait fauché des seigles & fait un sentier de 3 pieds de large, en ligne droite depuis Sèvres. Ce chemin était marqué par de grands bâtons piqués en terre, au bout desquels il y avait des papiers blancs. Un homme du guet à cheval, ou de la maréchaussée, était près de chacun de ces piquets pour empêcher que personne ne se mît dans le sentier, & surtout pour en éloigner les chiens. Le temps était assez beau, quoiqu'un peu couvert, & il y avait dans la plaine un nombre infini de carrosses qu'on avait laissés passer aux Invalides jusqu'à une certaine heure, ainsi que beaucoup de monde à pied. Lorsque le cavalier passa devant moi, il était précédé & suivi de quelques seigneurs qui l'accompagnaient depuis Sèvres ou les environs, pour animer son cheval. Il n'allait cependant que le grand galop ordinaire. Il arriva à la grille deux minutes trente secondes au delà de la demi-heure

&, par conséquent, plus tard qu'il ne fallait, en sorte que M. de Saillant a perdu.

« Cette course est néanmoins très vigoureuse pour le cheval ; mais plusieurs raisons l'ont fait perdre : 1° on dit que le cheval a été trop pressé d'abord ; 2° le pari ayant été fait par M. de Saillant qui pesait quarante livres de plus que son valet de chambre, il a fallu remettre le poids sur le cheval, & pour cela le valet de chambre portait comme un corps de buffle ou plastron, dans le devant & le derrière duquel on avait réparti les quarante livres ; or ce poids mort fatigue davantage l'animal & incommode beaucoup l'homme ; 3° il y avait eu de la pluie ce qui rendait la terre & ce chemin nouveau difficile [1]. »

Persistant à s'aveugler sur le résultat pratique auquel devaient tendre les courses, l'opinion publique devait, par une conséquence toute naturelle, dédaigner aussi le concours qu'y pouvaient apporter les races orientales. En 1731, le bey de Tunis, à la suite d'un traité de commerce, envoya au roi huit chevaux

(1) *Journal* de Barbier, éd. La Villegille, t. I, p. 235-237.

barbes; brusques d'allure, aux jambes sèches, à l'aspect sauvage, aux formes anguleuses & maigres, ils furent reçus avec insouciance dans les écuries royales & traités sans ménagement. La vogue était encore, pour la guerre & la chasse, aux chevaux de race anglaise, massifs, de taille peu élevée, & aux lourds mecklembourgeois; mal soignés, dédaignés, les huit barbes se révoltèrent dans leur fierté native contre les mauvais traitements, devinrent vicieux, & on finit par s'en défaire à tout prix.

Un jour un Anglais, M. Coke, de passage à Paris, vit un charretier frapper brutalement un cheval épuisé sous le poids d'une lourde charrette; il reconnut le type de la pure race arabe. Sur-le-champ il acheta & emmena le cheval, qui était le dernier survivant des huit barbes du bey de Tunis. L'animal, entré dans l'écurie de lord Godolphin, en Angleterre, produisit un poulain grêle & sauvage dont on ne fit d'abord pas grand cas; puis ses exploits précoces sur les champs de courses où il triompha aisément de rivaux redoutables ouvrirent les yeux de tous sur les qualités du cheval qui l'avait produit; & son maître lui donna le nom

d'*Arabian Godolphin.* C'est ce dernier qui avec *Darley Arabian* est sans doute devenu la souche des pur-sang dont les éleveurs anglais ont réussi, par des croisements judicieux, à tirer un si grand parti.

Dans l'automne de 1754, un jeune Anglais, lord Pascool, avait amené en France des chevaux de pur sang anglais, dont il avait aisément fait ressortir la supériorité : pour convaincre les opposants, il fit, à titre d'épreuve, une course en personne de Fontainebleau à Paris. Elle fut considérée plutôt comme un spectacle distrayant que comme une expérience sérieuse : toutes les gazettes en parlèrent, mais sans rappeler le nombre des chevaux de rechange, ni l'allure du cavalier, ni aucun autre détail qui eût pu permettre de comparer la valeur respective des chevaux anglais & français.

« Aujourd'hui mardi 29 (octobre 1754) s'est exécuté un pari de courses de chevaux. Un lord anglais de vingt-trois ans qui a, dit-on, 100,000 écus de rente, a parié 1,000 louis avec M. le duc d'Orléans qu'il viendrait en deux heures de Fontainebleau à la barrière

des Gobelins à Paris, à cheval & en changeant de chevaux. Son intérêt était d'en changer le moins qu'il pourrait. Il a fait la course pour essai dimanche 27, & il a réussi. Il s'est couché cinq quarts d'heure dans un lit après sa course, & il a remonté en chaise de poste pour retourner à Fontainebleau. Voyant du beau temps, il a pris aujourd'hui 29; il est parti de Fontainebleau à 7 heures moins 5 minutes 1/2 du matin & il est arrivé à la barrière à 9 heures moins 12 minutes 1/2, en sorte qu'il a gagné de 7 minutes, & il a fait la course sur trois chevaux. Il avait encore parié avec d'autres seigneurs, & il y avait aussi des paris considérables pour & contre entre différents particuliers.

« On dit que le roi met cinq heures en carrosse de Versailles à Fontainebleau, & que les mousquetaires qui le suivent quatre lieues, font les dites quatre lieues en cinq quarts d'heure. La vitesse d'un cheval anglais est bien différente.

« Il devait y avoir de la maréchaussée sur le chemin pour lui laisser un côté libre, car il fallait n'être arrêté ni détourné. Au surplus, il faut être bien fou, à 23 ans, avec 100,000 écus

de rente, pour exposer sa santé & quelquefois pis par un accident, pour un pareil pari [1]. »

Durant la guerre de sept ans, les officiers français qui se trouvèrent en face des Anglais eurent mainte occasion d'apprécier la supériorité de leurs chevaux. Après la paix de 1763, plusieurs se rendirent à Newmarket, où ils ne furent pas toujours, paraît-il, vus de très bon œil. En 1768, lord Carlisle [2] écrivait à son ami Sebwyn : « Je plains mes amis de Newmarket qui vont être importunés par ces Français ». La froideur de l'accueil ne les empêcha pas d'étudier le système d'entraînement adopté & ses excellents résultats : nul ne tint le moindre compte des observations qu'ils rapportèrent. Alors comme toujours les coteries de cour étaient toutes puissantes, & l'initiative faisait défaut ; la réforme profonde que réclamaient quelques hommes clairvoyants souleva la résistance unanime des intérêts menacés. Mais

(1) *Journal* de BARBIER, édit. La Villegille, t. IV, p. 44-45.

(2) Alors encore un simple arbitre de la mode dans les rangs de la jeunesse dorée ; l'année d'après il devait entrer à la Chambre des lords & y prendre, durant un quart de siècle, une part notable aux affaires publiques.

l'idée du progrès avait déposé en terre quelques grains d'une semence féconde qui devait lever un peu plus tard.

Ne cessant de s'atténuer à travers les transformations successives, les anciens exercices de la noblesse française, tournois & joutes, puis les courses de bagues & de têtes qui elles-mêmes n'offraient plus d'intérêt, avaient disparu au XVIIIe siècle. Un certain amollissement des mœurs se répandait, & Voltaire [1] ne manqua pas de relever le fait. « Il s'est fait des révolutions dans les plaisirs comme dans le reste. » Les professeurs d'arts chevaleresques étaient dans le deuil, & leurs écrits n'étaient pleins que de leurs doléances. Dans son *École de cavalerie,* La Guérinière déjà avait constaté que les gentilshommes renoncèrent aux tournois & aux joutes, préférant « la mollesse à ces nobles exercices » ; enfin l'équitation même semblait tenue en moindre estime ; les raffinements si admirés au temps de Louis XIV, « les beaux airs qui faisaient l'ornement de nos manèges & le brillant des revues, des pompes

[1] Voir l'*Essai sur les mœurs,* ch. X : Des tournois.

8.

& des parades » n'étaient plus de mise : on ne songeait qu'à simplifier & à faciliter; & pour voyager, on aimait mieux *s'emboîter* dans une voiture que de monter à cheval. Au temps où tout ce qui venait d'Angleterre était sûr d'un brillant accueil en France, les élégants favorisèrent l'importation des vraies courses, rares jusque-là, avec paris & jockeys, du sport par procuration. On s'y rendait à cheval, montant à l'anglaise, sur des selles anglaises, vêtu de *riding coats* (redingotes) anglais.

Le 28 février 1766, Horace Walpole le philosophe, l'ami de Mme Du Deffant, mandait de Paris à l'un de ses correspondants, Will. Cole : « Aujourd'hui je suis allé par le bois de Boulogne à la plaine des Sablons pour assister à une course de chevaux montés en personne par le comte de Lauraguais (1) & par lord Forbes.

(1) Célèbre par son goût très vif pour les lettres & le théâtre, & par son esprit. Il écrivit divers fragments d'une valeur inégale, mais qui lui attirèrent l'amitié de Voltaire, & réunit avec grand soin une précieuse bibliothèque. Bien plus, il contribua, au prix d'un sacrifice pécuniaire, à réformer la technique du théâtre & obtint de la Comédie-Française la suppression des banquettes où *les gens à la mode* venaient s'asseoir des deux côtés de la scène, au grand pré-

Tout Paris était en mouvement depuis 9 heures du matin : les carrosses & la foule étaient innombrables pour voir un spectacle si nouveau. Le croiriez-vous? il y avait là un Anglais pour lequel tout cela était aussi nouveau, & cet Anglais, c'était moi. Bien que je demeure à deux milles d'Hounslow, que je sois allé cinquante fois dans ma vie à Newmarket & que j'aie passé par là à l'époque des courses, je n'en avais jamais vu une seule d'un bout à l'autre. Lauraguais a été distancé au second tour. Ce qui ajoutait au piquant de l'aventure, c'est qu'au même moment son frère était à l'église pour se marier; mais, comme Lauraguais est assez mal avec son père & avec sa

judice de l'illusion théâtrale. Il fut le premier amant de Sophie Arnould qui eut de lui trois enfants. Exaspéré par les assiduités du prince d'Hénin auprès de sa maîtresse, il soumit à la Faculté de médecine la question suivante : «MM. de la Faculté sont priés de donner en bonne forme leur avis sur toutes les suites possibles de l'ennui sur le corps humain, & jusqu'à quel point la santé peut en être altérée.» — La Faculté répondit que l'ennui pouvait entraîner des troubles graves, à la longue le marasme & même la mort. Muni de cet avis, Lauraguais chargea un commissaire de porter plainte contre le prince d'Hénin pour tentative d'homicide sur la demoiselle Arnould qu'il ne quittait pas depuis cinq mois & plus.

femme, il a choisi cet expédient pour constater qu'il n'était pas au mariage[1]. »

Le duc de Lauzun fut l'un des fondateurs des courses en France : c'était le même qui devait un peu plus tard, comme duc de Biron, siéger aux États généraux pour la noblesse de Quercy &, malgré les services rendus à l'armée du Rhin, puis à celle de Vendée, laisser sa tête sur l'échafaud révolutionnaire. Dès 1773, il fit courir en Angleterre. « J'eus envie de la grosse coupe d'or. J'avais d'assez bons chevaux à Newmarket. J'envoyai un des meilleurs coursiers à Ipswich : son âge, son nom, dix guinées suffisaient pour le faire admettre. Un petit garçon vêtu de noir suivit bien ses instructions, resta modestement pendant toute la course derrière le cheval de sir Marmaduke, & à cent pas du *winning post,* passa comme un éclair; on lui donna la coupe[2]. »

En 1775, il arriva à Versailles, remporta un succès, dans la plaine des Sablons, à ce qu'on

[1] Lettres écrites pendant ses voyages en France 1739-1775, traduites par Baillon. Paris, 1872.

[2] *Mémoires de Biron,* publ. par Lacour. Paris, 1858, p. 132.

appellerait aujourd'hui la réunion de printemps, & revint encore à Paris pour les courses d'automne. « Je revins à Paris, & mon retour à la Cour fut au moins aussi brillant que l'avait été mon départ. Une course de chevaux français, où mon cheval monté par un gamin gagna, acheva de me mettre à la mode. La reine parut vivement désirer d'en voir & il y en eut un grand nombre d'arrangées pour le printemps prochain [1]. »

.....« Le commencement du printemps ramena les courses, j'avais beaucoup de chevaux engagés, pour lesquels la reine pariait toujours, quoique dans sa société on le trouvât mauvais. Dans les premiers jours d'avril, je fis courir un cheval contre un de ceux de M. le duc de Chartres, pour une somme fort considérable, beaucoup trop sans doute. La reine s'en occupa beaucoup, vint à la course, & un moment avant le départ des chevaux, me dit : « J'ai « tant de peur que, si vous perdez, je crois que « je pleurerai. » — Cela fut remarqué & blâmé. Mon cheval gagna assez facilement, & le

[1] *Mémoires de Biron*, ouvr. cité, p. 213.

public, qui m'aimait mieux que le duc de Chartres, m'applaudit longtemps. La reine en fut transportée de joie. J'eus toutes les peines du monde à l'empêcher d'avoir des chevaux de course. Ce fut, je crois, la plus grande preuve de mon crédit sur elle[1]. »

Quelques années après, en 1776, l'anglomanie battait son plein, & l'on songeait à Versailles à organiser des courses à l'imitation de celles d'outre-Manche. Les *Mémoires secrets* de Bachaumont, qui suivent de près toutes les particularités touchant à cette question, observent, à la date du 7 mars 1776, que « le goût des exercices semble reprendre chez nous d'une manière très propre à fortifier notre jeune noblesse de la cour, depuis longtemps énervée par une vie molle & futile : non seulement les courses à cheval se multiplient, mais on en fait aujourd'hui à pied : il y en a eu dernièrement une au Luxembourg entre un des fils du duc de Coigny, M. de Sezvalet & le chevalier de Fitz-James.

« Le 28 mars. Il y a eu hier encore une

[1] *Mémoires de Biron*, ouvr. cit., p. 252.

course au même lieu [1] & en la présence de la reine & autres personnages de la famille royale. M. de Fénelon qu'on a plaisanté sur sa chute & qu'on disait ne pouvoir manquer de gagner puisqu'il allait *ventre à terre,* n'a pas osé se risquer; & ce sont les jacquets qui ont couru. M. de Nassau [2] a gagné; le duc de Chartres a eu aussi l'avantage contre le duc de Lauzun.

« Le 7 novembre. Toute la cour s'amuse beaucoup, excepté le roi; S. M. n'a été encore à aucune des courses, elles paraissent même lui déplaire. Le comte d'Artois lui ayant proposé de parier pour lui, S. M. a répondu qu'elle le voulait bien; pressée de s'expliquer sur la somme, elle a répondu qu'elle irait jusqu'à un écu de 3 livres, persifflage qui n'a point amusé S. A. R. Le roi a annoncé que les courses ne dureraient pas longtemps; mais

(1) Il y avait eu, quatre jours plus tôt, une course en cabriolet de la porte de la Conférence à Versailles & retour, entre MM. de Fénelon & de Fontenilles : le premier creva son cheval à Sèvres, le second à la rentrée à l'écurie.

(2) Le prince de Nassau-Siegen, célèbre par sa vie aventureuse. Privé par l'Empire de ses domaines héréditaires en Allemagne, il s'attacha au service de la France comme colonel d'infanterie.

comme S. M. est bonne & facile, peut-être ne persistera-t-elle pas dans le dessein de les proscrire.

« 11 novembre. Ce n'est que le 13 qu'aura lieu la fameuse course annoncée pour le 12. Le coursier de M. le comte d'Artois doit y paraître pour la première fois, & le notaire Clos-Dufresnoy a déjà pour 3,800 louis de paris consignés. On ne s'accorde pas sur le mérite de ce cheval : quelques gens prétendent qu'il est usé, & que l'ancien propriétaire qui l'a vendu est un des parieurs contre, sous un autre nom. On confirme que cette course sera la dernière; mais on parle de tournois au Champ de Mars, spectacle plus magnifique, plus noble & plus digne de la galanterie française. »

On voulait créer un champ de courses dans la plaine des Sablons, encore non bâtie alors, où Walpole, en 1776, avait assisté à une réunion. Le 6 novembre, la série débuta par un match de 6,400 mètres *Tencer,* au marquis de Conflans, âgé de 7 ans, portant 127 livres, & *Comus,* au comte d'Artois, 6 ans, 130 livres, tous deux issus d'étalons de pur sang anglais;

prix : 2,500 livres, gagné par *Tencer*. Le 7, match de 1,600 mètres entre *Dethroner,* à M. Fitzgerald, qui battit un cheval arabe du prince de Nassau; prix : 5,000 livres. La course du 8 fut la plus intéressante, la première en France pourvue d'une organisation régulière, où les poids furent enregistrés & les distances fixées d'avance. Le prix fut gagné par *l'Abbé,* au prince de Guéméné, contre *Partner,* au duc de Chartres, & *Frivole,* au comte d'Artois.

Malheureusement l'imitation du régime anglais n'existait encore qu'à la surface : les nobles promoteurs y cherchaient surtout l'occasion d'étaler leurs équipages, les femmes leurs toilettes, tous un prétexte pour passer quelques heures agréables, bien plus que l'amélioration de la race chevaline. Ils faisaient courir comme ils allaient à l'Opéra ou dans un boudoir haut coté, & les opposants n'avaient pas tort dans leurs critiques qui ne voyaient dans ce passe-temps qu'une source de folies nouvelles.

« Nous les avons copiées (les courses) des Anglais, écrit Mercier [1]; c'est la bête qui rem-

[1] *Tableau de Paris*. Amsterd. 1782-1783, t. V, p. 224-225.

porte le prix. On fait jeuner le jockey qui doit conduire afin qu'il pèse moins. Les paris s'ouvrent, & il se perd beaucoup d'argent..... On ne parle donc plus que du *cheval barbe,* du petit duc; & le goût des chevaux qui courent a succédé à l'esprit de la chevalerie entièrement éteint. On se transporte dans la plaine des Sablons pour voir courir des animaux efflanqués qui passent comme un trait, tout couverts de sueur au bout de six minutes; & nous mettons ensuite dans les discussions qui résultent de ces courses un air de profondeur & une importance qui ont quelque chose de burlesque. Cette singerie de nos voisins n'a pas rétabli, comme chez eux, ainsi qu'on l'eût d'abord imaginé, la perfection des races : c'est que l'on n'a permis ces jeux olympiques qu'aux princes & aux grands seigneurs; ils eussent été néanmoins plus utiles dans des rangs moins élevés. » Les femmes elles-mêmes s'en mêlaient; c'était une nouveauté dont elles s'engouaient comme de leur « sensibilité », de leur passion pour la nature & les petits vers. « Les femmes ajoute-t-il plus loin, assistent aux courses, & ne paraissent avoir aucune pitié de ces adolescents

aux cheveux tondus, qui se rendent poussifs ou asthmatiques, pour faire gagner M. le duc, lequel remporte le prix de la course dans son lit..... (Elles) conduisent des calèches, & après avoir passé des nuits au bal, il faut qu'elles prennent parti pour telle ou telle jument. Le jockey perd son nom & ne porte plus que celui de la bête qu'il monte, il est toujours jugé fort inférieur à l'animal qui réunit tout l'intérêt & tout l'espoir. Ce n'est pas là tout à fait l'ancien esprit de la chevalerie; mais il est entièrement éteint. Et qu'importe un ridicule de plus ajouté à nos incroyables petits ridicules? On a reconnu, il est vrai, qu'un coursier impétueux & docile supposoit à la fois la perfection d'une branche d'économie domestique & l'art important de croiser les races. Mais l'extravagance s'est mêlée aux premières spéculations, & ce qui pouvoit tourner au profit de l'espèce n'est plus devenu qu'un luxe, fantaisie de prince[1]. »

C'est surtout Mercy-Argenteau qui ne tarit pas en doléances : l'agent dévoué & clairvoyant que Marie-Thérèse avait placé auprès de sa

[1] Mercier, *ouvr. cit.*, t. VIII, p. 40-42.

fille comme un conseiller d'expérience, un peu aussi comme un correspondant confidentiel, mande à l'impératrice l'effet fâcheux d'un plaisir accueilli avec empressement à la cour de la reine & des princes, & le mauvais ton de ces réunions. « M. le comte d'Artois, le duc de Chartres[1] & un nombre de jeunes gens ont remis en vogue les courses de chevaux; elles se font près de Paris, & la reine y assiste régulièrement. S. M. après avoir été la nuit du 11 au bal de l'Opéra jusqu'à 5 heures du matin, rentra à Versailles à 6 heures & demie, & en repartit à 10 heures pour venir voir une course de chevaux qui se faisait près du bois de Boulogne. Des promenades si multipliées, si rapides, & qui pourraient déranger une santé des plus robustes, occasionnent des critiques; mais toutes les représentations à faire là-dessus deviennent inutiles, parce que le roi est le premier à engager lui-même la reine à ces sortes d'amusements[2]. »

[1] Philippe-Égalité.

[2] 28 février 1776. *Correspondance du comte de Mercy-Argenteau avec Marie-Thérèse,* publ. par Arneh & Geffroi. Paris, 1874, t. II, p. 430.

A la course donnée aux Sablons le 18 mars, la reine, venue avec Monsieur, Madame & le comte d'Artois, ne fut pas, remarque Mercy, saluée par les acclamations habituelles; elle s'y laissait entraîner avec l'impétuosité de son caractère, au grand préjudice du prestige royal qui souffrait de promiscuités inévitables. « Chaque semaine il y a eu, par les soins de M. le comte d'Artois & du duc de Chartres, plusieurs courses de chevaux, & la reine, qui a pris un goût extraordinaire pour ce genre de spectacles, n'en a manqué aucune. Ces courses se font près de Paris, & soit par raison de la distance, soit par le temps qu'il faut pour établir les préliminaires de ces sortes de courses, chacune d'elles absorbe une journée entière. Dans ces occasions, la reine dîne à la Muette ou dans une maison située au bois de Boulogne & appartenant à M. le comte d'Artois. Les courses dont il s'agit, & qui ne sont qu'une parodie assez puérile de celles qui se font en Angleterre, ne mériteraient certainement pas d'être honorées de la présence de la reine. On a bâti pour S. M. une sorte d'estrade où elle se place pour voir ce spectacle, où il y a toujours

une affluence de monde peu choisi, beaucoup de jeunes gens mal vêtus, ce qui, joint à beaucoup de confusion & de bruit, forme un ensemble qui ne s'accorde point avec la dignité qui doit environner une grande princesse[1]. »

Louis XVI, qui n'avait pas le moindre goût pour ces réunions dont il comprenait les abus, se proposa, au dire de Buc'hoz[2], de les interrompre; mais, irrésolu comme toujours & manquant de caractère, il ne savait pas résister à la reine qui l'entraîna à la fameuse course du 13 novembre : il s'agissait d'une lutte palpitante entre deux princes du sang, les plus passionnés amateurs du royaume, & des débuts en France d'un pur-sang anglais, *King-Pipin,* dont on disait des merveilles. Ce favori, que le comte d'Artois s'était chargé de produire, fut honteusement battu & causa à ses partisans des pertes sérieuses. Mercy peint le sans-gêne qu'il avait remarqué sur la tribune royale. « Les courses de chevaux sont des occasions bien fâcheuses &, j'ose le dire, indé-

(1) 13 avril 1776. MERCY-ARGENTEAU, *ouvr. cit.,* p. 434.

(2) *Dissertation sur les amusements des Français.* Strasb., 1789, in-fol., p. 7.

centes pour la façon dont la reine s'y trouve. A la première course, je m'y rendis à cheval & j'eus grand soin de me tenir dans la foule, à distance du pavillon de la reine, où tous les jeunes gens entraient en bottes & en chenille [1]. Le soir, la reine, qui m'avait aperçu, me demanda à son jeu pourquoi je n'étais pas monté dans le pavillon pendant la course. Je répondis, assez haut pour être entendu de plusieurs étourdis qui étaient présents, que la raison qui m'avait empêché de monter dans le pavillon était que je me trouvais en bottes & en habit de cheval, & que je ne m'accoutumerais jamais à croire que l'on pût paraître devant la reine dans un pareil équipage. S. M. sourit, & les coupables me jetèrent des regards fort mécontents. A la seconde course, je m'y rendis en voiture & en habit de ville, je montai au pavillon où je trouvai une grande table couverte d'une ample collation qui était comme au pillage d'une troupe de jeunes gens indignement vêtus, faisant une cohue & un bruit à ne pas s'entendre, & au milieu de cette foule étaient

(1) Costume non habillé.

la reine, Madame, Mme d'Artois, Madame Élisabeth, Monsieur & M. le comte d'Artois, lequel dernier courait du haut en bas, pariant, se désolant quand il perdait, & se livrant à des joies pitoyables quand il gagnait, s'élançant dans la foule du peuple pour aller encourager ses postillons ou jacquets, & présentant à la reine celui qui lui avait gagné une course. J'avais le cœur très serré de voir ce spectacle, & plus encore en observant la contenance gênée & ennuyée de Monsieur, de Madame, de Mme d'Artois & de Madame Élisabeth. Il faut convenir cependant qu'au milieu de ce pêle-mêle la reine, se portant partout, parlant à tout le monde, conservait un air de grâce & de grandeur qui diminuait en partie l'inconvénient du moment; mais le peuple, qui ne pouvait apercevoir cette nuance, ne voyait qu'une familiarité dangereuse à laisser soupçonner dans ce pays-ci [1]. »

Au reste le comte d'Artois ne fut que médiocrement récompensé de son zèle & de ses

(1) 15 novembre 1776. Mercy-Argenteau, *ouvr. cit.*, p. 525-526.

dépenses : la plupart de ses chevaux étaient battus, il perdait en général ses paris, « & la manière turbulente avec laquelle il en marquait son chagrin excitait parmi les spectateurs beaucoup de scandale & de propos[1] ».

Sous un titre dont l'originalité prétentieuse reflète la prédominance de l'esprit anglais dans les mœurs de ce temps[2], Pidansat de Mairobert nous a laissé un passage caractéristique du jugement fort clairvoyant que portaient nombre de gens sur la manière dont les courses étaient comprises en France. « Après les spectacles, Milord, les courses de chevaux ont fort amusé la cour. Ces courses, dont je ne vous ai pas encore parlé, & qui ne sont qu'une frêle imitation des nôtres, sous un gouvernement plus prévoyant, ayant de grandes vues & perçant dans l'avenir, pourroient se tourner en institution politique très propre à nous devenir funeste un jour. En effet, il seroit sans doute fort avantageux à la France de former, par ces

(1) 19 nov. 1777. Mercy-Argenteau, *ouvr. cit.*, p. 133.

(2) *L'Observateur anglois*, ou *Correspondance secrète entre milord All' eye & milord All' ears*, Lond., 1778; t. IV, lettre xvi.

exercices fréquens & multipliés, les chevaux de ses haras à la vigueur, au brillant & à la légèreté des nôtres. Elle s'affranchiroit ainsi à la longue du tribut qu'elle nous paye en cette partie. Mais jusqu'à présent je n'y vois qu'un jeu puéril, sans aucun but d'utilité réelle. La Reine qui, dans l'âge aimable où elle est, se plaît à tout ce qui est mouvement & tumulte, a beaucoup contribué à encourager les courses. »

L'anglomanie, que nous avons déjà relevée, passa des courses jusque dans la manière de monter à cheval. Au lieu de trotter en se laissant porter (trot assis), le cavalier s'enlevait à chaque foulée de l'allure : c'était le trot *à l'anglaise.* Il était encore assez peu connu en 1786, s'il faut en croire Mme de Genlis. « M. de Nedonchel, un des écuyers du roi Louis XVI, est extrêmement anglomane. Hier il était à cheval à la portière de la voiture du roi qui allait à Choisy. Il avait fait de la pluie, & M. de Nedonchel, trottant dans la boue, éclaboussait le roi qui, mettant la tête à la portière, lui dit : « M. de Nedonchel, vous me crottez. — Oui, Sire, à l'anglaise, » répondit d'un air satisfait de lui-même M. de Nedonchel, qui,

au lieu du mot *crottez*, avait entendu : *vous trottez*. — Le roi, sans connaître cette erreur, s'est contenté de lever la glace avec une bonhomie très aimable : voilà un trait d'anglomanie qui est un peu fort [1]. »

Ce n'était pas cependant, en dépit des apparences contraires, la fin des exercices équestres : ce qui disparaissait alors sans retour, c'était le jeu d'origine chevaleresque réservé à une classe privilégiée, qui y maintenait sa supériorité sur la foule des roturiers. Marie-Antoinette eut bien un instant la pensée de sauver la partie. « La reine veut abolir les courses de chevaux, écrit, le 15 novembre 1776, Mercy à sa souveraine, & y faire substituer des exercices de manège, comme courses de bagues & autres évolutions qui tiennent plus aux anciens usages nationaux & ne seraient pas une mauvaise copie de ceux de l'Angleterre [2]. » Peine perdue : la classe elle-même dont les privilèges étaient en cause n'y attachait qu'une attention distraite : signe des temps. Le mouvement ré-

(1) *Mémoires inédits*, 10 vol. Paris, 1825.
(2) MERCY-ARGENTEAU, *ouvr. cit.*, t. II, p. 519.

formateur qui était « dans l'air » étendait sourdement son contre-coup jusque sur ce terrain, sans que les intéressés en eussent conscience.

Les courses continuèrent donc de plus belle. Le *Courrier de l'Europe,* le premier périodique qui rendit compte en français des courses d'Angleterre & des *aſſemblées* de Newmarket, donna la nouvelle suivante à la date du 27 février 1777. « Il y eut avant-hier une course ronde à Neuilly; *Barbary,* cheval âgé de 5 ans, à Mgr. le comte d'Artois, courut avec *Visard,* autre cheval âgé de 5 ans, au marquis de Conflans. Le pari était de 200 louis sans dédit; ces chevaux parcoururent un mille seulement, & Visard fut le vainqueur, ce qui étonna bien du monde, car demi-heure avant la course, on pariait 2 contre 1 pour Barbary. La Reine, accompagnée d'une partie de sa cour, honora ce spectacle de sa présence, & comme la journée était belle, l'affluence des curieux de Paris, la quantité prodigieuse des voitures & des gens à cheval rendirent cette course fort intéressante. »

Bachaumont à son tour ajoute : « Ce qu'on avait prévu l'an passé vient d'arriver : le gouvernement a profité de la manie de nos grands

seigneurs pour les courses de chevaux afin d'exciter l'attention de ceux qui en cultivent l'espèce sur les différentes races, & par les soins que prennent les amateurs pour en faire de bons coureurs, de donner ainsi à cet animal toute la perfection dont il est susceptible. Un acte passé entre plusieurs seigneurs de la cour, le 30 octobre 1773, en a été la suite : il était resté ignoré jusqu'à présent. Par cet acte, ils s'engagent de donner chaque année, pendant l'espace de dix ans, une somme de 600 livres pour avoir le droit de faire courir un cheval à deux époques différentes : savoir au 15 avril & au 4 octobre de chaque année. Entre plusieurs conditions spécifiées entre les contractants, la plus intéressante, la plus honorable au zèle patriotique des souscripteurs, c'est qu'aucun cheval ne sera admis qu'autant qu'il sera reconnu par trois experts pour être français[1]. »

Le 7 octobre, nouvelles courses aux Sablons, où *Labbé,* au prince de Guéméné, arriva le premier au poteau, &, le 13, à Fontainebleau, où le comte d'Artois gagna avec *Comus* le prix

[1] *Ouvr. cit.,* 15 avril 1777.

de 200 louis. « 7 novembre 1779. Il y a eu hier une course de chevaux à Vincennes, qui a été annoncée avec beaucoup d'appareil : le comte de Lauraguais, de retour de son exil[1], y a figuré.

« 4 mai 1780. Ce qu'on avait prévu commence de se réaliser, & l'on a déjà perfectionné quelques races de chevaux en France au point qu'ils se trouvent en état de remplir le service des chevaux étrangers : c'est ce qu'on a jugé aux courses qui ont eu lieu dernièrement à Vincennes, où une jument & un cheval, productions de leurs propriétaires, ont combattu pour la course l'un contre l'autre avec tout le feu, tout le brillant des chevaux anglais. La jument, nommée *Lucile,* est au duc de Chartres; le cheval, appelé *le Normand,* appartient au comte de Lauraguais. On a vu aussi un poulain de M. le comte d'Artois contre un autre poulain appartenant au duc de Chartres, tous deux élevés en France. Ce spectacle interrompu depuis longtemps a repris avec fureur,

[1] Il fut exilé de Paris cinq fois pour son esprit frondeur & ses manifestations d'opposition au pouvoir.

& tout Paris, malgré le temps exécrable, s'y est transporté. »

Le 2 & le 6 avril 1781, dans le parc du château de Vincennes, courses entre juments françaises & étrangères montées par des jockeys français & anglais : il y eut cinq prix de 100 louis chacun.

Le 12 avril, trois courses au même endroit, dont deux furent gagnées par le comte d'Artois. Le 14 avril, deux prix furent décernés aux juments qui s'étaient le plus distinguées dans les réunions antérieures & atteignirent la même vitesse ce jour-là. Le 15, cinq courses dont quatre furent gagnées par le comte d'Artois.

« 13 avril 1782. C'est le 15 que s'ouvrent à Vincennes les courses pour la distribution des prix, dont chacun de 100 louis. On ne peut qu'applaudir à cet encouragement dans ce pays où il est essentiel de donner le plus grand soin aux haras & de perfectionner nos races de chevaux. On a fait venir vingt-trois chevaux barbes cette année pour couvrir nos juments & provigner une espèce de ce genre amélioré. » (BACHAUMONT.)

En 1784, l'initiative, mieux raisonnée cette

fois, du comte d'Artois, aboutit enfin à organiser sur une base sérieuse des réunions périodiques. Grand amateur de chevaux comme son cousin le duc de Chartres, le prince s'était souvent rendu en Angleterre &, en dépit de son apparente frivolité, il avait fini par comprendre la portée pratique d'une institution si hautement appréciée de l'autre côté du détroit. Cette année-là, trois réunions eurent lieu à Vincennes pour juments françaises & étrangères, & donnèrent lieu à un échange de paris considérables. D'autres courses eurent lieu, jusqu'à la fin du règne, sous le protectorat des deux frères du roi, du marquis de Conflans, des princes de Guéméné & de Nassau. A défaut d'autre résultat pratique, elles marquent du moins la date de l'introduction en France des premiers chevaux de pur sang. Il est vrai que les vainqueurs de ces diverses épreuves ne paraissent pas avoir été, en dehors du champ de courses, en grande faveur auprès des éleveurs, car ils n'ont laissé aucun souvenir de leurs services comme étalons.

La Révolution coupa court aux réunions aristocratiques. Après la Terreur, elles mena-

cèrent un instant de dévier : le Directoire, hanté d'aspirations pseudo-classiques, voulut adjoindre aux courses de chevaux celles de chars. Dès le 17 septembre 1791, une petite gazette, *La Feuille du cultivateur,* s'exprimait en ces termes : « L'effet qu'ont produit les courses de chevaux en Angleterre & en Amérique doit faire juger quel serait le résultat en France, surtout si on y joignait celles de chars, & qu'elles soient annuelles les premiers jours des mois de mai & d'octobre. Le Champ de la Fédération (de Mars) a toutes les convenances à ce genre de spectacles. Le concours sera libre à tout le monde, il faudra seulement que les chevaux soient nés ou élevés en France. Les courses seront divisées en différents genres : celles de chevaux & celles de chars; il y aura des chars attelés de deux & de quatre chevaux de front, d'autres attelés de quatre chevaux en grandes guides. Toutes ces courses s'exécuteront au trot & au galop.

« On donnera des prix pour chaque espèce de courses : ce sont les prix dont, aux acclamations de tout le peuple, on couronnait en Grèce & à Rome les vainqueurs dans les jeux

qui portèrent leur courage & leurs vertus à ce degré d'énergie dont rien aujourd'hui ne nous donne l'idée. »

L'importance attachée à ces concours qui présentaient un caractère tout nouveau, la pompe qui entourait le spectacle, en général au Champ de Mars, les prix décernés aux vainqueurs ne suffirent pas à leur assurer l'intérêt public. Louis XVIII fut plus heureux, & son règne marqua un mouvement de renaissance dans l'histoire des courses. Mais c'est au second Empire qu'il était réservé de donner à cette institution l'essor & l'éclat dont notre époque a été témoin, surtout depuis son transfert (1856) du Champ de Mars dans la plaine de Longchamp.

Le dressage dans les manèges qui poussait si loin l'éducation équestre des jeunes officiers & préparait les héros aristocratiques de joutes ou carrousels à y exécuter les figures les plus compliquées ne fut pas le seul parti que l'on tira du cheval dans les siècles passés; il se prêta, entre les mains de patients industriels, aux plus singuliers tours d'adresse qui réjouirent &

émerveillèrent la foule plébéienne à son tour. Que de choses on pourrait dire des chevaux savants! Pas de prouesse à laquelle ses éducateurs ne soient parvenus à l'amener; mais son inclination l'a toujours porté de préférence vers les exercices les plus élégants. Horace déjà établit que la passion pour les chevaux était très marquée chez les Romains de son temps, ainsi que pour les courses de chars & les jeux équestres, qui s'accrurent avec l'aisance générale. Les conducteurs de chars formaient quatre troupes, chacune avec sa couleur distincte : blanche, rouge, bleue & verte. Certaines places étant favorables plus que d'autres pour atteindre le but, on tirait au sort la place de chaque char devant la barrière. Au signal donné par le président des jeux, qui déployait une pièce de drap, tous prenaient leur course vers la droite du cirque pour tourner à gauche autour de la borne. La course, répétée sept fois, exigeait beaucoup d'adresse. Pour contrôler l'exactitude des passages successifs, on plaçait sur la borne sept dauphins, emblèmes de Neptune en l'honneur duquel les jeux avaient été institués, ou sept œufs de bois; chaque fois on

en retirait un. Le vainqueur sautait sur la borne & recevait le prix, parfois en argent comptant.

Les jeux hippiques comportaient des exercices de voltige & d'adresse à l'instar de nos cirques modernes. Les écuyers arrivaient montés ou debout sur un ou deux chevaux, en tenant parfois jusqu'à six autres en main, sautant durant la course de l'un sur l'autre; ces exhibitions constituaient le point culminant du dressage, encore tout mécanique : les animaux apprenaient à piaffer en cadence, à exécuter certaines danses; on les montait à des allures relevées qu'on obtenait en leur attachant des rouleaux de bois aux paturons.

Plus tard, à l'époque mérovingienne, Chilpéric Ier bâtit à Paris un cirque où il donna, sinon des jeux hippiques sur lesquels nous manquons de tous renseignements, du moins des combats d'animaux; & l'anecdote de Pépin le Bref sautant dans l'arène pour séparer un taureau & un lion aux prises, si elle est peu authentique, montre du moins combien ces spectacles étaient encore familiers aux populations du temps.

Au xvie siècle, les écuyers de l'école napolitaine & Pluvinel qui, à leur école, avait si bien appris l'art de faire des sauts, des « caprioles » & des courbettes dans les carrousels, purent revendiquer, comme leurs plus humbles élèves, les dresseurs de chevaux savants. Sous la date de 1582, L'Estoile nous raconte l'épisode suivant :

« En ce mois d'aoust vinst à Paris un Italien de Boulongne qui se disoit avoir esté esclave des Turqs par l'espace de huit ans, & y avoir appris plusieurs gentillesses & dexterités rares & remarquables. Il vinst à Paris où s'estant fait voir en quelques endroits particuliers, & sentant qu'on prenoit goust à son battelage, il ouvrit boutique en une carrière au long des murs de la ville tirant de la porte de Bussy à la porte de Nesle, & y aiant fait dresser une forme de lices avec des paulx & des cordes, y receut tous venans à cinq sols par teste. Ce qu'il sçavoit faire estoit que sur son cheval, courant à toute carriere, il demouroit debout sur les deux pieds, tenant une tagaye en la main, qu'il dardoit assés dextrement au bout de la carriere, & se renfourchoit en selle; en

mesme forme & estat, il tenoit une masse d'armes en main, qu'il jettoit en l'air & reprenoit en main par plusieurs fois dans la carrière. En une autre carriere, ainsi debout sur la selle, le cheval courant, il contournoit la dite taguaye qu'il tenait en main, autour de sa teste & de ses espaules fort agilement & subtilement. En une autre carrière, ainsi en selle, le cheval tousjours courant, sans arrest, mettoit l'un des pieds en terre & ressautoit en selle cinq ou six fois durant la carrière. En une autre & une autre carrière, debout sur la selle, d'une lance qu'il tenoit sous le bras comme en arrest, il emportoit un gand pendu au milieu de la carrière, & tiroit un cimeterre pendu à son costé hors du fourreau, & lui remettoit cinq ou six fois durant ladite carrière. Assis en selle, durant une autre carrière, d'ung arc turq qu'il tenoit en main, le cheval tousjours courant à toute bride, il tiroit flesches en avant & en arriere à la mode des Tartares, & pour dernier mets de son service, le cheval courant ainsi à toute carrière, il se tenoit des mains à l'arson de devant, & aiant la teste bas & les pieds en haut, fournissoit en ce point la car-

rière au bout de laquelle il se renfourchoit en la selle fort dextrement. La dexterité & souplesse du compagnon, qui autrement estoit petit, rare & maigre, & mieux semblant à un vray Turq qu'à un Italien turquizé, à la vérité estoit rare & grande, car encores voltigeoit-il sur son cheval fort dextrement & agilement de toutes sortes & en toutes façons, mais l'homme & le cheval se connoissans de longue main & rompus à telles souplesses, faisoient paroistre les merveilles plus grandes qu'elles n'estoient. Il gaingna pour quelques mois beaucoup d'argent, puis se retira quand il sentist qu'on commençoit à se lasser de lui [1]. »

Au commencement du XVII[e] siècle, Montlyard [2] nous donne des informations curieuses sur les distractions de ses contemporains. « On fasçonna des chevaux, des ours, des gros chiens, lesquels certaines gens de néant promenoient par les foires & marchés, pour en faire monstre & tirer du proffit. Mais tout ceci n'est rien au prix des estranges gesticulations

(1) *Journal*, éd. Michaud & Poujoulat, p. 150-151.

(2) Traducteur de l'*Ane d'or*, d'Apulée; voir ses commentaires sur le X[e] livre. Paris, 1602.

d'un cheval que nous avons veu naguères à Paris, dressé par un Escossois à choses incroyables à ceulx qui ne les auront point veues. Le cheval est de moyenne taille, bay, aasgé d'environ douze ans. Son maistre le nomme *Moraco* & le monstre en la rue Saint Jacques, au *Lyon d'argent*, au grand estonnement de tous les spectateurs.

« Il va quérir tout ce qu'on lui jette en place à guise d'un barbet. Il saulte & gambade tout ainsi qu'un singe. Il se tient debout à deux pieds sur lesquels il marche tantost avant, tantost arrière; puis, à genoulx, ayant neanmoins les pieds de derrière tout droits.

« Son maistre jette un gant, lui commande de l'aller quérir & porter à celui de la compagnie qui porte (par exemple) des lunettes. *Moraco* le fait sans se tromper.

« Pour témoigner que *Moraco* connoist les couleurs, il lui ordonne de porter un gant à celle de la trouppe qui a (par rencontre) un manchon de velours verd ou d'austre couleur & va sans se mesprendre trousver la demoiselle d'un bout de la salle à l'aultre.

« L'Escossois fait apporter un jeu de cartes,

puis les mesle fort & ferme, en fait tirer une par quelqu'un de l'assemblée; puis il commande à son cheval de heurter autant de coups que la carte compte de points; si elle est rouge, qu'il frappe du pied droit; si noire, du pied gauche : ce que nous lui avons veu faire d'un cinq de pique.

« Il lui demande comment il marcheroit s'il portoit une demoiselle? Moraco fait deux ou trois tours & va doucement l'amble. — Qu'il marche à présent comme s'il portoit un valet? Il chemine avec un trot rude & fascheux. Il lui demande comment il feroit si quelque escuyer estoit monté sur lui? L'animal se prend à faire des courbettes, bonds, passades & saults, qu'on faict faire aux chevaulx de manège.

« Si son maistre le tance comme faisant le lasche & le menace de le donner à quelque charretier qui le fera travailler tout son saoul & lui baillera plus de fouet que de foin, le cheval baisse la teste & par d'aultres gestes faict connoistre qu'il n'est pas content; il se laisse tomber en terre comme s'il estoit malade, roidit les jambes & contrefaict le mort. — Par-

donnez-lui, crie quelqu'un du bout de la salle, il fera son devoir. Adonc l'Escossois lui commande de se lever & d'aller remercier celui qui avoit requis pardon pour lui. Ce que le cheval faict.

« Après cela il lui commande qu'il esternue par trois fois : il le faict sur le champ; qu'il rie : il le faict au cas pareil, monstrant les dents & chauvissant[1]. Ce qui n'est pas le moins plaisant, c'est que le magistrat, estimant que ceci ne peut se faire sans magie, fit emprisonner l'Escossois & sequestrer le cheval. Mais ayant depuis manifestement reconnu que ce n'est que parlant & par signes qu'il faict tout cela, il le fist eslargir & lui permist de faire monstre de son cheval. L'Escossois affirme n'y avoir cheval auquel il n'en apprenne autant en un an. »

Vers le même temps, en 1604, Palma Cayet raconte l'histoire de deux Navarrais, associés à un Flamand & à un Allemand, qui avaient trouvé le moyen de « tellement accommoder un cheval par certains moyens qu'il sera ca-

[1] Dressant les oreilles.

pable d'aller au bout du monde plus viste qu'un cheval de poste, sans sejourner une minute ». L'un d'eux, le Flamand, en fit l'expérience en se rendant de Milan à Paris avec des gentilshommes italiens & anglais qui couraient en poste, tandis que lui-même montait un bidet « qui ne valoit pas en apparence dix escus à le bien payer », sans jamais s'arrêter ni relayer en route; cependant il arrivait toujours le premier aux étapes, précéda ses compagnons d'une bonne heure à Paris « & mesme leur fit apprester dans Paris le souper. On a pensé cy devant que ce fust par magie ou sortilege, mais ils ont esclaircy ce doubte à de leurs amis, faisant voir à l'œil que c'est par un certain régime qu'ils desratent leurs chevaux, tellement qu'ils ne peuvent devenir poussifs, ny se lasser d'aller. Ils leur font par ce régime perdre toute la graisse estouffante, tellement que ce n'est plus qu'alum de plume de tout leur corps; leur faisant prendre d'une certaine drogue qui les entretient en haleine, & demeurent tousjours gras & en poinct; laquelle drogue ils ne veulent nommer nullement.

« Quant à la course de leurs chevaux, la gageure sur ce subjeƈt qu'ils gaignèrent du sieur d'Albigny en Savoye d'un grand nombre de doublons, & ailleurs aussi, mesmement en France, où ils en ont faiƈt les mesmes preuves, faiƈt trop cognoistre la subtilité de leur invention, laquelle estant praƈtiqué par eux d'une bonne intelligence, ils pourroient sçavoir tout ce qui est au monde[1]. »

L'histoire détaillée du cirque de Franconi dépasserait le cadre de ce travail; bornons-nous de rappeler que, l'un des plus anciens de Paris, il fut fondé par un écuyer anglais dont le nom est resté fameux. D'abord soldat dans un régiment de cavalerie légère où il s'était fait remarquer comme bon cavalier, Astley ouvrit un théâtre d'exercices équestres & de jeux d'adresse à Londres. En 1774, il vint s'établir à Paris, rue des Vieilles-Tuileries[2], dans le manège de Razade, écuyer du roi de Sardaigne. En avril 1782, il acquit à l'entrée du

[1] *Chronologie septennaire*, éd. Michaud & Poujoulat, p. 284-285.

[2] Partie de la rue du Cherche-Midi allant de la rue du Regard à la rue de Bagneux.

faubourg du Temple un vaste terrain, & éleva un amphithéâtre où il souleva l'admiration par la nouveauté de ses exercices : les entrées de chevaux, le *menuet à deux chevaux,* le *combat du cheval & du garçon tailleur,* &c. Astley, le fils, exécutait sur des chevaux lancés au galop le menuet du Devonshire avec une grâce, une souplesse & un aplomb qu'admirait Vestris, « le diou de la danse ». Ce fut un peu plus tard le berceau de la dynastie des Franconi. Arrivé d'Udine sans ressources, sans protections, Antoine, le doyen de la famille, chercha d'abord dans l'élevage d'oiseaux savants ses moyens d'existence. Le duc de Duras, qui le rencontra & s'intéressa à lui, lui fournit les moyens de s'établir à Rouen où naquit son fils Laurent-Antoine, plus tard une des célébrités de l'équitation. Après des échecs successifs dans cette ville, puis à Lyon, il revint à Paris en 1783 & s'associa avec Astley qu'il suppléa durant ses tournées en province.

Malheureux cette fois encore, il retourna à Lyon. Pendant son absence, Balp y avait ouvert un cirque; Franconi sur-le-champ acheta & dressa des chevaux, puis ouvrit de son côté

un cirque où il fit à son rival une concurrence non sans avantage. Ruiné par la Révolution & le siège de 1793, il reporta ses regards vers Paris resté le but constant de son ambition. Dès cette même année, devenu le propriétaire de l'établissement d'Astley, il ouvrit le 21 mars, dans l'ancien amphithéâtre du faubourg du Temple, sous son nom, un cirque, y donnant des spectacles équestres, des tours de manège & des danses de chevaux. Il y traversa tant bien que mal cette période agitée &, le 25 novembre 1795, il reprit enfin d'une manière régulière ses représentations hippiques. Il les coupait par des intermèdes joués dans le manège : la *Mort du général Malborough*, l'*Arrivée de Nicodème dans la lune avec son cheval*, les *Aventures de don Quichotte*, le *Fameux Timbalier*, *Claude le paysan*.

Non content d'exécuter dans le manège des scènes à deux interlocuteurs, Franconi voulait représenter les pantomimes sur un théâtre; il acquit dans l'ancien enclos des Capucines un terrain où s'éleva rapidement un nouveau manège terminé par une scène plus appropriée à sa nouvelle destination. Des pantomimes déjà

jouées ailleurs[1], la *Fille hussard, Damoisel & bergerette*, la *Mort du maréchal de Turenne*, y retrouvèrent leur ancien succès. Franconi avait enfin trouvé une veine heureuse; mais l'âge était venu, &, en 1805, il céda son entreprise en pleine floraison à ses fils Laurent-Antoine & Henri dit *Minette*.

A ce moment la rue Napoléon, plus tard rue de la Paix, s'ouvrait à travers l'emplacement du théâtre; les nouveaux directeurs cher-

[1] Au Théâtre de la Cité, ouvert depuis 1792, en face du Palais de Justice, sur l'emplacement occupé plus tard par le bal du Prado, aujourd'hui par le Tribunal de commerce. La direction, en un jour d'embarras, s'avisa, pour réveiller la froideur du public, de faire paraître dans les pantomimes dialoguées les chevaux de Franconi; un soir, l'un d'eux se laissa choir dans l'orchestre; l'accident fut relevé dans un couplet de l'époque :

L'auteur de ces beaux intermèdes
Aux passions sait mettre frein,
Avec des acteurs quadrupèdes
L'action doit aller bon train.
Par malheur pour la troupe équestre,
On a dit que le mois dernier
Le trop fougueux jeune premier
S'est laissé tomber dans l'orchestre.

En août 1793, les chevaux de Franconi parurent même sur la scène de l'Opéra.

chèrent un asile sur le terrain occupé depuis par la *salle Valentino,* rue Saint-Honoré. Le 20 décembre 1807, ils ouvrirent le *Cirque Olympique* avec une pantomime équestre, la *Lanterne de Diogène,* apothéose de l'épopée napoléonienne.

Les deux frères se montrèrent excellents écuyers, secondés par leurs femmes qui ne montrèrent pas moins de talent, l'une par sa souplesse doublée d'une grâce exquise, l'autre par l'intelligence de son jeu dans les pantomimes. En dressant l'animal par la privation de sommeil & de nourriture, le châtiment de l'éperon, du caveçon, du mors turc, de la triple bride, les friandises, ils en ont fait un véritable esclave, & l'ont amené à faire mainte chose dont bien des hommes sont incapables. Une scène équestre, entre autres, les *Forces d'Hercule,* exécutée par Laurent-Antoine, était en grande faveur. « Deux chevaux sont amenés dans l'arène. Placé entre eux, Franconi saisit leurs brides & pose un pied sur l'étrier de chaque cheval. Deux écuyères sont debout sur leurs selles respectives, tandis que trois écuyers se groupent sur les épaules de Franconi qui lance

ses chevaux au galop en les tenant alternativement ou très rapprochés ou très éloignés l'un de l'autre[1]. »

Laurent excellait à dresser les animaux. Dès l'âge de 16 ans, il avait commencé à faire l'éducation d'un cheval en liberté. Encouragé par un premier succès, il s'appliqua à étudier le moral des chevaux, les dressant au genre de travail pour lequel leurs aptitudes spéciales les qualifiaient. C'est ainsi qu'il dressa plus de vingt chevaux, sans compter trois cerfs. Dans une lettre du mois d'août 1808, il donne sur lui-même un piquant renseignement. « A l'âge de 19 ans à peine, j'ai eu l'honneur de mettre à cheval Mme de Beauharnais, M. Eugène de Beauharnais & Mlle sa sœur. Depuis cette époque, la première est devenue impératrice des Français & M. Eugène de Beauharnais vice-roi d'Italie. C'était l'un des élèves les plus distingués dans l'art de l'équitation & de la voltige. A l'époque où il était colonel des chasseurs de la garde impériale, il a souvent assisté aux leçons de voltige données à ses chasseurs au jardin des

(1) Voir *Le Cirque Franconi*, détails recueillis par une chambrière en retraite. Lyon, 1875.

Capucines, où lui-même donnait l'exemple d'une vigueur & d'une légèreté qui dépassaient de cent coudées celles de nos premiers sujets, en voltigeant sur son cheval, tant de pied ferme qu'au grand galop.»

Ces représentations équestres, qui ne se poursuivaient que durant la mauvaise saison, durèrent avec succès plusieurs années. Puis l'installation projetée du Ministère des finances dans le voisinage immédiat imposa un nouveau déplacement : en mai 1816, les portes s'en fermèrent définitivement, & toute la troupe, bêtes & gens, revinrent à leur berceau primitif du faubourg du Temple, qu'ils occupèrent jusqu'à l'incendie de 1826.

L'appui qu'ils trouvèrent autour d'eux & jusque dans les plus hautes sphères leur permit de réparer le désastre; ainsi s'éleva sur le boulevard du Temple un nouveau bâtiment qui ouvrit ses portes un an après, presque jour pour jour.

Cette inauguration marqua aussi le terme de l'activité des deux frères : trois mois plus tard ils cédèrent l'entreprise à leur fils & neveu, Adolphe Franconi, voulant «qu'un éta-

blissement dont ils étaient pour ainsi dire les créateurs & auquel leur nom était attaché, restât toujours dans leur famille ». Vain espoir : le nouveau propriétaire, après avoir largement & fructueusement exploité, dans les pièces militaires & hippiques, les souvenirs des guerres napoléoniennes à partir de 1830, céda en 1835 le cirque qui échappa désormais à la famille Franconi pour passer en des mains étrangères; le nouvel acquéreur de la salle, M. Dejean, renonça à clore chaque année ses représentations à l'entrée de la belle saison; profitant d'une décision ministérielle qui avait déjà autorisé la direction précédente à donner des spectacles équestres aux Champs-Élysées, il fit, à l'entrée de chaque été, dresser sur le carré Marigny une vaste tente, innovation champêtre & foraine où, du 1er mai au 1er octobre, les spectateurs accouraient en foule. Puis la ville de Paris entreprit l'embellissement des Champs-Élysées, & l'érection d'un cirque monumental fut décidée en 1840.

Après avoir, durant des années, mené de front au boulevard du Temple la pantomime, le mimodrame, le mélodrame en même temps

que les exercices de manège, M. Dejean s'en tint à la direction du cirque des Champs-Élysées. La période initiale fut aussi la plus brillante. Habile & toujours en éveil, assisté très intelligemment par son vendeur Ad. Franconi qui était resté en sous-ordre dans la maison & y perpétuait les traditions familiales, il imaginait chaque année, presque chaque mois, une surprise nouvelle : appelant à lui toutes les excentricités, tous les phénomènes, les sauteurs, les écuyers du monde entier, il composa une troupe équestre dont les noms de Bastien, de Paul, de Lalanne, de Loisset, de Loyal, des amazones Palmire Anato, Coralie Ducos, Antoinette Jolibois, Adams, Thompson & Bridges suffisent à dire la valeur.

LES SPORTS

ET EXERCICES PHYSIQUES

LES SPORTS
ET EXERCICES PHYSIQUES.

Les exercices physiques, aujourd'hui si fort à la mode dans notre pays, ne sont pas, il faut bien le dire, de date récente ni d'importation anglaise; c'est une coutume nationale ressuscitée. Dès le xve siècle, le grand poète Eustache Deschamps y poussait avec conviction :

Exercitez vous au matin,
Si l'air est cler & enterin
Et soit voz mouvemens trempez[1]
Par les champs, es boys & es prez.
Et se le temps n'est de saison,
Prenez l'esbat en vo maison[2].

(1) *Enterin,* pur. — *Trempez,* tempérés, exécutés avec mesure.

(2) *D'un notable enseignement pour continuer santé en corps d'homme.* — Œuvres complètes publiées par Queux de Saint-Hilaire, t. VIII, p. 340-341.

Le nom même du *sport* auquel se livraient les Français du moyen âge, en plein champ ou sous toit, de bien des manières, n'est, comme maint autre, qu'un terme français emprunté par la société anglo-normande à notre langue & revenu à son lieu d'origine. Dès le XIIIe siècle, les *Vitae Patrum* employaient ce terme :

Pour deduire, pour desporter
Et pour son corps reconforter,
Porter faisoit faucons muiers
O lui & mener deux levriers[1].

En Angleterre, au XIVe siècle, Chancer reprit ce terme; son *Tale of Meliboeus* parle d'un jeune homme qui allait à la campagne «for his desport». Puis c'est Rabelais qui au XVIe siècle reprit l'expression : «Ce fait, issoient hors..... & se desportoient en Bracque[2] ou es prés, &

[1] *Muiers*, mués, qui ont passé la mue, ce qui constituait un avantage pour les oiseaux. — *O*, avec. — (Du Cange, *Gloßar.*, v° *deportare.*)

[2] Suivant les uns, célèbre jeu de paume du faubourg Saint-Marcel, à l'enseigne du *Chien Braque*; suivant l'antiquaire parisien Berty, c'était le carrefour de Braque, ancien nom de la place de l'Estrapade.

jouoient à la balle, à la paulme, à la pile trigone[1], galantement s'exerceans les corps comme ilz avoient les ames auparavant exercé[2]». Rabelais se bornait à dépeindre les spectacles qu'il avait sous les yeux; au temps de la Renaissance, les exercices physiques avaient pris chez nous une importance dont la renommée s'étendait jusqu'à l'étranger. Thomas Elyot, son contemporain, dédiant à Henri VIII un ouvrage sur l'éducation de la jeune noblesse[3] destinée au service du roi, insistait sur les exercices physiques pour la désignation desquels il ne trouvera rien de mieux qu'un terme français, celui d'«esbattemens».

Un terme aussi répandu est la meilleure preuve de la place que tenaient ces exercices physiques dans la vie des générations qui nous ont précédés; & non sans raison. Au sein d'une société ou dominait encore la brutalité, le grand point était d'être fort. On s'endurcissait

(1) Jeu de balle à trois partenaires placés en triangle.

(2) *Gargantua,* liv. I, chap. XXIII; *Œuvres de Rabelais,* éd. Burgaud Des Marais & Rathery, t. I, p. 173.

(3) *The boke named the Governour,* 1531; ed. by Croft, Lond., 1883; t. I, ch. x.

donc dès l'enfance, & le respect de tous allait d'instinct à celui qui, selon l'expression du *Roman de la Rose,* était «le plus ossu, le plus corsu». Plus tard, Montaigne, traçant un plan pour l'éducation de l'enfant, disait : «Les jeux mesmes & les exercices seront une bonne partie de l'estude : la course, la luicte, la musique, la danse, la chasse, le maniement des chevaulx & des armes..... Endurcissez le à la sueur & au froid, au vent, au soleil[1]». Cet endurcissement du corps était de règle pour chacun, & surtout en ce qui concernait les exercices qui se rapportaient à la guerre. Les chevaliers pratiquaient de préférence l'escrime à la lance & à l'épée, comme, dès le XIIe siècle, le maniement de la masse d'armes, qui était la meilleure préparation au tournoi & à la bataille :

A une feste que le roy tint,
Grand fut le peuple qui y vint;
Apres manger desduire vont
Et plusieurs jeux commencer font
D'escremies[2].

[1] *Essais,* liv. I, ch. XIX.
[2] *Tristan,* éd. Fr. Michel, Lond., 1835; t. II, p. 38.

Les jeux ressemblaient à la guerre, & la guerre, à son tour, était trop souvent traitée comme un jeu. La chevalerie s'y rendait comme en partie de plaisir, & Froissart, l'impérissable chroniqueur de la guerre de cent ans, décrit les sanglantes batailles avec l'attention émerveillée qu'inspirent les épisodes d'un spectacle pittoresque. La guerre avait gardé encore ce caractère au XVIe siècle; on faisait campagne à date fixe, durant la belle saison. «Si le roy[1] aymoit l'exercice de chevaux pour le plaisir, il les aymoit bien autant pour la guerre, laquelle il affectoit fort & s'y plaisoit grandement quand il y estoit, & en trouvoit, disoit-il, la vie plus plaisante que toute autre. Jamais il n'a dressé armée sur la frontière, qu'il ne l'ayt menée tousjours des premiers, accommançant en mars aussitost que le beau printemps arrivoit, & finissoit au commencement d'octobre[2]». Entre la guerre & les jeux si étroitement unis la société féodale avait peine à faire la différence : c'était pour elle encore un sport, la *guerre amusante,* qu'elle entendait

[1] Henri II.
[2] Brantôme, éd. Lalanne, t. III, p. 276.

exécuter suivant toutes les règles traditionnelles & sans souffrir de dérangement. La chevalerie, bien montée, n'abordait pas une bataille décisive autrement qu'un tournoi un peu agrandi, dispersait ou écrasait l'infanterie des communes, «cette ribaudaille» qui lui faisait obstacle pour charger théâtralement les archers anglais. Pleine de mépris pour l'arc qui frappait l'ennemi à distance, arme de vilain indigne d'elle, elle repoussait jusqu'au concours des archers, «disant que c'est oster aux chevaliers tout moyen de monstrer leur prouesse»; fatale erreur, & qui suffit à expliquer nos désastres de Crécy, de Poitiers & d'Azincourt.

Les vilains, eux, pratiquaient le tir à la butte & au papegai[1] où ils acquéraient l'adresse voulue pour se défendre avec l'arc, l'arbalète, la hallebarde & l'épieu; les moines mêmes subissaient l'entraînement général au point que les supérieurs durent leur interdire le tir à l'arbalète, la paume, les dés.

La règle, sans doute, subissait bien des exceptions : plus d'un manant savait manier

[1] Oiseau de bois ou de métal, servant de cible.

l'épée à deux mains, dont l'art s'apprenait couramment à Paris; un acte de rémission du Trésor des Chartes, daté de 1450, en fait foi. «Le suppliant & plusieurs autres estans assemblez en nostre ville de Paris en l'ostel de la Pie pres S. Gervais pour aprandre a jouer & enla esbatre du jeu de l'espée à deuz mains soubz maistre Guillemet de Montroy, &c.[1]».

Si le pouvoir royal ne cessait de prohiber, sous des peines sévères, la plupart des exercices auxquels se livrait le peuple, c'était pour lui recommander le tir à l'arc comme le plus utile des jeux publics. La fameuse ordonnance de mai 1369, rendue par Charles V à l'hôtel Saint-Paul, est caractéristique à cet égard. «Desirant de tout nostre cuer le bon estat, seurté & deffense de nostre royaume..... avons deffendu & defendons par ces presentes tous geux de dez, de tables, de palmes, de quilles, de palet, de soules, de billes[2] & tous autres telz geux qui ne cheent point

(1) Du Cange, *Gloßarium*, v° *Ensiludium*.

(2) *Tables*, damier. — *Soules*, consistant à pousser une balle ou une boule avec le pied ou une crosse. — *Billes*, billard.

à exercer ne abiliter noz diz subgez à fait & usaige d'armes, à la deffence de nostre dit royaume..... & voulons & ordenons que noz diz subgez prennent & entendent à prenre leurs geux & esbatement à eulz exercer & habiliter en fait de trait d'arc ou d'arbalestres es biaux lieux & places convenables à ce, & facent leurs dons aux mieulx traians & leurs festes & joies pour ce, si comme bon vous semblera...... [1] ». Le principe était donc clairement posé : le roi voulait apprendre à ses bons «vilains» la guerre en les amusant; aussi trouvait-on des arcs, des arbalètes dans les moindres demeures. Un quartier, celui de la porte Saint-Lazare, au nord de Paris, réunissait les fabricants de ces armes. «Ad portam sancti Lazari manent architenentes qui faciunt balistas & arcus de acere, viburno, taxo, sagittas & tela de fraxino», nous explique Jean de Garlande dans son petit répertoire encyclopédique [2].

Déjà une ordonnance du jeune régent, en

[1] *Recueil des Ordonnances,* t. V, p. 172.
[2] H. Gérand, *Paris sous Philippe le Bel,* 1837, in-4°; p. 589, xviii.

août 1359, avait institué « à l'onneur & prouffit du dit royaume, & par especial pour la garde, tuicion & deffense de nostre bonne ville de Paris » une compagnie de deux cents arbalétriers « en l'onneur & commemoration de monseigneur saint Denis ». Ce nombre fut sans doute bien dépassé, car en 1373 un nouvel acte royal le ramena à huit cents hommes. Ils s'assemblaient pour leurs exercices de tir rue Saint-Denis, tout près de l'ancienne porte de ce nom qui faisait corps avec l'enceinte de Philippe Auguste, à la hauteur de la rue Mauconseil. La corporation occupait un jardin ou place dans les fossés, derrière l'hôtel d'Artois, contigu lui-même à l'hôtel de Bourgogne dont la tour de Jean sans Peur représente aujourd'hui le dernier reste.

En janvier 1390, Charles VI considérant que « par défaut de closture & de garde du dit jardin ou place, les voisins d'icelluy y font, gettent & mettent chascun jour les ordures de leurs hostelx, & eulz, leurs enfans & autres simples maisnies y font souventesfoiz leur nécessité; & aussi, tant du long comme en traversant, vont & viennent; telement que quant

deux confreres s'esbatent au dit jeu, moult souvent le leur convient laissier soudainement, pour le peril de la mort ou yceulz traversans pouvoient estre, se les jouans ne delaissoient le jouer : pourquoy iceluy jeu seroit ou pouroit estre de tout adnichilé »[1], fit don du terrain à la confrérie, l'autorisant à y élever un bâtiment pour son usage; & « pour mieulx & amoureusement continuer le dit jeu », à y jouer seulement du vin, pourvu que chacun en fût quitte pour payer une pinte le matin & autant l'après-midi, à décerner même des prix « en joyaulx » aux meilleurs tireurs. D'après Guillebert de Metz, « en l'isle Nostre-Dame sont bersiaux à traire de l'arbaleste & de l'arc à main; si y sont palis pour luitier. En la cousture Sainte Katerine sont liches pour campiuns[2] ».

L'ordonnance de Charles V ne resta pas une manifestation isolée; la répétition même de ces actes en démontre la nécessité. Si le roi &, à son exemple, les seigneurs avaient intérêt

(1) *Recueil des Ordonnances,* t. VII, p. 395.

(2) *Description de Paris sous Charles VI;* voir Leroux de Lincy & Tisserand, Paris & ses historiens, p. 220.

à ce que leurs bourgeois & vilains fussent bien exercés, ceux-ci, d'autre part, étaient trop attachés à leurs jeux pour y renoncer sans retour; les jeux de la paix & ceux de la guerre continuèrent donc à être cultivés concurremment. Les prix n'atteignirent pas toujours la même importance qu'en 1382 où «Gautier de Monchel, escuier, chastellain & garde du chastel d'Estaples, pour bien de paix & nourrir amour encontre les compaignons du dit chastel jouans de l'arbaleste, & pour plus entretenir & accoustumer icellui jeu, donne un espervier d'argent au mieux jouant de l'arbaleste, avec certains aultres pris & joiaux[1]»; dans la majorité des cas, les prix étaient plus modestes, se réduisant à des ceintures, des gants, & menus objets de même valeur.

Le goût pour les exercices corporels subsista jusqu'au XVIIe siècle; à côté de ceux qui représentaient l'image de la guerre, d'autres ne dépassaient pas les limites d'une simple gymnastique, développant les muscles, préparant

(1) Voir Du Cange, *Gloßar.*, v° *Balistarii* : un acte de rémission extrait du Trésor des Chartes.

à la lutte & au maniement des armes. On sautait en hauteur, en largeur, on *escrémiait,* on luttait, on lançait la pierre ou le javelot; tous ces jeux, dont les textes contemporains mentionnent la grande faveur, étaient l'accompagnement obligé d'un banquet, ou un agréable passe-temps lorsqu'une société était réunie. Un écolier de Paris, qui devint célèbre dans la littérature du XIIe siècle, Wace, a décrit en traits pittoresques ces parties de plaisir de son temps.

Quand il ont beu & mangié
Si com li jors requeroit
A la guise qui lors estoit
A deduict ont le jor torné;
Si ont les chevaliers josté
Et li baceler escremi,
Pierre jeté, lancié, sali[1].

Privés du tournoi & de la joute, les vilains qui n'étaient pas moins passionnés pour ces exercices que la noblesse, s'adonnaient au plus

(1) WACE, *Roman de Brut,* éd. Leroux de Lincy, Rouen, 1836; t. I, v. 4438-4444.

simple, au plus naturel à l'homme : à la lutte, que les chevaliers comme le roi ne dédaignaient pas eux-mêmes, & qui n'a pas encore disparu aujourd'hui. Les lutteurs les plus renommés étaient des Celtes : Bretons en France, gens de Cornouailles en Angleterre. « M. de La Chastaigneraie fut de son temps l'un des plus forts & adroits gentilshommes de France, en toutes armes & façons; & pour la lutte, il n'y avoit aussi bon lutteur breton; ou autre fust-il, qu'il ne portast par terre; car, outre sa force, il y avoit une grande adresse[1]. » Quand Henri VIII vint trouver François Ier au Camp du Drap d'or entre Guines & Ardres, il amena des lutteurs de Cornouailles pour se mesurer avec ceux de France. « Après les jouxtes, les luiteurs de France & d'Angleterre venoient avant; & luitaient devant les rois & devant les dames, qui feust beau passetemps; & y avoit de puissans luicteurs; & parce que le roi de France n'avoit faict venir de luiteurs de Bretaigne, en gaignèrent les Anglois le prix. Après allèrent tirer à l'arc, & le roi d'Angleterre lui-

(1) Brantôme, éd. Lalanne, t. VI, p. 273.

même, qui est ung merveilleusement bon archer, & fort, & le faisoit bon veoir[1]. »

La Grèce fut vraiment la terre natale des jeux athlétiques. Chez elle, ils ne servaient plus seulement, comme chez les barbares, à former des guerriers aux corps robustes, aux mains promptes, aux jambes alertes : ils étaient intimement liés à la vie nationale, l'âme des fêtes civiques & des cérémonies religieuses, ils commençaient l'éducation de la jeunesse comme ils l'achevaient. Chaque ville avait donc son gymnase consacré aux exercices du corps tout autant qu'aux plaisirs de l'esprit. A côté des hommes d'âge mûr qui, sous le portique, conversaient sur la philosophie, la poésie ou la politique, les jeunes gens, dans la palestre, cultivaient les neuf exercices en usage : lutte, pancrace[2], pugilat, course, hoplomachie, saut, disque[3], javelot, cerceau; puis ils allaient

(1) *Mémoires de Fleurange,* éd. Michaud & Poujoulat, p. 71.

(2) Combinaison de la lutte & du pugilat, où les concurrents avaient le droit de recourir à *toutes les armes naturelles.*

(3) Lourde masse de fer, de cuivre, de pierre ou de bois.

lancer des boules de dimensions variables le plus loin possible, ou se baigner. Et c'est aux jeux olympiques que leurs premiers champions se réunissaient tous les cinq ans en concours solennel.

Ces exercices passèrent chez les Romains qui ne les cultivèrent que pour former la jeunesse au métier des armes; comme à Olympie, la course, la lutte, le saut, le pugilat en faisaient le fond : il suffit de relire, pour s'en convaincre, le récit des funérailles d'Anchise au Ve chant de l'Énéide.

La société antique, pourvue d'une culture morale fort rudimentaire, ne se laissait guère retenir au logis; tout comme elle, la population parisienne, dans son ensemble, vivait beaucoup plus debout qu'assise, en plein air qu'entre ses quatre murs où elle n'aurait su que faire. Plus tard, un des plus originaux conteurs de la Renaissance, qui était en même temps un magistrat estimé, Noël Du Fail, a saisi sur le vif les jeux & exercices des paysans. « Quelquefois aux champs m'estant retiré..... je me pourmenois (& ce à jour de feste) par les villages prochains comme cherchant compagnie,

ou trouvay (comme est leur coustume) la plus part des vieux & jeunes gens..... les jeunes faisans exercice d'arc, de luittes, de barres & autres jeux, spectacles aux vieux, estans soulz un large chesne couchés, les jambes croisées & leurs chapeaux un peu abaissés sur la veue, jugeans des coups, rafreschissans la mémoire de leurs jeunes ans, prenans un singulier plaisir à veoir follastrer ceste inconstante jeunesse.....» Après dîner on dansait avec un entrain qui faisait de cette distraction un véritable exercice physique. « Quelcun du village..... produisoit de soubz sa robbe un rebechon[1], une chalemié[2], en laquelle souffloit par grand maistrise, & tellement les invitoit le doulx son de son instrument, avec un hault bois, qui se y trouva pour le seconder, qu'ilz estoient contraints, ribon ribaine[3] (là jettées leurs robbes & hoquetons) commancer une dance. Les vieux pour monstrer exemple aux jeunes, & à fin de ne monstrer estre fascheux, faisoient

(1) *Rebechon,* mauvais petit rebec, sorte de violon à trois cordes.

(2) *Chalemié,* chalumeau.

(3) *Ribon ribaine,* bon gré mal gré.

l'essay, tournoyans la dance deux ou trois fois, sans beaucoup fredonner des piedz[1], ne faire grand gambades, comme nous pourrions bien faire nous autres. La jeunesse alors faisoit son devoir de treppir[2] & mener le grand gallop, sinon messire Jean, qu'il falloit un peu prier, & dire : « Monsieur, ne vous plaist-il pas dancer ? » Toutesfois luy ayant un peu refusé pour faire la ruse du jeu, s'y mettoit, & n'en y avoit que pour luy : car luy fraiz, & possible amoureux, contournoit ses commeres, tellement que elles sentoyent leur espaule de mouton[3] & civette de triperie à pleine gorge : & disoit ce venerable curé, boute, boute, jamais ne nous esbattrons plus jeunes, prenons le temps comme il vient, maudit soit il qui se feindra. Et lorsque la fumée du vin commençoit emburelucoquer[4] les parties du cerveau, quelque bonne galloyse[5] menoit la danse par sur tables, bancs, coffres autant d'une main que d'autre[6]. »

(1) Fredonner en marquant la mesure avec le pied.
(2) S'agiter, battre des pieds.
(3) Sentir le bouquin.
(4) Brouiller, troubler.
(5) Joyeuse compagnonne.
(6) Noël du Fail, *Propos rustiques de maistre Léon La-*

Froissart[1] nous a laissé une longue énumération de ses jeux d'enfance; le philologue Scheler en a compté jusqu'à cinquante-deux dont fort peu, sous leur appellation surannée, permettent aujourd'hui une identification certaine. Les plus goûtés après les jeux d'un caractère guerrier, & ceux qui réunissaient le plus d'amateurs, étaient ceux où figuraient une paume, une pelote, un esteuf[2].

Lancer, arrêter, renvoyer un projectile, paume ou balle, est un jeu fort attrayant dont les formes infiniment variées se retrouvent dès la plus haute antiquité. Hérodote, « le père de l'histoire », a attribué aux Lydiens l'invention de la plupart des jeux de son temps; s'il a dit vrai, c'est à ce peuple que nous ferons remonter l'origine du *lawn-tennis* qui n'est autre chose

dulfii, anagramme de N. du Fail; Lyon, de Tournes, 1547, in-12; p. 12-13 et 22-23.

[1] Voir *L'Espinette amoureuse,* dans les *Poésies,* Bruxelles, 1870; t. I, p. 91-94.

[2] *Pelote,* balle toute ficelée, non encore recouverte; *balle,* recouverte de drap blanc; l'*esteuf,* fait de bourre ou étoupe recouverte de peau de mouton, se poussait avec la main. Ces différents termes, parfois employés l'un pour l'autre, avaient au moyen âge un sens moins précis.

que le jeu de paume sur le gazon; ce dernier lui-même dérive du *harpaste* des Romains qui l'avaient emprunté à la *phéninde* des Grecs, l'un des jeux lydiens. Dix siècles avant notre ère, Homère en parle déjà. « Nausicaa & ses compagnes..... déposent leurs voiles, font voler un léger ballon dans les airs. Nausicaa jette à l'une de ses compagnes le ballon léger qui vole, s'égare & tombe dans le rapide courant du fleuve. Le cri qu'elles poussent toutes à la fois perce les airs; aussitôt le sommeil fuit les yeux d'Ulysse. » (*Odyssée,* ch. VI.) Les Romains, devenus maîtres de la Gaule, y importèrent avec le reste de leurs institutions leurs jeux. A travers les siècles ceux-ci sont venus jusqu'à nous, malgré l'opposition continuelle de la royauté qui, en présence de leur vogue, craignait de voir négliger les exercices militaires proprement dits & la sécurité du royaume. S'ils ont survécu à toutes les répressions, il en est plus d'un, parmi les plus répandus, qui n'ont trouvé que de nos jours leur forme & leur réglementation définitives; & tous se répartissent en deux catégories, suivant que l'engin est projeté avec la main, le pied même

ou avec un instrument. Les uns sont toujours restés presque intacts; les autres, au cours du temps, ont passé par une lente évolution d'une catégorie dans l'autre.

On a souvent, au gré des préférences personnelles, prodigué le titre de *noble jeu*, de *roi des jeux;* s'il en est un en France qui mérite cette appellation : c'est au jeu de paume qu'on peut l'appliquer. Les anciens le connaissaient-ils? Ils avaient, il est vrai, des balles variées, mais à ce qu'il semble, sans les manier comme on le fait à la paume. D'après Plaute, Pétrone, Martial & surtout Manilius[1], la balle des anciens était une sorte de ballon appelé *trigonalis*, auquel jouaient trois partenaires placés en triangle : le *Jator* qui l'envoyait, & les *factores* qui le recevaient avec la main ou le pied. La paume, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'apparaît pas avant le moyen âge. Mais, dès le début de cette période, les plus anciens textes qui traitent de ce jeu nous le montrent déjà populaire. Les rôles de la taille parisienne pour 1292 nomment treize pau-

(1) Voir son *Astronomie*, liv. V, vers 165 & suiv.

miers fabricants de balles : chiffre élevé pour le temps & l'ensemble de la population, plus deux « valets paumiers » (aides ou apprentis [1]). Tandis que sur les remparts de Paris & des autres villes le mail se voyait assigner de longs espaces, on aplanissait dans les fossés des châteaux des terrains propres au jeu de *longue paume*. A la fin du xve siècle ce dernier se transforma, vint s'ébattre en ville; faute d'espace, il fut confiné alors dans les locaux qui restreignaient nécessairement son extension; la longue paume fit place à la *courte paume;* les nouvelles salles prirent le nom de *tripots* dont il faut peut-être chercher l'étymologie dans l'ancien verbe *triper,* sauter, trépigner [2]. Charles V, qui avait un jeu de paume à son château du Louvre [3] & un autre de 14 toises & demie

(1) H. Géraud, *Paris sous Philippe le Bel,* Paris, 1837; p. 529 & 546.

(2) « Qu'ils ballent, & tripent, & saillent », lisons-nous dans le *Roman de la Rose.*

(3) « Et en la cour devers la rue Froidmantel, scellé & assis un auvent où le Roy & nos seigneurs jouent à la paulme, & au mur faict un estuy à mettre les esteufs. » (Compte de 1368. Voir la *Topographie historique du vieux Paris;* région du Louvre, t. I, p. 161).

de longueur[1] à l'hôtel Saint-Paul, défendit, nous le savons déjà, aux autres le plaisir qu'il s'offrait si largement à lui-même : ils y perdaient leur temps, à son avis. En 1397, le prévôt de Paris revint sur le même sujet; son ordonnance du 22 janvier constatait que plusieurs gens de métier & autres du menu peuple quittaient leur ouvrage & leur famille aux jours ouvrables pour aller jouer à la paume, à la soule, aux dés, aux cartes, aux quilles en divers cabarets; que plusieurs d'entre eux, après avoir perdu tout leur argent, s'adonnaient au brigandage. Pour prévenir ces désordres, il défendait aux personnes de cette condition les jeux précités durant les jours ouvrables sous peine de prison & d'amende, ainsi qu'aux cabaretiers & tenanciers de maisons publiques de leur donner à jouer[2]. Ces deux ordres ne visaient, il est vrai, que les bourgeois & vilains au profit des chevaliers : défenses impuissantes; au reste, leur incessante répétition suffit à le prouver, & les troubles continuels du temps emportèrent l'édit avec beaucoup d'autres.

[1] Plus de 27 mètres.
[2] Delamare, *Traité de la police*, 2e éd., t. I, p. 488.

Déjà avant Charles V, en 1316, Louis le Hutin joua à la paume «au boys de Viciennes».

La perdi il plumes & pennes.
Ou temps passé, çà en arrière,
Disoit on qu'en ceste maniere
Mourust de maladie aiguë,
Qui les sainnes genz souvent tue.
Li autres dient qu'il avoit
Joué à I gieu qu'il savoit,
A la paume; si s'eschauffa,
Et son conseil, qui le bifa[1],
L'en a mené en une cave
Froide; & I henap l'en lave[2]
Si but trop; & froit se bouta,
Et li sitost si se coucha
Qu'au lit acouchier le convint,
Et de ce cele mort li vint[3].

Le *Journal d'un bourgeois parisien*[4], attribué au curé de Saint-Nicolas des Champs, Jean

[1] Sa pensée, qui le *trompa.*
[2] Le passage n'a pas de sens; faut-il lire : *plein d'iave* (d'eau)?
[3] *Chronique rimée* attribuée à Geoffroi de Paris, ap. D. Bouquet; t. XXII, p. 163.
[4] Voir MICHAUD & POUJOULAT, nouv. collection, t. III, p. 249.

Beaurigout, raconte les exploits d'une femme qui, dans la première moitié du xve siècle, vint à Paris. «En cel an (1427) ou pou devant vint à Paris une femme nommé Margot, assez jeune, comme de vingt huit à trente ans, qui estoit du pays de Henault, laquelle jouoit le mieulx à la paulme que oncques homme eust vu, & avec ce jouoit devant main derriere main tres puissamment, tres malicieusement, tres habillement, comme povoit faire homme, & pou venoit d'homme à qui elle ne gaingnast, se ce n'estoit les plus puissans joueurs, & estoit le jeu de Paris ou le mieulx jouoit en rue Grenier Saint Ladre, qui estoit nommé le Petit Temple[1].»

Les termes du récit permettent de conclure tout naturellement qu'en 1427 on ne connaissait pas encore l'usage de la raquette; le tripot de la rue Grenier-Saint-Lazare en était encore au procédé primitif qui consistait à recevoir &

(1) Il abrita, au XVIIe siècle, le Théâtre du Marais, dont la troupe avait à sa tête le fameux Mondory, pour jouer *la Mélite* de Corneille. En 1634, le tripot-théâtre brûla entièrement, & la catastrophe fut signalée par une gravure, aujourd'hui au Musée Carnavalet, qui représente le pauvre

lancer la balle avec la *paume,* d'où le nom du jeu. Pasquier confirme cette origine qu'il appuie de curieux détails. Déchu de la vigueur un peu rude du moyen âge, on ne voulait plus se gâter la main à la paume. On avait ainsi essayé tour à tour du gant simple, du double gant, enfin du battoir & de la raquette; Pasquier tenait ses informations d'un vieux joueur à l'ancienne mode. « Il me plaist icy de discourir dont vient que nous appelons jeux de paulme les tripots où nous prenons nostre

Jodelet, l'un des acteurs, s'échappant, dans son costume de théâtre, d'une maison en feu. Le champ de l'estampe porte cette inscription :

Jodelet eschappé des flames.

Au-dessous de la scène, un sizain met dans sa bouche ces mots qui commentent la situation :

Je me sauve du feu plus gueux qu'un rat d'église.
Si vous ne m'assistez, je me vois en chemise;
Tous mes biens sont bruslez avec nostre tripot.
Rendez moy par vos dons mon humeur ordinaire.
L'oublieux perd & chante; & moy, tout au contraire,
Si je ne gaigne au jeu, je ne puis dire mot.

La pièce n'est apparemment autre chose qu'une réclame invitant le public à souscrire en faveur du sinistré.

ébat avec des raquettes & non avec la paulme de la main..... Lorsque les tripots furent introduits par la France, on ne sçavoit que c'estoit de raquette, & y jouoit on seulement avec le plat de la main, & de pelotes..... Parlant à un nommé Gastelier, il me fit un discours qui est digne d'estre récité. Cet homme en sa jeunesse avoit esté bon joueur de paulme, & depuis fut longtemps huissier de la cour; & venant sur l'aage, resigna son estat; mais quelque ancienneté d'aage qu'il eust (car quand il m'apprit ce que je diray, il estoit aagé de soixante & dix ans & plus), si ne pouvoit il oublier son premier deduit. Et de fait, il n'y avoit jour que, s'il y avoit quelque belle partie en son quartier, il n'en voulut estre spectateur. C'estoit un plaisir auquel il finit ses jours, & moy jeune homme qui n'y prenois pas moins de plaisir que luy, le gouvernois de fois à autre par occasion. Un jour entre autres, il me compta qu'en sa jeunesse il avoit esté des premiers joueurs de paulme de son temps, mais que le deduit en estoit tout autre, parce qu'ils jouoient seulement de la main, & poussoient de telle façon la pelote, que fort souvent elle

estoit portée au dessus des murailles, & lors les uns jouoient à mains descouvertes, & les autres, pour se faire moins de mal, y apportoient des gands doubles. Quelques uns, depuis, plus fins, pour se donner quelque advantage sur leurs compagnons, y mirent des cordes & tendons, afin de jetter mieux & avec moins de peine la balle. Ce qui se pratiqua communément. Et finalement de là s'estoit introduite la raquette, telle que nous voyons aujourd'hui, en laissant la sophistiquerie du gand. Ha! vrayment, dis je alors à part moy, il y a grande apparence d'estimer que le jeu de paulme vient de là : parce que l'exercice consistoit principalement au dedans de nostre main ouverte, que nous appellons paulme[1]. »

Les balles de fabrication parisienne avaient une réputation européenne : à l'étranger on les achetait avec prédilection. Shakespeare, dans son *Henri V*[2], retrace l'envoi, par le Dauphin, fils de Charles VI, d'un tonneau rempli de « balles de paulme » à Henri V d'Angleterre;

[1] *Recherches de la France*, liv. IV, ch. xv.
[2] Scène II.

l'épisode, bien que légendaire, n'en est pas moins un témoignage caractéristique de l'origine essentiellement française de ces engins. En 1386, une troupe de chevaliers français se rendit par mer auprès du roi de Castille, Jean Ier, qu'elle rencontra à Burgos & lui annonça une attaque imminente des Anglais & des Gantois: «De ces nouvelles fut le roi d'Espaigne tout pensif..... toutefois le roi de Castille fit très bonne chère aux chevaliers de France, & les remercia grandement de leur venue, & leur dit le roi : «Quand vous partites de moi l'autre année, je vous di & «chargeai que vous apportissiez, quand vous «retourneriez en ce pays, des pelotes de Paris «pour nous ébattre moi & vous à la paume. «Mais il vaulsist mieux que je vous eusse en«chargé d'apporter bassinets & bonnes armures, «car la saison appert que nous les aurons bien «où employer. — Sire, répondit le sire de «Bracquemont, nous avons & de l'un & de «l'autre; car toujours ne peut on pas jouer ni «toujours armoyer[1].»

[1] FROISSART, éd. Buchon, liv. III, ch. XXXII.

Un siècle plus tard, Louis XI s'occupa de réglementer, pour le bon renom de la fabrication française, la confection des balles ou *esteufs;* l'ordonnance du 24 juin 1480, octroyée aux «maistres jurés & faiseurs d'esteufs» de Rouen, qui lui avaient remontré que «le temps passé, chascun qui s'en est voulu mesler & entremestre l'a faict....., par quoy aucuns emplent iceulx esteufs de chaulx, sablon & autres choses qui ne sont bonnes, & à l'occasion de quoy plusieurs ont eu les bras & mains feslés & blecés», édicta un ordre minutieux : «Seront tous les maistres du dict mestier tenus de faire bons esteufs bien garniz & estoffez, de bon cuir & bonne bourre, sans y mectre sablon, craye, batue[1], chaux, son, resture (rebut) de peau, sayeure d'aiz (sciure de bois), cendre, mousse, pouldre ou terre sous peine d'amende & de saisie de tous mauvais esteufs qui seront ars & bruslés[2].» Cette «bonne bourre» était de poils d'animaux; l'ordonnance atteignit, semble-t-il, son but, car, au

(1) Rognures de métaux.

(2) *Recueil des Ordonnances,* t. XVIII, p. 544-545.

xvie siècle, le savant espagnol Vivès constatait que les balles françaises «ne sont pas remplies comme en Espagne de rognures de drap, mais de poils de chiens».

Charles VIII aimait la paume, se plaisait à y jouer : ce jeu fut même la cause indirecte de sa mort. «Le septiesme jour d'apvril, l'an mil quatre cens quatre vingtz dix huit, veille de Pasques Flories, il partit de la chambre de la royne Anne de Bretaigne, sa femme, & la mena quant & luy pour veoir jouer à la paulme ceulx qui jouoyent aux fossez du chasteau[1]. Et entrerent ensemble en une gallerie, & estoit le plus deshonneste lieu de léans, car tout le monde y pissoit & estoit rompue à l'entrée : & s'y heurta le roy du front contre l'huys, combien qu'il fust bien petit, & puis regarda une grant pièce[2] les joueurs, & devisoit à tout le monde..... La derreniere parolle qu'il prononcea jamais en devisant en santé, c'estoit qu'il dict qu'il avoit esperance de ne faire jamais pesché mortel, ne veniel s'il povoit; &

(1) Amboise.

(2) Un long espace de temps.

en disant ceste parolle, il cheut à l'envers & perdit la parolle, & demoura là jusques à unze heures de nuict. Toute personne entroit en ladicte gallerie qui vouloit, & le trouvoit on couché sur une povre paillasse, dont jamais il ne partit jusques à ce qu'il eust rendu l'âme; & y fut neuf heures[1].»

C'est le moment même où le jeu subit la grande transformation qui lui a laissé son caractère définitif. On cessa de se servir de la main nue : la dureté des balles, la violence des coups étaient de nature à léser les muscles, à briser même le poignet[2]. A la fin du xve siècle les joueurs commencèrent à protéger leur main avec un gant, quelques-uns même à y ajouter des cordons & des tendons pour en accroître la puissance de propulsion : la cou-

[1] *Mémoires de Commines*, liv. VIII, ch. xxv.

[2] En 1540, le dignitaire inspectant le collège de Tours, dans la rue Serpente, prescrivit aux écoliers de s'abstenir de balles très dures, «pilis seu scophis durissimis, & aliis indecentibus instrumentis», qui blessaient les joueurs & provoquaient des accidents; ils ne devaient se servir que de balles molles, «ad ludum palmarium nisi pilis seu scophis mollibus & manu, ac cum silentio & absque clamoribus tumultuosis». (Lobineau, *Histoire de la Ville de Paris*; pièc. justific., t. I, p. 419-420.)

tume se généralisa. De là à l'usage de la raquette[1], dont l'Italie nous a transmis le nom & la chose, il n'y avait qu'un pas : il était déjà franchi à l'époque de Catherine de Médicis; & depuis trois siècles cet engin n'a pas changé de forme : dès le début du XVIe siècle, c'était un lacis de cordes croisées l'une sur l'autre, dans un cadre de bois qui reposait sur un manche court & fort. «On joue rarement avec la paume de la main,» écrivait à son retour de Paris ce Vivès que nous avons cité plus haut. «Comment donc frappe-t-on la balle? demandent ses auditeurs. «Avec le poing, comme les ballons? — Non certes, avec une raquette[2].»

La forme comme la matière de la raquette primitive varièrent quelque peu; elle fut ronde ou carrée, garnie d'un treillage de corde ou d'un fond de parchemin. Ce fut le cas surtout

(1) Au XIVe siècle déjà, Chancer emploie le mot de «raket», bien que l'usage de la raquette ne remonte pas aussi haut : il a le sens de *paulme de la main.* Il s'agit d'un jeu pratiqué avec la raquette ou paume de la main, c'est-à-dire du jeu de paume lui-même.

(2) Voir ses *Leges ludi,* ap. Opera, Bâle, 1555; vol. I, p. 50.

pour la longue paume, & la raquette ainsi constituée s'appela « battoir ». L'emploi du parchemin s'en accrut singulièrement, &, à défaut de neuf, les paumiers-raquetiers se rabattirent sur le vieux : plus d'un manuscrit précieux y trouva une fin déplorable. « J'ai ouï dire à M. Chapelain qu'un de ses amis avait joué à la longue paume avec un battoir sur lequel se lisaient des fragments des *Décades* de Tite-Live que nous n'avons point, & que ces fragments venaient d'un apothicaire qui, ayant eu en don des religieuses de Fontevrault plusieurs volumes en parchemin du même auteur, les avoit vendus par ignorance à un faiseur de battoirs[1]. » En même temps on se mit à entourer de murs le terrain du jeu, comme autrefois de lices le champ des tournois; couverts d'une toiture, ces nouveaux locaux permirent de s'exercer en tout temps, sous le soleil comme sous la pluie : ce fut le jeu de *courte paume*. Cette nouvelle disposition, en multipliant les ricochets des balles sur les

(1) Saint-Évremont, Œuvres mêlées, Lond., 1708; t. VI, p. 128.

parois, en laissant aux dames la latitude d'assister aux parties, comme naguère aux tournois, en accrut l'intérêt. Les deux camps étaient, à l'origine, séparés par une corde garnie d'une simple frange; il était souvent malaisé de savoir si la balle avait passé dessous ou non; l'adoption du filet, en parant à ces risques d'incertitude, mit fin à bien des discussions. Les XVI[e] & XVII[e] siècles virent construire un grand nombre de ces salles : les châteaux, les villes, les simples bourgades eurent les leurs. En 1596, Francesco Gregori d'Ierni, qui accompagnait le cardinal Alexandre de Médicis, envoyé, après l'abjuration de Henri IV, par le pape, comme légat à Paris, laisse de son voyage une relation italienne, où nous lisons : « Il y a 250 jeux de paume, très beaux & bien installés, qui, dit-on, avant les dernières guerres, faisaient vivre jusqu'à 7,000 personnes [1]. » L'ambassadeur vénitien Lippomano se montra ébahi du grand nombre de salles qu'il aperçut

[1] Maîtres de jeu, gardiens, *naquets* ou marqueurs, paumiers-raquetiers. (Voir le ms. italien n° 662 de la Bibl. nat. — *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris,* vol. XII, p. 166.)

partout, en évaluant le chiffre à 1,800. « La seule dépense des paumes s'élève à 1,000 écus par jour. Les Français se plaisent beaucoup à ce jeu, & s'y exercent avec une grâce & une légèreté singulières [1]. » L'Anglais Dallington, en 1598, renchérit encore sur les deux précédents. « Dans les exercices, il me semble que le Français est très immodéré, spécialement dans ceux qui sont quelque peu violents.... Nous les avons vus jouer ensemble au tennis, au cœur de l'été & de la chaleur du jour, lorsque d'autres étaient à peine en état de sortir de chez eux. Ce jeu immodéré, hors de saison, réuni au boire & manger intempérés, est la seule cause qui fait que vous les voyez ici généralement galeux & lépreux. Parmi les exercices de France, il n'en est pas que je préfère au palle-maille : à la fois parce que c'est un exercice digne d'un gentilhomme, peu violent & qui offre de bonnes occasions de causer, pendant que l'on marche d'une marque à l'autre..... Pour le jeu de tennis, il est plus en

(1) Voir BONNAFFÉ, *Voyages & voyageurs de la Renaissance*, Paris, 1895; p. 92.

usage ici que dans toute la chrétienté réunie; preuve en soient les nombreuses places de tennis dans tout le pays. Il y en a je ne sais combien de centaines dans Paris; mais ce dont je suis sûr, c'est que, si la proportion était la même dans les autres villes, nous aurions deux places de tennis pour une église dans toute la France. On croirait qu'ils sont nés une raquette à la main; les enfants eux-mêmes & quelques-unes de leurs femmes jouent très bien..... Tous les pauvres citoyens & artisans y jouent, qui dépensent là en un jour de fête, au tennis, ce qu'ils ont gagné pendant toute une semaine pour soutenir leur pauvre famille. Et chez cette sorte de pauvre peuple, je peux vous assurer qu'il y a plus de joueurs de tennis en France que d'ivrognes chez nous. Leurs balles sont en coton, mode qu'ils ont adoptée il y a sept ans; auparavant elles étaient en cuir, comme chez nous [1]. »

Des magistrats, des penseurs, des savants montraient le même penchant que le reste de

[1] *Un aperçu de la France,* traduit par Émérique, Versailles, 1892; p. 179-182.

la nation. « C'est un jeu que j'ai bien aimé, & plus commun aux Français qu'à tous leurs voisins », dit l'historiographe Cl. Fouchet. H. Estienne constatait la quantité de « tripots » qui se trouvaient à Paris, & place au premier rang des jeux celui de la paume « pour être un exercice non moins beau & honnête que profitable ».

Des concours publics avec prix étaient organisés : trois jours par semaine le jeu était ouvert à tout venant, & les « défendants », comme jadis ceux des tournois, devaient rester à leur poste de 8 heures du matin à 7 heures du soir, avec la seule latitude de « changer de chemise & boire & manger à l'heure du dîner pendant une heure seulement[1] ». Le maître du jeu offrait aux concurrents trois prix : une couronne de fleurs, une paire de gants & un éteuf d'argent ou une raquette. Les joueurs de leur côté s'engageaient notamment à ne pas jurer dans la chaleur de l'action. « Toutes personnes qui désirent jouer au dit prix y seront honnestement reçues, à la charge de ne jurer

[1] Voir *La maison des jeux*, &c., Paris, 1668, in-12; p. 174.

ni blasphémer le nom de Dieu, sous peine, par chascune fois, de cinq sols d'amende. »

C'est à bon droit que ce jeu était qualifié de *royal :* une dynastie en légua à l'autre le goût traditionnel. François Ier fut un bon joueur, & Henri II plus encore. C'est lui, à en croire une acception très répandue, que Rabelais mit en scène sous le nom de Pantagruel s'exerçant à la paume; c'est au Louvre qu'il se livrait à son divertissement, dans une nouvelle salle bâtie par son père en remplacement de celle de Charles V, du côté du Petit-Bourbon, vers Saint-Germain-l'Auxerrois. « Il jouait à la paume & très bien; mais jamais il ne vouloit tenir le jeu, mais secondoit ou tierçoit [1], qui sont les deux places les plus difficultueuses & dangereuses; aussi estoit-il le meilleur second ou tiers de son royaume; & s'y affectionnoit fort, non pour l'avarice, car ce qu'il gaignoit il bailloit tout à ceux de sa partie; s'il perdoit, autant perdu pour lui, car il payoit pour tous.....

(1) « *Tiercer,* servir de tiers d'un côté au jeu de paume & tenir une place vers la corde. » (*Dictionn. de Trévoux.*)

« Il se plaisoit fort quand la reyne sa femme, madame sa sœur & les dames le venoient voir jouer, comme souvent elles y venoient, & qu'elles en donnassent leur sentence, comme les autres, des fenestres en haut. S'il ne jouoit à la paume, il jouoit à la balle à emporter, ou au ballon, ou au palle-maille, qu'il avoit fort bien en main; car il estoit fort & adroict, & en faisoit de tres belles & longues bottes ou coups.

« S'il faisoit un grand froid & qu'il eût fort gelé, il falloit aller glisser sur la glasse; s'il avoit fort neigé, il falloit faire des bastions & combats à pellottes de neige. Bref, ce roy n'estoit jamais oyseux, & falloit que tous ces exercices luy fussent communs..... Quand il pleuvoit & qu'il ne pouvoit sortir dehors, il falloit au dedans choisir force autres passe-temps[1]. » Très jaloux, en même temps, pour lui & sa noblesse, d'un privilège exclusif, il fit fermer partout, même dans les faubourgs, les tripots que le peuple, imitateur de la haute société, multipliait chaque jour pour son amusement.

(1) Brantôme, éd. Lalanne, t. III, p. 277-279.

Charles IX, qui avait également un petit jeu de paume au Louvre, « lorsqu'il faisoit beau estoit toujours hors de la chambre, en campaigne, en action, ou à jouer à la paume, & surtout à la longue paume qu'il affectionnait fort; & s'y efforçoit par trop à sauter, à jouer au palle-maille, bref en plusieurs autres plaisans & viollans exercices hors de la maison qu'il hayssoit estrangement, disant que

Le séjour des maisons, palais & bastimens
Estoit le sepulcre des vivans [1].

C'est encore à son jeu de paume qu'il se trouvait deux jours avant la Saint-Barthélemy, lorsqu'on vint l'informer que Coligny avait été blessé par l'assassin Maurevert.

Henri IV était constamment à la salle de paume. En 1594, après la reddition de la capitale, « le vendredy 16 (septembre) le roy joua à la paume tout du long de l'après-disnée, dans le jeu de paume de la Sphère [2]..... Ne pouvant bien aller à l'esteuf, pour ce qu'il es-

(1) Brantôme, *ouvr. cit.*, t. V, p. 281.
(2) Rue des Sept-Voies, que remplace aujourd'hui la rue Valette aboutissant à la place du Panthéon.

toit las, dit qu'il ressembloit aux asnes qui faillent par le pied. Puis à l'instigation de l'avocat Duret, qui dit à Sa Majesté que si elle vouloit avoir du plaisir, qu'elle fist fouiller un nacquet qui faisoit le mitouard [1] sous la gallerie, & qu'on lui ostast son manteau, qu'on lui trouveroit une grosse de balles qu'il avait dérobées, commanda à M. d'O de ce faire. Et lui aiant esté trouvé ce qu'il avoit dit, le Roy en rid bien fort; & aiant fait venir le nacquet, l'arraisonna assés longtemps & en tira du plaisir. »

Le 27 octobre « le Roy aiant gangné, ce jour, quatre cens escus à la paume qui estoient sous la corde, les fist ramasser par des naquets & mettre dans un chapeau; puis dist tout haut : « Je tiens bien ceux-ci, on ne me les derob« bera pas, car ils ne passeront point par les « mains de mes tresoriers [2] ».

Plus tard encore, à la fin de mai 1597, « il passoit son temps à jouer à la paume, & estoit d'ordinaire à la Sphère, ou madame la mar-

(1) Hypocrite.

(2) *Regiſtre-Journal* de L'Estoile, éd. Michaud & Poujoulat, t. II, p. 245, 246 & 249.

quise (de Verneuil) & mesdames de Sourdize & de Sagone se trouvoient tous les jours pour le regarder jouer; se faisoit prester de l'argent par madame de Monsseaux, laquelle il caressoit fort & baisoit devant tout le monde. Et ne laissoit pour cela Sa Majesté de veiller & donner ordre à tout ce qui estoit necessaire au siège d'Amiens pour le mois suivant, lequel estant venu, il donna congé au jeu & à l'amour[1] ».

Les marqueurs, *naquets,* étaient trop souvent des vagabonds sans aveu & sans scrupules, si bien que la corporation des paumiers-raquetiers décida de ne plus employer que des apprentis ou compagnons. Plus d'une fois, en effet, ces marqueurs s'étaient faits les complices des filous se glissant dans les tripots pour dérober ou tricher au jeu. Une curieuse plaquette du XVIIe siècle nous apprend comment ils combinaient leur partie au préjudice des parieurs.

... Comme le changement
Apporte un contentement,
Ainsi le languide eſpace
De nos tours de paſſe paſſe

[1] Brantôme, *ouvr. cit.,* t. V, p. 287.

Nous porte de tous cottez
Es jeux de paume hantez.
Là toute notre caballe
Fait une partie esgalle,
Puis desguisant tout respect,
Met la victoire en suspect,
Et fait que le jeu varie,
Jusqu'à ce que l'on parie.

Mais aussitôt que l'on voit,
Ou bien seulement qu'on oit
Le clinquetis des pistolles,
Nous commençons les bricolles.

L'un tire dans le tambour,
L'autre d'un expert destour,
Pendant qu'au tiers il babille
Laisse mettre dans sa grille.
L'autre en criant fait du feu,
Desrobe quinze d'un jeu,
Si bien que cette industrie
Nous fait gagner la partie,
Et juger à plus de voix
Que nous sommes vrays matois [1].

[1] *Caballe des matois,* Paris, 1691, in-12; p. 48.

Quelques-uns se montraient honnêtes, du moins par occasion; tel fut celui qui, dans la nuit du 24 août 1572, venu pour dépouiller les cadavres non loin de la Croix des Petits Champs, sauva la vie au jeune Caumont La Force qui contrefaisait le mort à côté des cadavres de son père & de ses frères. Cet homme était attaché au jeu de paume de la rue Verdelet, qui existait encore au XVIIIe siècle. Rousseau y occupait sous les toits un petit logement d'où il se rendait tous les jours chez son chef, Dupin de Francueil, par un passage reliant le tripot à la rue Plâtrière qu'habitait le financier.

Au XVIe siècle, peut-être même plus tôt, lors de la fondation de la salle, la rue Verdelet se trouvait dans un quartier assez excentrique, fort proche des remparts : c'était le cas le plus fréquent. Nous connaissons le *Petit Temple* de la rue Grenier-Saint-Lazare; tout près, rue Michel-Lecomte, se trouvait la salle de *La Fontaine* qui abrita Mondory, le chef génial de la troupe du Marais, lorsque l'incendie l'eut chassé du Petit Temple. De ce côté se trouvait encore le *Petit Louvre,* si renommé au temps de Louis XIII; en 1632, nous y trouvons le

théâtre du Marais. C'était la mode du temps; les comédiens, toujours pauvres, en camp volant bien plus qu'établis à demeure, se réfugiaient dans les tripots. Un seul échappa à la règle : celui de la rue de la Perle, qui même lui dut son nom; comme « le mieux entendu de Paris », on l'avait surnommé la perle des tripots. Mais il était carré, de forme peu appropriée à une salle de spectacle : de là sans doute l'abstention des comédiens.

Il avait deux rivaux sérieux au faubourg Saint-Marcel : les tripots de *Braques* & des *Onze mille diables*. Le premier, place de l'Estrapade, fut cité par Rabelais dans l'histoire de Gargantua; l'autre, situé rue Sainte-Geneviève, fut plus tard celui de la *Sphère*.

Au milieu du XVIIe siècle, la rue Mazarine dut une notoriété particulière à ses jeux de paume; à peine percée, elle s'en trouva, pour ainsi dire, bordée. Le plus fameux, vis-à-vis de la rue Guénégaud, fut celui où débuta Molière comme comédien de l'Illustre Théâtre; c'est aujourd'hui le passage du Pont-Neuf qui en occupe l'emplacement.

A la fin du même siècle, le bon Thiers, qui

était théologien & casuiste, invoqua de nombreux décrets de conciles & synodes provinciaux pour interdire aux gens d'église « la hantise & fréquentation des jeux de longue & courte paume..... *principalement avec les laïques qui nous dreßent sans ceße des embûches*[1]..... & de paroître jamais en chemise & en calleçon pour cet effet; quoique d'ailleurs il soit extrêmement honnête pour les laïques, parce qu'il soufre la conversation dans les intervales d'un coup à l'autre[2] ».

A cette époque, on ne cherchait pas seulement dans ce jeu un exercice physique; très souvent on y engageait des enjeux de 300 à 400 écus. Depuis le XVI[e] siècle, l'habitude n'en avait pas varié, & Gui Patin nous rapporte une aventure de ce genre arrivée au duc de Beaufort, *le roi des Halles,* en 1648 :

« On ne parle ici que de M. le duc de Beaufort, pour qui les Parisiens, & surtout les femmes de la Halle, ont une dévotion toute

(1) Cette plainte naïve reparaît à diverses reprises; il paraît que les joueurs s'amusaient à faire des niches à leurs partenaires du clergé.

(2) *Traité des jeux & des divertißemens,* Paris, 1687; ch. XXIII.

particulière. Comme il jouoit à la paume dans un tripot du Marais du Temple, il y a quatre jours, la plupart des femmes de la Halle s'en alloient par pelotons le voir jouer, & lui faire des vœux de prospérité. Comme elles faisoient du tumulte pour entrer, & que ceux du logis s'en plaignoient, il fallut qu'il quittât le jeu & qu'il vînt lui-même à la porte mettre le holà; ce qu'il ne put faire sans que ces femmes entrassent en petit nombre, les unes après les autres, pour le voir jouer; & s'apercevant qu'une de ces femmes le regardoit de bon œil, il lui dit : «Hé bien, ma commère, vous avez «voulu entrer; quel plaisir avez-vous à me voir «perdre mon argent?» Elle répondit aussitôt : «Monsieur de Beaufort, jouez hardiment; vous «ne manquerez pas d'argent. Ma commère que «voilà & moi, nous avons apporté 200 escus, & «s'il en faut davantage, je suis prête d'en re«tourner quérir autant.» Toutes les femmes commencèrent à crier qu'elles en avoient à son service, ce dont il les remercia. Il fut visité ce jour-là par plus de 2,000 femmes[1].»

[1] Voir les *Lettres* de G. Patin, 3 vol., Paris, 1846.

Malgré la faveur de Beaufort, la Fronde avait porté un préjudice sensible aux jeux de paume, & les maux qui suivirent le siège de Paris contribuèrent médiocrement à leur ramener la vogue. Une mazarinade, *Le Ministre d'Estat flambé*, nous peint l'embarras des paumiers.

L'orviétan est pris pour sot,
Il n'a ni théâtre ni baume;
Et Cousin, Saumur & Sorcot
Ne gagnent plus rien à la paume[1].

Voilà donc trois noms de paumiers fameux à ajouter à ceux de Margot au xve siècle, de Fesson & de Becquet à la fin du xvie. Fesson avait dû à son talent la faveur d'entrer au service du cardinal de Guise; cette qualité lui permit de sauver la vie à de Thou, en pleine Ligue : c'est assez le désigner comme un déterminé ligueur. Sorti de Paris durant le siège, il fut arrêté par les gens de Henri IV & pendu séance tenante. Becquet eut le même sort après la rentrée du « Navarrois ».

(1) Voir Moreau, *La Bibliographie des mazarinades*, t. II, p. 273.

Après la Fronde, la paume retrouva quelque prospérité jusqu'aux premières années du règne de Louis XIV : en 1657, l'ambassadeur des Pays-Bas relevait 114 maîtres de jeu dans toute la ville. Les meilleurs jouèrent à Fontainebleau devant le roi qui les autorisa à donner des représentations publiques dans un des jeux de Paris. « Le roi vit jouer les bons joueurs de paume & leur accorda le privilège qu'ils demandoient. Ils joueront deux fois la semaine à Paris, & feront afficher comme les comédiens. Ils sont cinq : les deux Jourdain, Le Pape, Clergé & Servo[1]. » La paume devenait donc déjà un spectacle plus qu'un exercice : on n'y jouait plus, on allait la regarder, surtout chez Jourdain qui, au rapport de Dangeau, « tout seul gagna les deux plus forts, après avoir joué longtemps, deux contre deux, des parties qu'il avoit gagnées aussi[2] ». Il jouissait d'une pension de 800 livres pour jouer contre les princes & leur servir la balle. Les éloges & encouragements officiels semblaient se multiplier pour

[1] *Journal* de Dangeau, 26 octobre 1687.
[2] *Ibid.*, 16 octobre 1686.

combattre l'indifférence croissante, autant que jadis la répression pour tenir tête à un engouement excessif. Louis XIV lui-même avait un paumier-raquetier qui s'honorait de présenter la raquette au roi, à 1,200 livres de pension, plus 50 livres payées par le premier valet de chambre pour chaque partie jouée, & six marqueurs de cour. Mais le roi n'y apportait personnellement qu'un entrain médiocre : le jeu, en exigeant trop de mouvement, eût dérangé son attitude majestueuse & compassée. Il préférait les divertissements de cabinet, surtout le billard auquel Chamillard dut sa fortune.

Au XVIIIe siècle, l'Académie des sciences chercha à arrêter une décadence croissante, en exaltant l'utilité de la paume au point de vue militaire. « L'officier & le soldat qui l'auront pratiquée se trouveront bien supérieurs à ceux qui ne savent que leurs exercices ordinaires; car..... les inflexions, les élans & les courses que l'on est obligé de faire à ce jeu rendent le corps également souple & le rompent, pour ainsi dire, de toutes les façons [1]. » Que pou-

[1] Voir Garsault, *Art du paumier-raquetier.*

vait-elle contre Louis XV qui n'avait de goût que pour les femmes? Parmi les derniers tripots, celui de Cabasse est resté fameux. Un avocat, dont le nom malheureusement n'a pas été conservé, avait également la réputation d'un joueur de première force. Un jour le jeune prince de Condé engagea une partie avec lui : l'avocat la gagna. Le prince, rentré chez lui, crut bien faire en envoyant à son partenaire, par un petit laquais, un écu pour s'offrir des rafraîchissements. « Je suis très honoré, mon ami, fit cet homme, du présent que veut bien me faire Son Altesse, & je ne manquerai pas de le garder précieusement. En attendant, voici pour vous »; & il lui donna un louis. Le petit laquais courut faire son rapport au prince qui, de son côté, raconta l'aventure à son oncle, le comte de Charolais. « Vous me demandez ce que cela signifie? dit le comte. Rien de plus simple : l'avocat a fait le prince du sang, & le prince du sang l'avocat. »

En mai 1780, il advint que le comte d'Artois, « qui aimait beaucoup la paume, & qui venait souvent y jouer à Paris dans les jeux renommés », avait engagé dans l'un des meilleurs

de la rue Mazarine une partie qu'il perdit. Dépité de sa mésaventure & plus encore des applaudissements que l'assistance prodiguait à son vainqueur, il ordonna, dans les termes les moins choisis, de faire sortir tout le monde. Seul un officier resta. « N'avez-vous pas entendu ce que j'ai dit? lui cria le prince. — Si vraiment, Monseigneur, mais comme je ne suis ni un bougre, ni un jean-foutre, je suis resté [1]. » Le prince n'insista plus.

Pour échapper à pareilles mortifications, il « fait construire actuellement, ajoute Bachaumont [2], rue de Vendôme, sur le boulevard, un jeu de paume à son seul usage & à la portée de son palais du Temple. Ce jeu, le dernier venu de tous, après avoir été le champ clos des grands paumiers durant un certain temps, subit la destinée de la plupart de ceux du siècle précédent & devint une salle de spectacle, en dernier lieu le théâtre Déjazet.

A l'époque dont nous parlons, cette salle était déjà en quelque sorte une rareté à Paris;

(1) *Mémoires secrets de Bachaumont,* t. XV, p. 197.
(2) *Ibid.,* 5 juin 1780.

on n'en comptait plus guère qu'une dizaine dans toute la ville : une rue Beaurepaire, une autre rue des Ecouffes, une troisième, assez ancienne, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel; celle, peut-être plus ancienne encore, de la rue Verdelet, existait toujours; enfin il y en avait une dans la rue de Grenelle-Saint-Honoré : ces deux étaient les seules dans le quartier du Louvre. Masson, à qui appartenait cette dernière, en possédait une seconde, & plus vaste encore, dans la rue Mazarine où se trouvaient également celles de Bergeron, « si célèbre par ses coups de bosse & de brèche », de Cormier & de Desvertus.

L'une de ces dernières resta ouverte, sous le nom de son directeur Blanchet, jusqu'en 1839. A ce moment la paume eût disparu sans remède, n'eût été une société privée qui recueillit le jeu de courte paume sur un terrain contigu au passage Sandrié : il y resta vingt & un ans. Vinrent les déplacements préalables à l'édification du nouvel Opéra. Déjà la longue paume, exilée des Champs-Élysées, où elle avait subsisté jusqu'en 1853, avait cédé son emplacement au Palais de l'Industrie & cherché

un asile au jardin du Luxembourg; la courte paume se réfugia dans un bâtiment élevé pour elle par Napoléon III sur la terrasse des Feuillants.

Sous une forme rajeunie, & avec un nom qui est lui-même d'origine française, l'antique jeu de paume, devenu le *lawn-tennis* [1] ou paume sur gazon, intermédiaire entre la courte & la longue paume, nous est revenu d'Angleterre. S'adaptant aisément à n'importe quelle surface plane, il rappelle par ses termes & ses procédés son extraction : on tire le service, à la vieille mode française, par une raquette jetée en l'air, aux cris de « rough » ou « smooth », qui correspondent aux termes français « droit » ou « nœud ».

Le jeu de *soule* ou *choule*, l'un des plus anciens dans notre pays, puisqu'il remonte à saint Louis, même à Louis le Jeune, consistait en une boule ou un ballon, tantôt en bois,

(1) C'est une déformation de l'ancien français *tenetz*, tenez! cri d'appel du serveur, comme Érasme, dans ses *Dialogues*, disait : Accipe, excipe! « Off the tenetz to winne or lese a chase », disait en 1400 le poète Gower.

tantôt en cuir, bourré de foin, de son, de mousse ou gonflé d'air. Les règles essentielles en étaient les mêmes qu'aujourd'hui : deux troupes rivales, ayant chacune un but ou camp à défendre ou à attaquer, s'appliquaient, à grands coups de poing ou de pied, à faire pénétrer le ballon dans l'un ou l'autre camp dont la nature pouvait varier : c'était un mur, la limite d'un champ, la porte d'une église ou simplement une ligne tracée sur le sol. Si la paume était plutôt un jeu aristocratique, la soule, bien que pratiquée par les nobles, même par les rois, était surtout un jeu populaire; on jouait paroisse contre paroisse, jusque dans les villes, à Paris même, devant Saint-Eustache, le jour des *caresmeaux* (mardi gras), de Pâques, de Noël ou de la fête patronale de la paroisse. Bien que violent, c'était un exercice fort recherché, que rappelle mainte allusion de la littérature ou du théâtre, comme ce passage du *Gieux de Robin,* au XIIIe siècle :

ROBINS.

Diex! que j'ai le panche lassée
De le choule de l'autre fois.

MARIONS.

Di., Robin, foy que tu mi dois,
Choulas-tu? Que Diex le te mire! (te guérisse)
Di, Robin, veus tu mengier?

ROBINS.

Naie, voir [1].

La soule fut enveloppée par le pouvoir royal dans la même réprobation que la paume; Philippe le Long en 1319, Charles V en 1369 proscrivirent le jeu de «solles» qui ne s'en ressentit guère; du XVIe au XVIIIe siècle il continua à fleurir, au point qu'en 1781 le Parlement défendit encore «à toutes personnes de jeter aucunes boules de cuir le jour de Noël, ni aucun autre jour; de s'attrouper pour courir la boule sous quelque prétexte que ce soit, à peine de 50 livres d'amende [2]». Et qu'on ne croie pas au moins que la soule fût abandonnée au commun peuple; un écrit du XVIe siècle

(1) Adam de La Halle, Œuvres, édit. Coussemaker, Paris, 1872; p. 361-362.
(2) Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XXVII, p. 3.

nous a laissé la description d'une partie dirigée au Pré aux Clercs par des partenaires d'une certaine notoriété : le roi Henri II & le poète Ronsard. On jouait en deux troupes ayant chacune sa livrée. «Le roy ne faisait partie ou Ronsard ne fust tousjours appelé de son costé. Entre autres le roy ayant fait partie pour jouer au balon au pré aux clercs ou il prenoit souvent plaisir, pour estre un exercice des plus beaux pour fortifier & degourdir la jeunesse, ne voulut qu'elle fust jouée sans Ronsard. Le roy avec sa troupe estoit habillé de livrée blanche, & monsieur de Laval, chef de l'autre parti, de rouge. Là Ronsard, qui tenoit le parti du roy, fit si bien que sa majesté disoit tout hault qu'il avoit esté cause du gain du prix obtenu en la victoire[1].»

Ce jeu si populaire chez nous, c'est notre pays, tout permet de le présumer, qui le transmit à l'Angleterre; les plaisirs & distractions de cette dernière au moyen âge ont généralement une origine normande & angevine, & plus anciennement encore latine. Les Italiens,

[1] Voir Cl. Binet, *Discours de la vie de P. de Ronsard, prince des poètes français*, Paris, 1586; in-4°, p. 8.

qui s'y livraient avec ardeur, se servant du pied comme les Français, appelaient ce jeu *calcio* & les joueurs *calcianti*. «Jeu qui tire son nom du pied... auquel nos compatriotes jouent avec le pied», c'est ainsi que le définissait Mercurialis, le célèbre médecin de Padoue[1].

Nombreux sont les textes du moyen âge qui parlent de *croſſe* & de *croſſeurs* : Du Cange définit ce terme «chasser une balle avec un bâton recourbé». La crosse, en effet, fut l'engin essentiellement employé dans les exercices physiques; ce bâton crochu précéda la raquette & le maillet; avec des ſormes très variables, il entra dans plusieurs jeux, rapportés d'Angleterre sous les noms, fameux depuis, de *mail, billard, gouret, hockey, golf, cricket,* &c. Le rôle de la taille parisienne, en 1292, cite deux crossetiers que l'éditeur H. Gérand définit «des fabricants de cannes & béquilles pour vieillards & impotents»; en réalité, ils faisaient des crosses pour les jeux de la jeunesse. Muni de cet engin, le joueur chassait

[1] *De arte gymnaſtica,* Paris, 1577; fol. 62.

une balle ou une boule vers un trou, un but, un cercle tracé sur le sol. Tantôt chacun avait la sienne, luttant à qui atteindrait le but le plus promptement, tantôt deux groupes se disputaient la même boule, les joueurs ayant des buts, des cercles, des trous à assaillir ou à défendre en repoussant la balle à coups de crosse. La soule, en effet, où la règle était de chasser le ballon directement avec le pied ou le poing, subit de bonne heure une variante qui admettait l'usage d'un bâton au bout recourbé, comme propulseur du projectile; c'était *souler* ou *chouler la crosse.*

Un esteufure faut pour jouer
Et une crosse pour souler,

disait au XIVe siècle Guillaume de Deguileville[1]. Au jeu les concurrents se passionnaient & la violence des mêlées entraîna plus d'une fois de graves accidents suivis de poursuites judiciaires; les lettres de rémission accordées aux auteurs responsables abondent dans les archives. « Quant Félix voulut biller son coup

[1] Voir le *Pèlerinage de vie humaine,* édit. par Sturzinger, Londres, 1893, in-4°.

il prit sa bille, & la cuidant férir, elle écheut à terre, & en ce faisant dit : Tirez vous arrière, je doubte que mon billouer, appellé en aucuns lieux *quinque,* ne m'eschappe..... Et ainsi comme il estendit son bras, cuidant férir sa bille, le dit billouer ou quinque lui eschappa & encontra ledit Picard par la teste près de la temple. » (Année 1389.)

— « Ainsi que les diz enfans crossaient ensemble, iceluy suppliant frappa ledit Jehan d'une grosse ou masselote qu'il tenoit. » (Année 1397.)

Le Musée Condé, à Chantilly, conserve un livre d'Heures du XV[e] siècle ayant appartenu à la duchesse de Bourgogne. Les ornements qui encadrent les pages du calendrier présentent plusieurs formes de notre jeu de crosse, tantôt on pousse des balles de bois vers un bâton fiché en terre; tantôt c'est une seule boule, grosse comme un ballon & sans doute en cuir, qui est chassée à coups de crosse par les joueurs répartis en deux camps; c'est alors une partie de soule à la crosse. La crosse prend en outre, dans ces miniatures diverses formes suivant les jeux auxquels elle devait s'appli-

quer : tantôt la courbure s'accentuait, l'extrémité restant légère; tantôt cette extrémité s'alourdissait & terminait la crosse par une sorte de maillet; tantôt enfin la courbure s'effaçait & l'engin, mince à la poignée, s'élargissait à l'autre bout.

L'exercice, comportant l'attaque & la défense de deux buts ou camps par autant de groupes chassant & se disputant la balle, comprit d'abord la *croſſe,* qui a subsisté telle quelle depuis le moyen âge dans le nord & l'ouest de la France. La longueur de la ligne à parcourir une fois fixée, les deux troupes creusaient à chaque extrémité une fossette destinée à recevoir la bille de bois ou de pierre. Au signal donné par un neutre, tous se précipitaient, croisaient & choquaient leurs crosses à grands coups, chacun poussant la bille qu'il poursuivait vers la fossette de son camp; celle-ci avançait & reculait, & à sa suite la mêlée se portait plus loin jusqu'au triomphe de l'un des partis. C'est le même jeu, son nom l'indique, qui porte le nom de *hockey*[1].

[1] *Hockey,* crosse.

Nous pouvons en rapprocher le *cricket* qui est, aussi bien que son nom, d'origine française; le *criquet* désignait, dans l'ancien français, le bâton fiché en terre qui servait de but[1]. Dans une gravure de son *Petit cahier d'images pour les enfants,* Gravelot nous a représenté le jeu tel qu'il se jouait au XVIIIe siècle. Un joueur lance la boule, un autre, armé de sa batte, défend le but, deux petits piquets plantés dans le sol & reliés par une traverse; un troisième, à genoux derrière le but, est prêt à saisir la balle si elle dépasse le but; les autres observent le jeu. L'estampe est accompagnée de ce quatrain naïf :

De la main du petit Jaquet
Ce globe va partir; un autre enfant s'apprête
A l'écarter du but; ainsi, dans tout projet
Souvent nous éprouvons un choc qui nous arrête.

A ce moment même une réaction se manifestait en France; les exercices physiques y

[1] Une lettre de rémission de Louis XI, en date de 1479, donc antérieure de 120 ans au plus ancien texte anglais, est explicite à cet égard. «Le suppliant arriva en ung lieu où on jouoit à la boulle, près d'une atache ou criquet.» (Du Cange, *Gloßar.,* v° *Crieia.*)

étaient en décadence dans la mesure même où ils progressaient en Angleterre, remplissant de leur popularité les villes & les campagnes. Les hautes classes, qui, chez nous, se désintéressaient toujours plus du sport, s'adonnaient, de l'autre côté du détroit, au cricket, au foot-ball, & les principaux publicistes encourageaient l'opinion publique, jusqu'au jour où leur renommée leur rouvrit, sous une étiquette étrangère, les portes du pays natal.

De tous les jeux de cet ordre, le plus populaire chez nous fut celui que déjà les miniatures du Musée Condé nous montrent s'alourdissant à l'extrémité de la crosse jusqu'à devenir en quelque sorte un maillet à long manche; le jeu en prit le nom de *mail,* sous lequel sa célébrité se répandit de France dans toute l'Europe. Complètement transformé aujourd'hui dans notre ville, il n'y est plus considéré que comme un jeu du passé qui n'aurait rien laissé qu'un nom aux plus belles promenades de mainte cité. On ignore que l'ancien *mail* revient au moderne jeu de *croſſe* réduit à des proportions plus modestes; il se

distingue en effet du jeu de balle par le fait que la boule était projetée, non plus avec la main, mais avec le *maillet*, long bâton de cormier qui chassait, avec le moins de coups possible, la balle de buis, jusqu'à ce qu'elle touchât un but ou passât sous des arceaux plantés d'avance.

Ce jeu au passé illustre, & qui excita d'ardents enthousiasmes au même titre que la paume, était déjà connu des Romains. Au IIIe siècle avant notre ère, Ennius parle des joueurs de boules de son temps, qui les chassaient avec un maillet de toutes leurs forces, *haec inter se tota vi tuditantes*. Ce n'est pourtant qu'au XVIe siècle qu'il atteignit toute sa popularité : cités, châteaux, tous avaient leur mail, & Paris, comme les autres, posséda, aux XVIe & XVIIe siècles, quelques-uns des plus beaux que l'on connût, ombragés & entretenus avec soin. «S'il (François Ier) jouait au palle-mail, elle (Catherine de Médicis) le voyoit le plus souvent jouer, & y jouoit elle-mesme. Elle le voyoit jouer à la paume. Elle aymoit aussi fort à tirer de l'harbaleste à jalet[1], & en tiroit

[1] Sorte d'arbalète lançant soit des *jalets* ou galets, petits cailloux ronds, soit des balles de métal.

fort bien; & tousjours, quand elle s'alloit pourmener, faisoit porter son harbaleste; & quand elle voyoit quelque beau coup, elle tiroit[1]. » Le plan de Vassalien, gravé en 1609, reproduit « le jeu du palemail » de l'île Saint-Louis, près de l'Arsenal, longue allée plantée d'arbres au bord de la Seine; de petits personnages, le maillet en main, poussent leur boule vers l'arceau à l'extrémité du jeu. L'aristocratie & « les gens du belair » y fréquentaient volontiers; Henri IV s'y arrêtait parfois au retour de ses visites à Sully. Assez loin de là, entre les faubourgs Montmartre & Saint-Honoré s'en trouvait un autre fort beau, qui subsista jusqu'en 1633, tout proche des anciens remparts, sur un terrain qu'occupèrent ensuite le couvent des Carmes déchaussés ou Petits Pères & la rue qui en a gardé son nom jusqu'à aujourd'hui; cet établissement, qui s'étendait sur plus d'un arpent & demi, figure, sur le plan de Tavernier (1630), entouré d'arbres & de palissades. Richelieu, bâtissant le Palais-Royal, n'oublia pas de réserver au jeu

[1] Brantôme, édit. Lalanne, t. VII, p. 346.

national l'allée de marronniers qui faisait le fond du jardin ; & Louis XIV enfant vint s'y exercer dans ses premières parties en regardant faire les maîtres. A Fontainebleau, rapporte Saint-Simon « il s'amusoit volontiers, les jours de mauvais temps, à voir jouer les grands joueurs à la paume où il avoit excellé autrefois, & à Marly très souvent, à voir jouer au mail, où il avoit aussi été fort adroit [1] ». Le jardin des Tuileries eut, en 1721, un jeu de mail que le roi visita souvent. « On démolit un théâtre de verdure construit sous Louis XIV, & sur les gradins duquel pouvoient tenir des milliers de spectateurs, pour y établir le mail du roi [2]. »

Le terme de *palemail,* que nous avons relevé plus haut sur le plan de Vassalien, réunissait en un seul mot les deux objets essentiels : *pila,* la boule, & *malleus,* le maillet. En Angleterre, il porta le même nom [3] sans atteindre jamais

(1) *Mémoires,* édit. Chéruel, t. XII, p. 179.

(2) Voir un travail de M. Alf. Babeau dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris,* t. XXVIII.

(3) Le Pall Mall, à Londres, occupe l'emplacement d'un ancien mail du temps des Stuarts.

la même vogue; & Dallington, à la fin du xvi[e] siècle, regrettait que les Anglais ne nous eussent pas emprunté ce jeu, moins absurde, déclarait-il, que beaucoup d'autres importés de France.

De nombreux ouvrages vantèrent le « roi des jeux », son élégance, ses charmes, sa noblesse, son antiquité même, ses vertus hygiéniques. A en croire Sudre, il remonte aux Gaulois qui l'auraient transmis aux Francs, & « de tous les jeux d'exercice, au jugement de la faculté de médecine de Montpellier, il est le meilleur pour la santé [1] ». — « L'agitation qu'on se donne, déclaraient de leur côté les Encyclopédistes, fait un merveilleux effet par la transpiration des humeurs, & il n'y a point de rhumatismes ni d'autres maux semblables qu'on ne puisse prévenir par ce jeu. »

Il présente en tout cas un avantage indéniable, celui de s'adapter à tous les terrains : on peut le jouer en plein champ, à travers prés, sentiers & ravins, aussi bien que dans de belles allées ombrageuses, sur un sol uni; enfin il

(1) *Le noble jeu de mail.* Montpellier, 1772.

favorise les causeries enjouées en bonne compagnie. A ce titre il fut fort recherché dans les parcs aristocratiques des XVIIe & XVIIIe siècles : Louis XIV, assez froid pour le ballon, aimait le mail, & eut dans le jardin des Tuileries « un fort beau jeu de mail qu'on a même agrandi depuis que le roi se plaît à cet exercice[1] ».

Joué à travers champs avec tout l'imprévu qu'amène une nature accidentée, le jeu prend le nom de *chicane*[2] : le mot comme la chose nous viennent d'Orient. Les croisés trouvèrent dans l'empire byzantin un jeu qui se pratiquait à cheval : les partenaires, divisés en deux camps, accouraient à toute bride, munis d'un maillet à long manche, ou d'une baguette terminée par une large courbure, dont le milieu était garni d'un filet de cordes à boyau. Chassant de l'un à l'autre une balle de cuir de la grosseur d'une pomme, placée au milieu d'eux, chacun cherchait à triompher de ses concurrents en la

(1) Voir le *Journal du voyage des deux jeunes Hollandais*, éd. Fougère & Marillier, Paris, 1899 ; p. 86 (28 mars 1657).

(2) C'est le sport qui a prêté, non emprunté, ce terme au barreau.

dirigeant vers un but fixé d'avance. La victoire restait au parti qui avait réussi le premier. Les Byzantins eux-mêmes tenaient ce jeu des Persans, qui lui avaient donné le nom de *tchangân :* ce terme, par l'intermédiaire du grec *τζυκανίζειν*, passa en français sous la forme de *chicane.* Les Français n'en recueillirent l'idée, à ce qu'il semble, que sous sa forme pédestre; ce sont les Anglais qui, découvrant une seconde fois ce jeu aux Indes, le rapportèrent en Europe, sous sa forme la plus précise : c'est le *polo,* resté aussi difficile, aussi périlleux qu'au XIIIe siècle.

Du jeu de mail, sont dérivés sous une forme atténuée : le *croquet,* dont le nom rappelle encore un terme du mail[1]; le *criquet,* qui tient à la fois du mail & de la paume; le *billard,* à l'origine une simple réduction du mail, qui se jouait sur un sôl bien uni, dans un espace fermé par une clôture de bois ou une claie. Ce terme désignait d'abord l'engin un peu élargi à un bout & légèrement recourbé en forme de crosse,

[1] Le « coup de croque ». Voir Sudre, *Le noble jeu de mail,* 1772; art. 36.

avec lequel on chassait la boule vers des arceaux qu'elle devait franchir, soit directement, soit en ricochant sur la bordure; puis aussi, d'après le Dictionnaire de Furetière, le jeu lui-même pratiqué sur une table garnie d'étoffe, & cette table elle-même.

Répandu chez nous aux xve & xvie siècles, le billard de terre figure sur l'une des huit estampes consacrées aux *Amours de Gombaut & de Macée,* que conserve le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale : on voit les joueurs[1] dans une sorte d'enclos à parois d'osier; ils tiennent à la main une longue crosse pareille à celle du mail, dont le jeu de billard sur terre, nous le répétons, n'était qu'une réduction[2].

Les premiers instruments qui servirent à pousser les billes dans l'ancien billard sur terre

[1] Cette figure a été reproduite par M. Guiffrey dans son ouvrage sur *Les Amours de Gombaut & Macée.* Paris, 1882, in-folio; p. 34.

[2] C'est ce que le marquis de Paulmy, dans ses *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque,* 69 volumes, Paris, 1779-1788, explique une fois de plus à la fin du xviiie siècle. « C'est une espèce de jeu de mail ou pail-mail sur une table tendue d'un tapis, où les boules, au lieu d'être poussées dans la même direction par un maillet, sont poussées l'une contre l'autre par le bout d'un bâton appelé billard. »

étaient sans doute en bois, tels que la crosse du jeu de mail. Avec le XVIe siècle, on commença à faire des « billards » en ivoire d'un pied de long; au XVIIe, ils s'allongèrent sensiblement. Une estampe de Trouvain nous montre le roi Louis XIV, en 1694, jouant au billard; on reconnaît à première vue, dans ce plaisir de salon, le jeu champêtre du passé & ses engins essentiels : le terrain uni, la bordure, l'arceau, le *billard* ou queue au bout recourbé comme l'ancienne crosse. Le fait est que ce jeu, par son caractère calme & mesuré, plaisait infiniment au roi dont il ne dérangeait pas l'attitude solennelle & réservée; dans une pièce qui existe encore à Versailles auprès de la chapelle & servit plus tard d'atelier à Mignard, on en dressa un très beau. Louis XIV y faisait assez régulièrement sa partie avec Vendôme, Villeroy & Gramont; mais ces joueurs médiocres, qui le laissaient toujours gagner, finirent par le lasser, & il en vint à demander quelqu'un qui le fît perdre. La chose était malaisée : les joueurs n'étaient pas nombreux à Paris, mais il se trouva un conseiller au Parlement, Chamillard, qui passait pour être le plus habile. Gramont,

qui le vit jouer, joua même avec lui, perdit & en fit rapport au roi. Mandé à la cour & installé devant le fameux billard, Chamillard s'y comporta à souhait, jouant avec sang-froid & adresse. Tout le monde le prit en gré : Gramont, qui l'avait introduit, l'embrassait chaleureusement après chaque partie. « Enfin, dit Saint-Simon, il se trouva protégé à l'envi, au lieu d'être moqué, comme il arrive à un nouveau venu inconnu & de la ville. » Dès lors, il devint indispensable ; pour faire chaque soir la partie du roi & se trouver chaque matin au Palais à Paris, c'était un voyage continuel ; passant sans transition du billard au tribunal, il gagnait bien au billard, mais ne satisfaisait pas à ses obligations de magistrat. Il fut nommé maître des requêtes, & après une partie où il avait à plusieurs reprises fait avec succès un carambolage déclaré impossible dans l'entourage royal, il reçut de Louis XIV enthousiasmé un logement au château, « chose fort extraordinaire pour un homme comme lui, & même unique[1] ».

[1] *Saint-Simon*, éd. Chéruel, t. II, p. 232.

Le *noble jeu de billard* se répandit dans la haute société parisienne; on fabriqua des billards de toutes formes & plus compliqués que ceux de nos jours, à six & même dix blouses, à une ou deux passes qui rappelaient l'arceau du jeu de mail; c'était une demi-rondelle de fer qu'on dressait sur le tablier aux deux tiers de la longueur. Le Régent à son tour adopta le jeu en si grande faveur à Versailles & mit un billard au Palais-Royal. Philippe-Égalité en fit même faire un en marbre de 14 pieds de long, & si parfaitement uni que le plus léger choc suffisait pour que la boule partît sans plus s'arrêter.

La Renaissance, qui avait marqué d'une si profonde empreinte les lettres, les arts, les mœurs même, finit par toucher au jeu comme à tout le reste. On commençait à vivre plus à domicile & les exercices de plein air s'adaptaient aux conditions nouvelles; on devenait méthodique, on régularisait les jeux physiques en vue de l'hygiène individuelle & même d'un perfectionnement moral. On traduisit le traité du vieux Galien sur *L'utilité qui provient du jeu de la paume;* on réimprima l'ouvrage d'un Italien,

Gir. Mercuriale (Mercurialis)[1]. Il passe en revue toutes les questions qui concernent le corps & son maintien en parfait équilibre & souplesse, depuis les bains & les repas jusques à la gymnastique & aux jeux : la paume, *de sphaeristica, de pilae ludo;* le ballon, *follis;* leur effet sur la santé *de ludorum pilae effectibus;* les exercices qui développent les muscles, la boxe, *de pugilatu,* &c. Il accompagne son texte de nombreuses planches, sans oublier, chose nouvelle alors, la gymnastique proprement dite : les haltères, la corde lisse, la natation, la marche même, *de ambulatione,* exercice spécial & digne d'intérêt; à ceux qui aujourd'hui prétendent que « faire du footing » est d'origine britannique, Mercurialis donne, dès le XVIe siècle, un démenti péremptoire : l'origine en est divine[2]; c'est le mouvement qui guérit mainte maladie. Il va jusqu'à examiner s'il faut considérer comme un

(1) *De arte gymnastica libri VI, in quibus quidquid ad corporis humani exercitationes pertinet diligenter explicatur..... opus non modo medicis, verum etiam omnibus..... valetudinis conservandae studiosis admodum utile.* Paris, 1577.

(2) « Divina Providentia non ob aliud nobis pedes fabricavit. » (*Op. cit.,* fol. 87.)

exercice salutaire de se tenir debout, de rire & de crier.

Mercurialis se rencontre sur ce point avec Rabelais qui n'accorde pas moins d'importance à l'éducation physique & à l'influence du plein air qu'au développement intellectuel, avec la constante préoccupation d'expliquer les choses & d'écarter celles qui ne se peuvent justifier. Gargantua sortait dans la matinée avec Ponocrates & ses compagnons. « Se desportoient..... es prés & jouoient à la balle, à la paulme, à la pile trigone [1], galantement s'exerceans les corps comme ilz avoient les âmes exercé! Tout leur jeu n'estoit qu'en liberté, car ils laissoient la partie quand leur plaisoit; & cessoient ordinairement lorsque suoient parmy le corps ou estoient autrement las [2] ». L'après-midi « s'exerçoit à la hasche, laquelle tant bien croulloit [3], tant verdement de tous pics, reserroit, tant souplement avalloit en taille ronde [4] qu'il fust

(1) Voir plus haut l'explication de ce terme, p. 163, note 1.

(2) *Œuvres,* éd. Burgaud Des Marets & Rathery, Paris, 1870; t. I, p. 173-174.

(3) Secouait, brandissait.

(4) Terme qui signifie probablement : abaisser la hache en présentant le tranchant par un mouvement circulaire.

passé chevalier d'armes en campagne. Puis branloit la picque, sacquoit[1] de l'épée à deux mains..... couroit le cerf, le chevreuil, l'ours, le daim, le sanglier, le lièvre, la perdrix, jouoit à la grosse balle & la faisoit bondir en l'air autant du pied que du poing; luctoit, couroit, sautoit, non à trois pas un sault, non à cloche pied, telz saults sont inutiles, mais d'un sault perçoit un fossé, volloit sus une haye, montoit six pas encontre une muraille, nageoit en profonde eau, à l'endroit, à l'envers, de costé, de tout le corps, des seuls pieds, une main en l'air; puis d'une main entroit en grande force en un basteau, d'icelluy se jettoit de rechef en l'eau la teste premiere, sondoit le parfond, puis iceluy basteau tournoit, gouvernoit, menoit hastivement, lentement, à fil d'eau, contre cours..... Issant de l'eau roidement, montoit encontre la montagne & devalloit aussi franchement; jettoit le dard, la barre[2], la pierre; enfonçoit l'arc, bandoit es reins les fortes arba-

(1) Frappait brusquement.

(2) Exercice encore usité en Saintonge, qui consiste à lancer au loin une barre qui doit, en retombant, se ficher en terre.

lestes de passe, tiroit à la butte, au papequay, de bas en mont, de mont en val. On luy attachoit un cable en quelque haute tour, pendant en terre; par iceluy avec deux mains montoit, puis devaloit si roidement & si asseurement que plus ne pourriez.....; ou lui mettoit une grosse perche appuyée à deux arbres; à icelle se pendoit par les mains, & d'icelle alloit & venoit sans des pieds à rien toucher. Et pour s'exercer le thorax & poulmons, crioit comme tous les diables. Et pour galentir[1] les nerfs, on luy avoit fait deux grosses saumones de plomb, lesquelles il nommoit altères; icelles prenoit de terre en chascune main, & les eslevoit en l'air au dessus de la teste[2] ». Rabelais nous présente au total, sous forme narrative, un tableau complet des exercices physiques de son époque; la même pensée se retrouve chez son contemporain Montaigne. « Les jeux mesmes & les exercices seront une bonne partie de l'estude; la course, la lutte, la musique, la chasse, le maniement des chevaux & des armes. Je veux

(1) Rendre fort, dispos.
(2) Rabelais, *ouvr. cit.*, p. 176-178.

que la bienséance extérieure, l'entregent & la disposition de la personne se façonne quand & quand [1] l'âme. »

Le XVIIe siècle accentua le mouvement de réaction inauguré par l'âge précédent; l'esprit de régularité, de discipline, d'ordre l'emporte sur l'esprit frondeur, & il est aisé d'en relever la trace partout, même dans les jeux. « Voyez les nobles, les officiers des cours souveraines, les bons bourgeois, à quoi ils se délectent : ils méprisent ce qui anciennement étoit le plaisir des rois & des princes. La paume? elle est trop violente. La boule? elle est trop vide. Et quoi donc? faut aller au Cours avec le carrosse à quatre chevaux, le petit pas, pour deviser, chanter, lire quelque nouvelle impression....., & se rendre agréable aux compagnies [2]. »

D'une transformation à l'autre les anciens sports survécurent jusqu'au XVIIIe siècle où ils finirent par disparaître. La décadence, déjà bien accusée sous le règne du Grand Roi, était désormais complète. Les corps, surtout

(1) En même temps que.
(2) *La chaße au vieil grognart de l'antiquité*, 1622.

dans les « classes dirigeantes », étaient aussi amollis que les âmes, au point qu'il n'était plus possible de garder aucune illusion sur la réalité. « De tous les exercices qui rendaient autrefois les corps plus robustes & plus agiles, il n'est presque rien resté que la chasse; encore est-elle négligée par la plupart des princes de l'Europe[1]. » Dédaignant les anciens exercices trop connus, on craignait de s'ennuyer : de là la recherche presque maladive des nouveautés & l'importance exagérée que prit l'art de la danse. Les jeux même les moins violents semblaient encore excessifs à la haute société. Jusqu'au début de la Régence, les *Nouvelles règles pour le jeu de mail*[2] convenaient qu'on pouvait y garder le respect des bienséances & une tenue presque aussi correcte que dans un salon. « On peut ajouter, pour la bienséance, qu'on n'aime pas à voir en public des personnes de condition sans veste ou justaucorps, ni sans perruque : on peut être légèrement ou commodément vêtu, avoir de petites perruques

(1) Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chapitre x : Des tournois.

(2) Paris, 1717, in-8°.

naissantes ou nouées & un chapeau, ce qui sied toujours bien. On doit toujours jouer les mains gantées. » Un demi-siècle après, La Chesnaye des Bois constata que « la paume, la longue paume, le mail, la boule étaient des exercices que prenaient autrefois les grands comme les petits; le goût n'en est pas encore perdu [1] ». Douze ans après, en 1779, le marquis de Paulny déclare sans ambages que « le jeu de mail est absolument passé de mode ».

Dans la mesure même où, dans notre pays, les gens cultivés se détournaient des exercices physiques, en Angleterre ils leur faisaient un accueil grandissant. Des pairs du royaume ne croyaient pas déroger en modifiant les règles du cricket ou prenaient part à un concours de foot-ball.

En dépit de symptômes défavorables, rien n'était encore perdu : l'exercice *conforme à la nature* venait de naître, la gymnastique raisonnée, le jeu produisant des mouvements utiles. Déjà la Renaissance avait entrevu la vraie

[1] *Dictionnaire des mœurs des François*, Paris, 1767; article : Divertissements.

voie ; mais les temps n'étaient pas encore venus, les arts chevaleresques absorbaient l'intérêt général. Un pédagogue aussi pénétrant que Fénelon comprenait déjà l'utilité pour les enfants de divertissements actifs. « Ceux qu'ils aiment le mieux sont ceux où le corps est en mouvement ; ils sont contents pourvu qu'ils changent souvent de place : un volant comme une boule suffit. » Les notions de règle, de tenue compassée dominaient encore, & il se hâta de proscrire les « jeux qui passionnent trop ». Rollin, plus tard, pensait de même. « Les divertissements qu'ils aiment le mieux, et qui leur conviennent aussi davantage, sont ceux où le corps est en mouvement[1]. » On examinait & on comparait en consultant la nature, les médecins & éducateurs aussi bien français, qu'anglais, suisses ou allemands. Toutes les idées émanées de ces sources diverses furent ramenées à un projet systématique dans le *Plan d'éducation physique* de l'abbé Poyer (1770). L'auteur constate, pour le déplorer, le dédain

(1) Voir son traité : *De la manière d'étudier & d'enseigner les belles-lettres par rapport à l'esprit & au cœur.* Paris, 1726.

où sont tombés nos anciens jeux : les salles de paume sont encore nombreuses, sans doute, en ville, mais « où sont à présent les joueurs? » Il faut revivre dans les collèges « ce jeu qui languit chez nous & semble tirer à sa fin ». Quant au mail, « il est tombé de la plus haute sphère dans la plus basse & encore expire-t-il; celui de l'Arsenal vient d'être supprimé ». Il demande que les enfants s'exercent à tous ces jeux, à sauter, lutter, grimper; la natation même est indispensable. « A quoi se réduit toute la gymnastique de nos collèges où l'on en a oublié jusqu'au nom? A quelques petits jeux sans objet. On prendrait nos collèges pour des gynécées; comme si l'homme n'avait pas de corps, comme si le corps ne partageait pas les fonctions de l'âme. »

Toutes ces idées qui flottaient dans l'air, c'est à une femme qu'il était réservé, l'heure venue, de les faire entrer dans la pratique. La comtesse de Genlis avait assumé la tâche de diriger l'éducation des enfants du duc d'Orléans (Philippe-Égalité) : le duc de Chartres (Louis-Philippe), le duc de Montpensier, le comte de Beaujolais, Mademoiselle d'Orléans.

A la cour ducale on faisait profession de vivre conformément à la nature, & le nouveau *gouverneur,* maîtresse femme aux idées très arrêtées, s'appliqua à réaliser ce programme avec une persistance, une rigueur & une confiance en ses lumières qui ne se démentirent jamais. Secondée par un précepteur en sous-ordre, le digne & consciencieux M. Lebrun, qui était chargé du soin des princes durant chaque matinée, elle le pria de tenir, heure par heure, un journal de tous leurs faits & gestes; ces rapports quotidiens formèrent chaque année un gros cahier. Deux d'entre eux, qui se rapportent aux années 1787-1788, subsistent seuls aujourd'hui & se trouvent au Musée Condé de Chantilly. Le bon Lebrun transmettait régulièrement son journal à la comtesse qui l'annotait en marge : l'écriture décidée, péremptoire de ses observations en dit plus que tous les commentaires sur l'action qu'elle exerçait. « M. Lebrun m'apportait tous les matins ce journal; je le lisais sur-le-champ, je grondais ou je louais, je punissais ou récompensais les princes en conséquence. » Éviter les faiblesses, les *douilletteries*, développer le corps en

même temps que l'esprit pour en exercer toutes les facultés : c'était là son programme.

D'abord les jeunes princes devaient se borner à la nourriture la plus simple. « M. le duc de Chartres a déjeuné à l'ordinaire, avec sa pomme crue. M. le duc de Montpensier, avec du chocolat. » Ils se levaient à six heures & demie, se couchaient à dix heures, & au lieu de matelas dormaient, pour s'endurcir, sur du bois, « excellente habitude à tous égards », note le gouverneur, car elle préserve des rhumes. En février 1787, Lebrun informe la comtesse que le duc de Montpensier, ayant le nez gercé par le froid, se le bassinait matin & soir à l'eau de guimauve. *Note marginale :* « Il faut absolument supprimer tous ces bassinements. Rien n'est plus efféminé que tous ces petits soins pour ces petits bobos. Quand nos jeunes personnes ici [1] ont le nez gercé, on n'y fait rien du tout ; à plus forte raison ne faut-il pas accoutumer des hommes à ces douilletteries. » Une grande place était réservée aux

[1] Au couvent de Bellechasse où la comtesse occupait un pavillon avec ses élèves.

exercices physiques, qui étaient simples, bien que variés : la marche, le saut & la course. « Nous sommes partis, les deux princes aînés & moi, rapporte Lebrun, nous avons fait le tour des Invalides, on a couru, mais on n'est pas en haleine, & dans peu cela ira mieux..... Courses, aller & venir, dans l'allée des platanes qui a, en longueur, 550 pieds environ, pour lesquels ils emploient un peu plus d'une minute. » Ils sautaient en hauteur & en longueur. Le 16 juin 1787, promenade; « au retour, courses & sauts; M. le duc de Chartres, 13 semelles & quelque chose; son frère, quoique en bottes & en culotte de peau pour la première fois, 13 semelles ». Le 18, il y avait du mieux, & ils atteignirent 14 semelles & un quart. Tous ces sauts & marches se faisaient en chaussures à semelles de plomb qu'avait inventées le *gouverneur*, « & cela depuis l'instant où ils m'ont été confiés jusqu'à celui où ils m'ont quittée. Cette semelle était d'abord extrêmement mince; on en a insensiblement augmenté l'épaisseur. Quand M. le duc de Chartres m'a quittée, chacun de ses souliers pesait une livre & demie, & il faisait avec ces

poids des courses & des sauts, & trois à quatre lieues à pied, d'un pas très vite & sans éprouver la moindre fatigue ».

Les enfants étaient exercés à nager, grimper, porter des fardeaux. Aux bains de mer, un matelot avait la tâche de leur apprendre la natation; ils devaient rester vingt minutes dans l'eau. Les deux aînés apprirent vite & plongeaient; mais Beaujolais éprouvait un saisissement au contact de l'eau froide. Ils montaient aux arbres. « On a grimpé sur un arbre fort bien..... M. le duc de Montpensier a parfaitement monté à un arbre; son frère aîné a essayé à deux reprises sans succès. Ils ont tous deux grimpé deux arbres de plus de dix pieds de haut & de trois pouces & demi de diamètre fort bien; cependant le cadet mieux que son frère. » Pour leur fortifier le dos & les bras, on leur faisait hisser des poids au moyen de cordes & de poulies. « Et avoir attention qu'ils n'y mettent pas de lâcheté, » porte la marge. Ils tiraient de l'eau au puits, remplissaient eux-mêmes les carafes de leur chambre, portaient des hottes pleines sur le dos. Les haltères étaient en honneur, & le trait caracté-

ristique de toute cette éducation était son esprit de suite : intempéries, voyages, rien ne troublait la régularité des tâches prescrites; devenait-il impossible de porter de l'eau, on portait du sable; ne pouvait-on courir dans le jardin, on courait dans le corridor.

Le 31 décembre 1788, Lebrun arrêta le compte de fin d'année de ce qu'on savait & de ce qu'on avait fait : Charles portait 86 livres, Montpensier 54 & le petit Beaujolais 40. L'an d'après, c'était la Révolution, & les deux aînés trouvèrent à Valmy & à Jemmapes l'occasion de mettre à profit l'endurance si péniblement acquise.

TABLE DES MATIÈRES.

